HAL
open science

Bilan des travaux sur la circulation migratoire

Emmanuel Ma Mung, Mohamed Kamel Doraï, Marie-Antoinette Hily, Frantz Loyer

To cite this version:

Emmanuel Ma Mung, Mohamed Kamel Doraï, Marie-Antoinette Hily, Frantz Loyer. Bilan des travaux sur la circulation migratoire : Rapport final, commandé par le Ministère de la Solidarité et de l'Emploi, Direction de la Population et des Migrations (DPM). [Rapport de recherche] Ministère de la Solidarité et de l'Emploi. 1998. halshs-00252013

HAL Id: halshs-00252013

https://shs.hal.science/halshs-00252013

Submitted on 12 Feb 2008

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

MINISTERE DE LA SOLIDARITE ET DE L'EMPLOI

DIRECTION DE LA POPULATION ET DES MIGRATIONS

BILAN DES TRAVAUX SUR LA CIRCULATION MIGRATOIRE

convention d'étude du 19 novembre 1997

RAPPORT FINAL

(Novembre 1998)

Mohamed Kamel DORAI,
Marie-Antoinette HILY
Frantz LOYER

Responsable scientifique : Emmanuel MA MUNG

MIGRINTER (UMR 6588, CNRS/Université de Poitiers)
Maison des Sciences de l'Homme et de la Société, 99 avenue du recteur Pineau, F. 86022 Poitiers
Tél : 05 49 45 46 41, Fax : 05 49 45 46 45 Mèl : mamung@mshs.univ-poitiers.fr

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION 5

QUESTIONS DE METHODES 7
L'ÉLABORATION DE LA BIBLIOGRAPHIE 7
L'EUROPE, LA MONDIALISATION DES MIGRATIONS ET LE DEVELOPPEMENT DE LA MOBILITE 13
DU RETOUR DÉFINITIF AU RETOUR ALTERNATIF 14
Retours définitifs et nouvelles formes de migrations temporaires 14
La sédentarisation des populations immigrées et la dynamique actuelle des diasporas 14
Vers une circulation accrue des individus 15
LA LIBRE CIRCULATION EN EUROPE 16
LE DÉVELOPPEMENT DE LA MOBILITÉ 17

CHAPITRE 1 : DIASPORAS, RESEAUX ET SYSTEMES MIGRATOIRES 20

DIASPORA 20
DES ACCEPTIONS DIFFÉRENTES DU CONCEPT DE DIASPORA 21
DIASPORAS, RÉSEAUX ET RELATION AU TERRITOIRE 26
Réseaux et dynamique “ diasporique ” 26
Du fonctionnement en réseau à la formation identitaire 27
DIASPORA ET RELATIONS AUX PAYS D'ORIGINE ET D'ACCUEIL 29
TYPOLOGIES DES DIASPORAS 30
DIASPORA ET CIRCULATION MIGRATOIRE 33
DIASPORA OU RÉSEAUX STRUCTURÉS ? 34
LES RESEAUX 37
Origines et développement des analyses de réseaux 38
Les intérêts de l’analyse des réseaux 39
DÉFINITIONS 40
Définitions du réseau 40
Définitions du réseau migratoire 41
LA PLACE DU RÉSEAU DANS L'ANALYSE MIGRATOIRE 43
LE RÔLE DES RÉSEAUX DANS LE PROCESSUS MIGRATOIRE 44
Les limites de l'approche "classique" des réseaux 44
Réseaux migratoires et offre d'opportunités 45
Réseaux migratoires : adaptation et sélection des migrants 46
RÉSEAUX ET CIRCULATION MIGRATOIRE 50
Réseaux migratoires et entreprenariat ethnique 50
Du réseau à la circulation migratoire 53
RÉSEAUX MIGRATOIRES ET LOGIQUE DE L'OFFRE ET DE LA DEMANDE. 54
LES SYSTEMES MIGRATOIRES 56
SYSTÈMES MIGRATOIRES ET RÉSEAUX 56
UNE APPROCHE SYSTÉMIQUE POUR L'ÉTUDE DES MIGRATIONS INTERNATIONALES 58
Les caractéristiques des systèmes migratoires 58
Politiques d’Etat et systèmes migratoires 60
LE FONCTIONNEMENT DES SYSTÈMES MIGRATOIRES 61
LE RÔLE DES RÉSEAUX DANS LE FONCTIONNEMENT DES SYSTÈMES MIGRATOIRES 62
SYSTÈMES MIGRATOIRES ET CARACTÉRISTIQUES DES MIGRATIONS : VERS UNE PLUS GRANDE MOBILITÉ ? 63
LIMITES DE L'ANALYSE SYSTÉMIQUE 64

CHAPITRE 2 : LA CIRCULATION MIGRATOIRE 66

LE CHAMP SEMANTIQUE COMME INDICATEUR DES DIRECTIONS DE RECHERCHE SUR LES MIGRATIONS **67**
LES FILIÈRES MIGRATOIRES COMME FACTEUR D'ORGANISATION D'UN ESPACE RELATIONNEL 68
LA NOTION DE "CHAMP MIGRATOIRE" 68
LA "CIRCULATION MIGRATOIRE" **69**
UN CONCEPT RÉCENT ET ENCORE PEU ÉTUDIÉ 69
ETUDE DE CAS : LA CONSTRUCTION DU CONCEPT DE " CIRCULATION MIGRATOIRE " DANS LES TRAVAUX DE MIGRINTER 70
CONCEPTUALISATION NOUVELLE OU PHENOMENE NOUVEAU ? **74**
LA NORIA : UNE FORME PRÉCURSEUR DE LA CIRCULATION MIGRATOIRE ? 74
La noria. 75
De la " noria simplifiée " à la " noria complexifiée ". 76
" Force et puissance croissante du mouvement d'émigration " 81
La circulation migratoire : une solution politique ? 81
CHAINE MIGRATOIRE ET CIRCULATION MIGRATOIRE **82**
MIGRATION PAR ETAPES ET CHAINE MIGRATOIRE 82
" MIGRATORY CHAIN " : UNE FORME DE CIRCULATION MIGRATOIRE ? 83
LA CIRCULATION MIGRATOIRE : ESSAIS DE TYPOLOGIES **84**
APPROCHE QUANTITATIVE DE LA CIRCULATION MIGRATOIRE : DES DONNEES RARES, EPARSES ET HETEROGENES **86**
Le cas de la Tunisie 89
Le cas de la Turquie 91
Le cas du Maroc 93
Le cas du Portugal 95
LA CIRCULATION MIGRATOIRE À TRAVERS LES DEUX EXEMPLES DE LA TURQUIE ET DU MAROC 97
DES INDICATEURS INDIRECTS **101**
PISTES DE RECHERCHE **103**
DE L'APPROCHE QUANTITATIVE 103
DES RECHERCHES QUALITATIVES 104
Conclusion 105

BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE **107**

GENERALITES **107**
CIRCULATION MIGRATOIRE **110**
DIASPORA **111**
RESEAUX **115**

ANNEXES **119**

ANNEXE 1 : BIBLIOGRAPHIE EXHAUSTIVE **120**

APPROCHE GENERALE **120**
CIRCULATION MIGRATOIRE **124**
DIASPORA **127**
ECONOMIE DES MIGRATIONS **132**
RESEAUX **134**
TRANSPORTS ET TELECOMMUNICATION **140**

ANNEXE 2 **141**

RÉSUMÉ DES PRINCIPAUX TRAVAUX SUR LES DIASPORAS **141**
PRINCIPAUX TRAVAUX SUR LES RÉSEAUX ET LES SYSTÈMES MIGRATOIRES **143**

INTRODUCTION

Les migrations d'après-guerre et la généralisation de la circulation des personnes s'inscrivent dans un mouvement de globalisation qui accroît les interdépendances économiques. Dans la seconde moitié du XXe siècle, parallèlement au développement des migrations internationales, on observe un double processus : l'émergence des entreprises multinationales qui favorisent une intense circulation du capital, des biens et des personnes et une nouvelle dynamique des identités nationales. Alors que l'espace national tend à se clôturer avec la résurgence des ethnonationalismes et les réglementations des Etats en matière de contrôle des flux migratoires, les interactions culturelles se développent. Elles mettent en évidence la porosité des frontières nationales et l'hétérogénéité des Etats-nations, questionnant la représentation de l'homogénéité de la nation.

L'unification européenne avec l'affaiblissement ou la disparition des contrôles frontaliers, ainsi que l'élargissement de l'espace de l'échange marchand vont probablement contribuer à faciliter le développement et la consolidation des réseaux transnationaux. Si beaucoup d'entre eux ne tendent à rassembler que des acteurs économiques s'exerçant à la rationalité abstraite du calcul économique, d'autres tirent un parti avantageux des solidarités maintenues à distance. Certains groupes opérationnalisent une commune référence identitaire par des initiatives économiques transnationales, rapides et efficaces.

Face à de tels processus caractéristiques des dispersions qui ne sont ni passagères ni ponctuelles mais donnent lieu à des stratégies où l'éclatement dans l'espace est lui-même utilisé comme ressource, il est fondé d'invoquer les notions des diasporas, de réseaux migratoires et de circulation migratoire pour rendre compte de structures d'organisation et de développement à des échelles transnationales. La gestion politique de ce mode d'organisation communautaire risque de poser de plus en plus de problèmes difficiles. Elles soulèvent en effet des questions relatives aux circulations transnationales et au statut politique des minorités, en de tous autres termes que ceux des années 70, qui opposaient arrêt ou reprise de l'immigration, intégration ou retour.

Le bilan des recherches sur les phénomènes de circulation migratoire, soumis à lecture et à critique, ne prétend pas à une analyse exhaustive de l'ensemble de la littérature en sciences sociales consacré aux déplacements de populations dans le monde. Nous nous sommes

plus particulièrement attachés, en privilégiant l'espace français et européen (conformément à la demande), à rendre compte des approches conceptuelles développées par les chercheurs en sciences sociales pour décrire des modes d'organisations collectives issues de l'immigration.

L'étude bibliographique est donc centrée sur les notions de circulation migratoire, de diaspora, de réseaux migratoires et de systèmes migratoires, conceptualisations de plus en plus utilisées dans le champ des recherches sur les migrations internationales. Des données chiffrées, recueillies au cours de nos recherches, donnent un aperçu quantitatif de la circulation migratoire.

QUESTIONS DE METHODES

Dans cette partie nous présentons deux aspects de notre démarche. Le premier concerne l'élaboration de la bibliographie et des mots-clés utilisés pour la constituer. Le second situe brièvement le contexte socio-économique qui voit le développement des mobilités en Europe.

L'élaboration de la bibliographie

La bibliographie sélective des principaux ouvrages et études est présentée en fin du rapport. Une version exhaustive se trouve en annexe.

L'élaboration de la bibliographie est le résultat d'une recherche documentaire dont la première étape a consisté à consulter les différentes bases de données disponibles sur les migrations internationales et les relations interethniques :

- **MIGRINTER** (www.mshs.univ-poitiers.fr/migrinter)
- Base de données **REMISIS** (www.univ-poitiers.fr/migrinter/remisisindex.html)
- **CIEMI** (www.members.aol.com/ciemiparis)
- Base de données **ADRI** (www.adri.asso.fr/)
- Base de donnée **SYBIDI**[1]
- Base de données **Library of Congress** (www.lcweb.loc.gov/). Ce n'est pas une base de données spécialisées sur les migrations. Elle donne 261 réponses à l'interrogation "migration". On obtient 7 réponses avec "circular migration", qui est une notion plus proche de "migration temporaire" que de "circulation migratoire".
-Base de données du **Forum Suisse pour l'étude des Migrations (FSM)** (www.unine.ch/fsm)
- Base de données élaborée par Stéphane de Tapia sur la circulation migratoire des Turcs en Europe.

[1] Nous avons pris contact avec Pr. Felice Dassetto qui nous a conseillé de consulter la version papier de Sybidi, la version informatique n'étant pas consultable actuellement. Il nous a également informé que le laboratoire ne dispose pas d'ouvrages sur le thème traité.

[in TAPIA, Stéphane de; CHAREF, Mohamed; GAUTHIER, Catherine (1997) La circulation migratoire dans les diasporas ouvrières de la méditerranée. Turquie, Rapport final d'une recherche financée par le Ministère de l'Education Nationale et de la Culture, MIGRINTER, 224 p.]

Lors de cette première phase, nous avons défini les limites et les insuffisances d'une recherche sur bases de données.

1. Les bases de données consultées sont essentiellement spécialisées dans l'étude des migrations internationales et des relations interethniques. Les documents indexés dans ces catalogues sont le résultat des choix opérés par les documentalistes et les chercheurs. Dès lors, s'ils rendent compte au mieux des orientations thématiques, ils ne tiennent pas toujours compte des nouveaux concepts forgés pour décrire les phénomènes de mobilité spatiale (par exemple le concept de "territoire circulatoire").
2. Nous avons effectué un tri sélectif pour ne retenir que les documents qui concernent la "circulation migratoire" et non l'ensemble des types de migrations observées (par exemple les mobilités qui ne participent pas à la "densification"[2] de l'espace migratoire).
3. Un tri sur la base de l'espace de référence (l'Espace Economique Européen) a été fait. Nous avons écarté un grand nombre de documents qui ont pour objet la circulation migratoire et les nouvelles formes de mobilités dans les espaces extra-européens, en n'excluant évidemment pas les régions d'origine des migrants extra-européens (notamment l'Afrique). Ceci nous a amené à réduire la bibliographie; l'espace nord-américain très étudié ne fait pas partie de notre recherche. Il faut cependant noter que nous avons retenu les textes qui, bien que centrés sur des pays extra-européens, apportent des éclairages théoriques sur les phénomènes de circulation migratoire. Ces différents travaux viendront enrichir la réflexion et permettront des comparaisons pertinentes entre différents systèmes et champs migratoires (par exemple les travaux qui concernent la frontière Mexique-Etats-Unis).
4. L'ensemble de ces bases de données (à l'exception de celle du FSM) sont françaises. Les travaux répertoriés concernent en priorité les phénomènes migratoires en

[2]_ Se référer à Emmanuel Ma Mung (1996) qui définit la " densification de l'espace migratoire " comme " l'amplification de la circulation des hommes, des marchandises et de l'argent " (p. 9).

France, même si l'on trouve des ouvrages étrangers dans les catalogues. L'information sur la France est cependant dominante par rapport aux autres pays de l'Espace Economique Européen.

5. La recherche sur les bases de données s'est faite en utilisant les mots clés issus des différents catalogues disponibles dans les centres de documentation et de recherche. Ces mots clés ne correspondent pas toujours à des concepts utilisés en sciences sociales, mais ils décrivent en général le thème majeur des documents répertoriés. Il y a là indéniablement une limite dans la recherche de documents spécifiques, qui abordent plus particulièrement un domaine conceptuel. La qualité et la pertinence du recueil est donc très inégale selon les bases consultées ; elle tient essentiellement à l'élaboration du thesaurus, à la spécialisation de telle ou telle base et surtout aux domaines de compétence des documentalistes travaillant en général dans des centres de recherche à dominante thématique ou disciplinaire. La consultation des bases de données informatiques n'a donc été qu'une partie de la constitution de la bibliographie actuellement disponible.

6. Le terme de "circulation migratoire" comme celui de "noria" ne sont pas présents comme mots clés dans les bases de données que nous avons consultées. Nous avons donc tenté d'approcher au mieux ces deux termes en utilisant des références proches ou équivalentes qui, par recoupement, permettent de constituer un champ sémantique qui aborde les phénomènes que recouvrent ces deux termes. Il a donc fallu sélectionner au préalable un corpus de mots clés pertinents et en adéquation (parfois approximative) avec ceux proposés dans les bases de données.

La première version de la bibliographie, présentée dans le rapport préliminaire (daté du 15/01/1997) avait été établie en consultant des bases de données spécialisées et en dépouillant systématiquement les références mentionnées dans les ouvrages traitant de notre objet d'étude.

Nous avions retenu une série de mots clés utilisés dans les bases de données, afin de balayer de la façon la plus large possible notre champ d'investigation. Nous avons ensuite redéfini plus précisément les problématiques et nous avons procédé à la lecture des travaux mentionnés, ce qui nous a permis de ne retenir que les mots clés pertinents et d'éliminer de la bibliographie les ouvrages et articles qui ne répondaient pas à notre objet.

La liste des mots clés retenus est la suivante :

a- Une première liste de mots clés présente ceux qui répondent le mieux à la demande lors de l'interrogation des bases de données.

- **Réseaux sociaux.** Ce mot clé présente l'avantage de regrouper une littérature abondante sur les réseaux en général. Cependant, le très grand nombre de réponses obtenues lors des consultations de bases de données (comme celle du CIEMI), oblige à un tri important et nécessite d'éliminer tous les types de réseaux (exemple : réseaux sociaux professionnels, sociologie des organisations etc...) qui ne correspondent pas au champ couvert. Cette sélection présente cependant l'inconvénient d'établir un tri *a priori*, c'est-à-dire sans consultation directe des documents. Ce risque est cependant mineur dès lors que nous avons une connaissance correcte du champ couvert.
- **Réseaux ethniques**. Ce mot clé est plus spécifique que le premier et donne un nombre plus restreint de réponses. Celles qui ont été obtenues concernent des documents récents. Ce qui n'est pas une surprise, le champ d'étude des relations interethniques s'étant constitué ou reconstitué depuis globalement une dizaine d'années en Europe et plus spécifiquement en France. Reste que l'exploration de cette bibliographie est nécessaire. Par ces réseaux transitent des biens matériels et immatériels (argent, information…). Ils sont à la fois les supports des mobilités, mais sont aussi construits par les migrants (réseaux de relations, retours temporaires dans le pays d'origine, mises en place de filières migratoires, va-et-vient, etc...). Sur le plan des procédures, un tri doit cependant être effectué, pour ne retenir que ce qui concerne le fonctionnement et la production de réseaux ethniques dans le cadre des "circulations migratoires".
- **Transfert**. Ce terme concerne plus particulièrement la circulation des produits financiers entre le (ou les) pays de résidence et le pays d'origine dont les remises (envoie d'argent par les migrants) ainsi que les transferts d'activité dans le cadre de l'entreprenariat ethnique (installation d'un deuxième commerce dans le pays d'origine).
- **Diaspora**. Le nombre de réponses obtenues est élevé ce qui montre clairement la croissance des travaux sur les migrations, considérées comme des "phénomènes diasporiques" et l'utilisation de plus en plus fréquente de ce concept dans le champ de la géographie, de la sociologie, de l'anthropologie et de l'histoire des migrations. Il présente cependant sur un plan strictement bibliographique l'inconvénient de recouper la notion de

"réseaux sociaux" ou de " réseaux ethniques" et entraîne une difficulté de classement. Mais cette proximité sémantique met en évidence à la fois sa complexité et son intérêt pour la compréhension de la circulation migratoire.

- **Retour**. En ce qui concerne la circulation migratoire, nous n'avons pris en compte que les documents qui traitent des différentes modalités de retour au pays d'origine (vacances, visites familiales, activités commerciales etc...) à l'exception du retour définitif.

- **Système migratoire**. Cette notion propose une analyse systémique et macro-sociale des migrations. Elle recouvre l'ensemble des déterminants de la migration : économiques, spatiaux, types d'organisations sociales. Elle est en général mise en relation avec celle de champ migratoire.

b- Une deuxième liste de mots clés présente ceux qui ne répondent que partiellement à la demande.

- **Migrations circulaires** (*circular migration*). Ce mot clé est celui qui correspond le mieux à la recherche. Il n'est cependant pas présent dans toutes les bases de données. Le nombre de réponses obtenues est très faible (huit réponses sur la base du CIEMI). Elles concernent dans leur majorité des migrations internes en dehors de l'espace européen.

- **Migration tournante**. Ce mot clé est proche du précédent. De la même façon, le nombre de réponse est très limité, notamment dans la base REMISIS.

- **Tendances migratoires**. Ce mot clé permet de saisir les évolutions récentes des types de migrations. Il est évoqué à propos des nouveaux départs et des nouvelles destinations des migrants.

- **Modèle migratoire**. Ce mot clé a été sélectionné, malgré le nombre réduit d'occurrences dans les travaux scientifiques, dès lors qu'il permet d'appréhender l'évolution des orientations de recherche sur les différents types de migrations et de rendre compte des conceptualisations utilisées par les chercheurs pour qualifier les mobilités des populations, prises à une échelle macro-sociale. Il fournit donc des documents qui présentent des éléments de réponse sur la partie de la recherche concernant l'évolution des types de migrations et l'importance croissante de la circulation, des réseaux et des diasporas.

- **Migration qualifiée**. Un certain nombre d'études décrivent les migrations qualifiées dans l'Espace Economique Européen. Elles concernent essentiellement la mobilité au sein des multinationales et le déplacement des cadres pour des durées plus ou moins limitées

(contrat temporaire au Moyen-Orient par exemple). Si certains types de migrations qualifiées sont à analyser dans cette étude, nous n'avons cependant pas tenu compte des phénomènes de “ Brain Drain ” (fuite des cerveaux) qui rentrent en général dans le cadre des migrations définitives.

- **Migration temporaire**. En retenant ce mot clé, nous avions pour objectif de sélectionner uniquement les travaux qui concernent les migrations temporaires répétées, donnant lieu à des transferts d’argent, d’information ou d’autres biens immatériels.

- **Chaîne migratoire**. Ce mot clé correspond à un concept forgé dès le début des années 1970, notamment dans la recherche italienne. Il permet de rendre compte de l’appel à la migration, mais il décrit aussi de façon métaphorique les différentes étapes de la migration (mouvements d’individus, transferts de biens matériels, etc..).

- **Mobilité**. Cette notion réintroduit dans l’analyse des migrations une vision nouvelle des processus migratoires, liés à l’amplification des flux. Elle permet de saisir les productions sociales et spatiales les plus structurantes des faits migratoires. Couplée avec les notions de “ territoires circulatoires ” et d’ “ itinéraires migratoires ”, elle fournit un cadre d’analyse aux processus en oeuvre à une échelle transnationale[3].

Les revues suivantes ont été systématiquement consultées :

- Revue Européenne des Migrations Internationales
- International Migration Review
- International Migration
- Asian and Pacific Migration Journal
- Hommes et Migrations
- Estudios Migratorios Latinoamericanos
- Migration. A european journal of international migration and ethnic relations
- L'Espace Géographique
- Studi Emigrazione

[3] Suite à la réunion que nous avions eu à Paris le 13-01/1998, et suite à nos lectures, un certain nombre de mots clé que nous avions envisagés de retenir dans un premier temps ont été abandonnés, trop à la marge de notre champ d'investigation: Nomade, nomadisme, Espace continu/discontinu, Cosmopolitisme, Réseaux aréolaires, Saisonniers, Frontaliers, Mode de spatialisation, Territorialité.

L'EUROPE, LA MONDIALISATION DES MIGRATIONS ET LE DEVELOPPEMENT DE LA MOBILITE

Il est de toute évidence impossible de traiter du thème de la mondialisation des migrations dans le cadre de cette recherche bibliographique, ni même des nouvelles tendances migratoires. Néanmoins, il est nécessaire de citer quelques travaux qui éclairent notre entreprise de repérer les problématiques en œuvre dans les sciences sociales au sujet des diasporas ou des réseaux migratoires et plus généralement des modes d'organisation des populations migrantes.

De nombreux auteurs mettent en évidence une mondialisation des flux migratoires (Simon : 1995, Ghosh :1997, Kritz : 1983, 1992, Kosinski & Mansell Prothero : 1975, Badie & Wihtol de Wenden : 1993, Cohen : 1997). Plus clairement encore Robin Cohen voit dans la mondialisation des migrations une conséquence de la globalisation. On trouve écrit-il :

> " des formes de migrations internationales qui développent des relations contractuelles, des visites familiales, des séjours et installations intermittents à l'étranger, en opposition à l'installation permanente et à l'adoption exclusive de la citoyenneté dans le pays de destination "[4].

Mais, alors que les effets de la globalisation comme vecteur de la circulation migratoire semblent se vérifier (dans le cas turc ou marocain, par exemple), l'opposition entre installation définitive / acquisition de la citoyenneté et circulation migratoire n'est pas partagée par la majorité des auteurs français (de Tapia, Ma Mung).

Gildas Simon (1990 ;1996), en proposant d'étudier les " *Nouvelles formes de mobilité internationale en Europe du sud dans la perspective de la libre circulation communautaire* ", suggère que le développement spatial des migrations internationales reconfigure le système migratoire européen, avec notamment l'émergence de nouveaux pays d'immigration, qui engendre de nouvelles formes de mobilité. Selon l'auteur,

[4] " Forms of international migration that emphasize contractual relationships, family visits, intermittent stays abroad and sejourning, as opposed to permanent settlement and the exclusive adoption of the citizenship of a destination country " (Cohen : 1997, p. 157).

l'intégration croissante des économies dans l'espace européen ainsi que la création d'une zone de libre circulation risquent de modifier substantiellement les formes de mobilité dans l'espace migratoire européen et donc de rendre plus problématique encore la question du retour vers le pays d'origine. Dans cette perspective, la mondialisation des migrations induit trois phénomènes principaux : le passage du retour définitif au retour alternatif, le développement des diasporas, et une circulation accrue des individus.[5]

Du retour définitif au retour alternatif

Retours définitifs et nouvelles formes de migrations temporaires

D'après G.Simon, le couple "*migration temporaire - retour définitif*" a été une réalité opérante dans les années 1960-1970, avec le cas par exemple de 600 000 retours de Yougoslaves dans leur pays d'origine, ou le retour de Marocains. Cette pratique de la migration continue de fonctionner et intéresse chaque année quelques dizaines de milliers de personnes. Mais on observe d'autres tendances qui tendent à montrer que le retour ne concerne plus désormais qu'un faible nombre de personnes. Les nouvelles formes de migrations temporaires ont tendance à transformer le retour définitif en retour alternatif. C'est le cas notamment, pour les professionnels qualifiés des entreprises multinationales. C'est aussi le cas pour certains pays du Moyen Orient qui incitent au développement de la migration temporaire de travail.

La sédentarisation des populations immigrées et la dynamique actuelle des diasporas

Pour G. Simon, la sédentarisation des populations immigrées depuis les années 1970 a amené à la constitution de diasporas, nouveaux acteurs de la dynamique migratoire des pays d'Europe de l'ouest. Il utilise le concept de diaspora, qu'il définit en premier lieu par la dispersion d'un groupe ethnique ou national dans un espace migratoire, et en second lieu par l'existence d'une solidarité entre les membres de ces groupes. Il considère que le

[5] Les paragraphes qui suivent reprennent essentiellement deux articles de Gildas Simon (1990 et 1996) ainsi que des points de vue développés dans son ouvrage *Géodynamique des migrations internationales* (1995).

développement spectaculaire des diasporas depuis les années 1970 est lié à différents facteurs :

-la sédentarisation des étrangers et la consolidation de leur statut administratif,
-la reproduction et l'irréversibilité des choix,
-les difficultés d'insertion et d'intégration dans les sociétés d'accueil et les politiques suivies à cet égard dans certains pays,
-la facilité des communications et l'abaissement relatif du coût des transports.

Ce phénomène touche à la fois le développement d'anciennes diasporas (Portugais, Italiens...) et la constitution de nouvelles diasporas avec les Turcs notamment. Une "économie d'échanges" s'est développée sur la base des transferts de main d'œuvre et des contre-flux de remises. Les relations avec la société d'origine, qui n'est plus la société de départ pour la seconde génération, demeurent et s'entretiennent dans la circulation et le va-et-vient permanents d'individus, de biens et d'informations. En outre, l'artisanat et le commerce se sont développés dans les centres urbains par la mobilisation des réseaux offrant des possibilités de trouver des capitaux et de la main d'œuvre. On observe donc une "circulation à double sens" des capitaux, et des biens (importations de biens, réinvestissements dans la zone de départ...), accompagnée de la mise en place d'un système autonome ou spécifique de transports avec ses réseaux propres, ses intermédiaires et ses plaques tournantes.

Ce fonctionnement à double sens des diasporas modifie la fréquence, les modalités et surtout la conception du retour, qui devient de moins en moins définitif, et quand il l'est ne signifie pas nécessairement une rupture. Le migrant, qui dispose d'une double résidence, se déplace alternativement d'un pôle à l'autre du champ migratoire.

Vers une circulation accrue des individus

La circulation migratoire se développe considérablement avec la sédentarisation des populations migrantes, le développement d'une économie des transports en Europe ainsi que l'interdépendance croissante des économies (de Tapia : 1997, Ma Mung : 1996,

Charbit, Hily, Poinard: 1997). La circulation migratoire concerne désormais toutes les catégories de migrants et on assiste à ce qu'il est convenu d'appeler la "circulation mondiale des compétences", fait notoire de l'évolution migratoire actuelle. G. Simon (1990) écrit :

> " Dans ce monde en voie de globalisation, la circulation internationale des compétences est devenue indispensable pour assurer le contrôle, la production et la gestion des multinationales, pour effectuer la transmission des savoirs et des savoir-faire, pour favoriser aussi l'intégration croissante des économies nationales. Dans certains secteurs très spécialisés de l'économie internationale des affaires, des armements ou du sport fonctionne un véritable marché international des compétences, et la compétition sur le plan de l'offre et de la demande est parfois très vive "[6].

La libre circulation en Europe

D'après G. Simon, on assiste aujourd'hui à une mondialisation du système migratoire européen, qui élargit considérablement son aire de recrutement. Cette mondialisation du système migratoire européen s'accompagne de la mise en place de la libre circulation au sein de l'Union Européenne (1995, 1996). L'auteur note que l'intégration progressive des Etats du sud de l'Europe dans les traités de libre circulation va avoir pour effet de développer la "*mobilité alternative*", en générant des disparités entre les pays intégrés et ceux non intégrés à cet espace (Simon, 1990).

-L'Italie, intégrée à la libre circulation depuis vingt ans, connaît des flux de retour en diminution. On assiste au développement du double investissement, dans le pays d'accueil et celui d'origine, et du tourisme.

-La Grèce va faire office de laboratoire avec son accès à la libre circulation en 1988, bien que son potentiel migratoire semble faible.

- **L'Espagne** et **le Portugal** disposent d'un potentiel migratoire assez élevé. Pour les Portugais le retour alternatif et le double investissement sont pratiqués.

[6] Salt (1983, 1992), Findlay (1990) ou Lim (1992) développent le même type d'analyse sur la constitution d'un marché mondial de l'emploi dans certains secteurs économiques particuliers comme la finance.

- La Turquie et **la Yougoslavie** ne disposeront pas de la libre circulation en 1993. Leur potentiel migratoire est fort et les retours sont en baisse. La présence d'une diaspora va certainement développer des modes de migrations alternatives.

Le développement de la mobilité

Hervé Domenach et Michel Picouet (1988) notent que l'étude classique de la migration sous l'angle du changement de résidence ne décrit qu'une partie des migrations, de plus en plus fondées sur des changements de lieux. La diversité croissante des formes de mobilité les amène à considérer la multiplicité des résidences et les lieux d'activité éclatés géographiquement. Les auteurs tentent d'élaborer une typologie des différentes formes de mobilités fondées sur la réversibilité de la migration :

-Les flux irréversibles : ils se basent sur une modification "définitive" de la résidence et sur l'unicité de cette résidence.
-Les flux réversibles de longue durée : une partie de la population migre pour trouver des ressources et la partie sédentaire de la communauté demeure dans la zone d'origine.
-Les flux à réversibilité renouvelée : l'individu possède une *résidence-base* à partir de laquelle il effectue des déplacements renouvelés.
-Les flux à réversibilité sporadique : ils sont aléatoires et dépendent de situations conjoncturelles. Ils sont marqués par une instabilité dans le temps (durées variables) et dans l'espace (les lieux étant choisis en fonction du marché du travail...)
-Les flux non réversibles itinérants : ce qui unifie les mouvements précédents est la référence à la *résidence-base*. Les migrations fonctionnent en boucle, les itinéraires et la durée sont variables. Pour ce dernier type, c'est la résidence antécédente qui est le lieu de départ et non celle d'origine. Le retour au lieu d'origine est improbable ou accidentel.
Pour mesurer la réversibilité, les auteurs utilisent trois indicateurs :

- Redéfinir la notion de *résidence-base*, car elle fixe l'échelle spatiale de la migration et sa réversibilité.
- Les modalités des déplacements dans le temps et dans l'espace (durée, hiérarchisation des lieux...)
- Le devenir des générations issues de l'immigration.

Il convient aussi de prendre en compte les migrations contraintes, les migrations familiales ainsi que les migrations circulaires, qui se sont développées depuis le milieu des années 1970 aux côtés de la migration de travail. Dès lors, un certain nombre d'auteurs considèrent que désormais la migration est devenue globale (Thumerelle, 1988). Christine Wattelar (1988) ajoute qu'avec les difficultés de réinsertion des migrants dans leur pays d'origine, "*des aller-retours s'opèrent entre les pays émetteurs et récepteurs, créant ainsi des "relations triangulaires" entre eux*".

Mais peut-on opérer une distinction nette entre " migration classique " de travail et nouvelles formes de mobilité ? A. Sayad, qui distingue trois âges dans l'émigration algérienne en France : (1) une émigration sur ordre, (2) la perte de contrôle et (3) une " colonie " algérienne en France, met en évidence la complexité du phénomène et la difficulté de distinguer des processus d'évolution linéaires, dans lesquels une migration de travail d'hommes seuls aurait laissé place à une migration familiale, puis au développement actuel de la mobilité :

> " L'analyse conjointe des conditions différentielles qui ont produit différentes " générations " d'émigrés (au sens vrai d'ensemble d'émigrés produits selon un même mode de génération) et des classes diversifiées de trajectoires (ou itinéraires) que réalisent dans l'immigration ces différents types d'émigrés, révèle l'extrême diversité de la population des immigrés : des immigrés appartenant chronologiquement à la même phase de l'émigration (i. e. sensiblement au même âge et de la même période) mais produits selon des modes de génération différents, peuvent différer en tous leur comportement ; inversement, des émigrés séparés dans le temps peuvent être relativement proches les uns des autres [...] " (1977 : 61).

Dans cette perspective et dès le début des années 1950 les travaux de Robert Montagne mettaient déjà en évidence les tendances à venir des migrations. Ainsi, il prévoyait les phénomènes de va-et-vient ou les prémices du regroupement familial (1954).

D'autre auteurs, tel A.Tarrius, mettent l'accent sur la création de territoires circulatoires faits de centralités multiples, lesquelles peuvent être les différentes étapes ou les différents pôles des migrations.

> L’auteur considère qu’il faut nécessairement prendre en compte dans les analyses "l'importance des manifestations identitaires dans la constitution des territoires des grands groupes de migrants". Celles-ci "ne renvoient pas à des processus de sédentarisation, mais à une capacité de perpétuer un rapport nomadisme / sédentarité; ce rapport détermine prioritairement les divers phénomènes de réactivation identitaire, eux-mêmes initiateurs d'urbanités nouvelles" (Tarrius, 1989).

L’intérêt pour l’étude de la circulation migratoire, et la mise en place de champs migratoires multipolaires reste d’une grande pertinence. On peut mentionner les travaux récents de P. Gonin sur les rapports entre circulation migratoire et développement entre le bassin du fleuve Sénégal et la France (HDR, 1997).

C’est dans ce cadre problématique de la mobilité comme phénomène social que nous aborderons dans la suite de ce rapport l’analyse des concepts qui permettent de penser les logiques sociales qui sous-tendent les phénomènes de circulation migratoire. Dans une première partie nous abordons les notions de diasporas, réseaux et systèmes migratoires telles qu’elles ont été discutées dans la littérature scientifique. Dans une seconde partie nous présentons les principales approches de la circulation migratoire dans l’étude des champs migratoires contemporains. La troisième partie, plus exploratoire, discute de la pertinence des concepts utilisés et propose des pistes de recherche encore peu explorées sur les phénomènes de circulation migratoire.

CHAPITRE 1 : DIASPORAS, RESEAUX ET SYSTEMES MIGRATOIRES

DIASPORA

Il convient de préciser que nous n'avons pas pour objectif de recenser de manière exhaustive l'ensemble des auteurs qui ont traité des diasporas, mais d'insister sur ceux qui se sont plus particulièrement intéressés au concept de diaspora en relation avec une problématique sur la mobilité. De ce fait, un certain nombre d'auteurs sont absents de ce travail. On peut citer par exemple l'ouvrage coordonné par Georges Prévélakis (1996), issu du Colloque de Larnaka (1993) sur les diasporas, dont nous n'avons retenu que certaines communications (Prévélakis, Gottman, Sheffer, De Tapia, Abdulkarim, Kolossov). De même, parmi les nombreuses études de cas publiées sur des diasporas spécifiques (juive, arménienne, grecque, chinoise, libanaise…), nous n'avons retenu que celles qui apportaient des éléments à la compréhension des mobilités spatiales.

Le terme de diaspora est d'origine grecque, et signifie dispersion. Il n'a désigné, dans un premier temps, que la dispersion du peuple juif après la destruction par les Assyriens du Royaume d'Israël en 722 avant Jésus Christ. Cette dispersion se poursuivit en 586 av. J.C. avec la prise de Jérusalem par l'Empire de Babylone. Le terme s'écrit alors avec une majuscule (Diaspora). Depuis, diaspora, cette fois sans majuscule, désigne certaines formes de dispersion[7]. Le terme de " diaspora " est pourtant d'un usage récent dans les sciences sociales. Avant 1980 peu de travaux utilisent cette notion, l'association diaspora et peuple juif restant trop évidente pour que les chercheurs l'appliquent à d'autres groupes. Dès 1955 cependant, Max Sorre (Bruneau 1995) suggère que le terme de diaspora pourrait se rapporter à d'autres groupes tels les Arméniens ou les Polonais exilés en France. Les groupes ainsi désignés, à partir du modèle juif, présentent la caractéristique de conserver des liens avec la patrie d'origine et de former des minorités étrangères animées d'un idéal collectif très fort. Après 1980, le concept de diaspora est de plus en plus utilisé par les chercheurs et apparaît aussi dans le langage courant. Des auteurs tels que Bruneau (1995),

Clifford (1994) ou Médam (1993), relèvent que son usage est si fréquent qu'il en perd toute validité scientifique dès lors qu'il désigne de nombreux phénomènes migratoires caractérisés par la dispersion de populations originaires d'un espace national dans plusieurs pays récepteurs. Ce concept, le plus souvent utilisé dans un contexte de circulation des personnes, devient objet de discussion. D'un côté on trouve des chercheurs qui restent proches d'une définition " classique " du terme, et de l'autre ceux qui proposent une nouvelle définition du concept tenant compte du contexte mondial propice aux mobilités de populations. Ces mécanismes de déplacements suivent les contraintes économiques du système capitaliste et mettent en évidence le lien entre globalisation économique et développement des diasporas.

Bien qu'il plonge ses racines dans un passé beaucoup plus lointain, le développement des diasporas correspond à l'intensification des mouvements migratoires durant ce siècle. Les diasporas représentent une forme d'adaptation aux nouveaux modes de transports et de communications, et s'insèrent particulièrement bien dans la mondialisation actuelle, tant de l'économie que des migrations ou des phénomènes culturels. Par leurs caractéristiques propres, elles ont contribué au progrès du bilinguisme ou du multilinguisme dans le monde (Gottman, 1996), ainsi qu'à l'intérêt plus grand porté aux cultures étrangères dans les pays d'accueil (l'exemple est significatif dans la restauration à Londres ou Paris par exemple). A cet égard, la diaspora libanaise peut être présentée comme un modèle d'adaptation à la mondialisation de l'économie par le biais d'une activité financière et commerciale intense, son " savoir circuler " et une faculté d'adaptation aux sociétés d'accueil dans lesquelles elle se trouve (Abdulkarim, 1996).

Des acceptions différentes du concept de diaspora

La définition du concept de diaspora est très variable selon les auteurs, et qualifie des populations très différentes. On peut cependant relever deux grands courants de pensées, qui lui donnent des contenus parfois forts différents. Christine Chivallon (1997), qui se base sur son étude du cas antillais, met en perspective l'approche "britannique" et

[7] Il peut être intéressant de noter que le mot grec *speirein,* qui a donné diaspora en français, veut aussi dire semer, ce qui suggère l'enracinement.

l’approche "française". Alors que dans le domaine scientifique français on assimile les Antillais à une population migrante, les britanniques la considère comme une diaspora.

La conception anglo-saxonne est en général beaucoup plus globalisante, celle des chercheurs français souvent plus restrictive. On peut cependant donner à la recherche anglo-saxonne la primauté dans la théorisation du concept de diaspora. Nous retiendrons dans un premier temps une définition assez générale (Gabriel Sheffer : 1986, 1993; 1996, Esman : 1986, Fossaert : 1989), pour ensuite étudier les différents aspects de cette définition tels qu'ils sont développés dans la littérature française et anglo-saxonne. Gabriel Sheffer (1986) a coordonné un ouvrage de référence sur le sujet : *Modern Diasporas in International Politics* dans lequel les auteurs se livrent à un tour d’horizon de la question à partir d’études théoriques sur le concept lui-même et une série de recherches sur des cas précis (Juifs, Palestiniens...). Dans son article Sheffer, alors qu’il fait remonter la naissance du concept à l’article d’Armstrong (1976) intitulé “ Mobilized and proletarian diasporas ”, estime qu’il serait erroné de considérer que le terme ne peut s'appliquer qu'à la dispersion des Juifs après la destruction du premier temple de Jérusalem. D'autres diasporas ont existé, en même temps que les diasporas juive ou grecque, voire même les ont précédées. L'émergence des diasporas est contemporaine de la cristallisation du concept de patrie (*homeland*) dans la conscience collective des groupes ethniques, et de sa fonction dans l'organisation de ces entités socio-politiques. Des dispersions, que l'on peut nommer diaspora, ont existé depuis l'établissement de telles entités politiques au Moyen-Orient, en Asie, ou ailleurs. Robin Cohen (1997) remarque aussi que des diasporas (grecques par exemple) ont existé avant la diaspora juive et qu'elles n'avaient pas spécifiquement de connotations traumatiques pour les peuples concernés. Certaines, comme la diaspora juive, ont su résister à l'épreuve du temps, alors que la majeure partie a actuellement disparu, comme la diaspora nabatéenne, phénicienne ou assyrienne.

Pour certains auteurs le processus de création d’une diaspora inclut plusieurs critères, tels l’existence d’une communauté ethnique, l’attachement à un territoire, la conscience d’un sentiment identitaire partagé et une situation d’exil. C'est le cas des Juifs, qui ont quitté la Mésopotamie pour s'installer en Eretz Israël sous la conduite d'Abraham et ont progressivement construit un lien fort avec leur nouvelle patrie. Ils se sont ensuite dispersés avec la première destruction du temple. Lors de la seconde destruction du

temple, et ce jusqu'à la création de l'Etat d'Israël en 1948, les Juifs formeront une diaspora privée d'Etat (*stateless*), comme les Palestiniens actuellement, ou les Arméniens à une certaine époque.

Gabriel Sheffer note que depuis la seconde moitié du dix-neuvième siècle, des diasporas, qui présentent de nombreuses similarités avec la diaspora juive se sont développées, et cela particulièrement en Europe. Il cite notamment les Grecs, les Chinois ou les Turcs.

> "Diaspora is a minority group of migrant origin which maintains sentimental or material links with its land of origin"[8] (Esman : 1986, pp. 333-336).

Il faut donc dans cette perspective exclure en premier lieu les migrants qui ont quitté leur pays et sont devenus les éléments dominants dans leur pays d'arrivée (les Anglais en Australie ou en Nouvelle-Zélande). En second lieu des groupes comme les Afrikaners, qui ont coupé leurs liens sentimentaux et économiques avec leur pays d'origine, ne doivent pas non plus être inclus dans les diasporas. De même, les groupes ethniques qui se retrouvent en minorités dans un Etat, non par migration mais par découpage frontalier (i. e. les Druzes au Liban), sont exclus de cette définition.

Trois critères principaux sont mis en avant par Gabriel Sheffer (1993) pour définir une diaspora :

- Le maintien et le développement d'une identité propre au peuple “ diasporisé ”. Cette formation identitaire relève d'une démarche volontariste des individus membres de la diaspora qui se reconnaissent en elle.
- Une organisation interne de la diaspora distincte de celle de son Etat d'origine ou d'accueil. Cette organisation sociale se base essentiellement sur le communautarisme (*communalism*). Celui-ci permet à la diaspora de se distinguer de l'Etat d'accueil sans faire preuve de séparatisme et de pratiquer le lobbying pour défendre ses intérêts.
- Des contacts significatifs avec sa patrie d'origine, sous forme réelle (voyages, remises...) ou mythique, comme l'expression juive "*l'an prochain à Jérusalem*" répétée à la fin de la prière de Pessah.

[8] Traduction : "La diaspora est un groupe minoritaire d'origine migrante qui maintient des liens sentimentaux ou matériels avec sa terre d'origine".

Après avoir mis l'accent sur le manque de théorisation dans la recherche sur les diasporas, Robin Cohen reprend James Clifford (1994) pour souligner que l'archétype juif peut être pris comme base de réflexion, sans pour autant constituer un modèle normatif, qui puisse s'adapter aux nouvelles conditions globales[9]. Cohen (1997) sans remettre en cause "l'archétype" juif, donne deux arguments principaux pour le dépasser. L'histoire diasporique juive ne peut se résumer à un événement traumatique, d'autres migrations, volontaires celles-là, ont animé le peuple juif. L'autre raison est l'utilisation de plus en plus répandue du terme de diaspora dans des contextes très différents. Safran (1991) note que diaspora, considérée comme une "désignation métaphorique" (*a metaphoric designation*), concerne des populations très différentes comme "*les expatriés, les expulsés, les réfugiés politiques, les résidents étrangers, des immigrants, des minorités raciales et ethniques tout court*"[10]. La liste des populations en diaspora fournie par Safran, telle que la donne Cohen (1997), est critiquée par ce dernier qui la trouve parfois trop englobante ou déficiente.

La pensée française insiste d'avantage sur le maintien de l'unité du groupe en diaspora et son mode de fonctionnement. Le développement des moyens de communications modernes permet aux migrants contemporains ainsi qu'aux diasporas d'envisager des "*retours alternatifs*" dans le pays d'origine (Gildas Simon : 1995, pp. 216-222). Isabelle Rigoni (1997) synthétise les principaux attributs des diasporas en empruntant certains critères aux définitions anglo-saxonnes.

- *La cause de l'exil* : Armstrong (1976) différencie les diasporas mobilisées, fondées à partir d'un exil et les diasporas prolétariennes constituées de migrants économiques.
- *La durée de l'exil* : L'exil doit être long car c'est dans la transmission entre les générations de la culture, dans la résistance et le développement des institutions et des réseaux ethniques que se forme une diaspora.

[9] "*We should be able to recognize the strong entailment of Jewish history on the language of diaspora without making that history an definitive model. Jewish (and Greek and Armenian) diasporas can be taken as non-normative starting points for a discourse that is travelling in new global conditions*" James Clifford (1994, p. 303) cité par Robin Cohen (1997, p. 2).

[10] "*Expatriates, expellees, political refugees, alien residents, inmigrants and ethnic and racial minorities* tout court" Safran (1991 : p. 83) cité par Cohen (1997 : p. 21).

- *L'espace de l'exil* : C'est un espace multipolaire. "*L'espace de la diaspora est un espace transnational structuré par une pluralité de réseaux qui voient circuler aussi bien les idées, les individus que les capitaux*" (Rigoni : 1997, p. 47).
- *Le degré de cohésion communautaire* : Une diaspora est souvent l'aboutissement d'une chaîne migratoire, où les primo-migrants ont fait venir leurs proches, ce qui aboutit à la construction d'une communauté dans l'exil.
- *L'existence de liens, réels ou imaginaires, avec le territoire ou le pays de référence* : Des contacts réels sont établis par le biais le plus souvent de *retours alternatifs*, pour employer l'expression de Gildas Simon (1995).

Cette synthèse des différents attributs des diasporas pose cependant la question de la définition d'un " modèle " à partir de critères définis *a priori*.

Dans cette perspective, Robert Fossaert (1989) relève que :

> " l'effectif, la confession, " l'ethnicité " ou les projections coloniales ne suffisent jamais à définir une diaspora et l'on peut évidemment en dire autant de la communauté langagière, de l'activité commerciale, de l'errance plus ou moins permanente ou de l'absence d'un territoire ou d'un Etat de référence ".

Les diasporas combinent ces éléments à certains moments de leur histoire, mais l'on ne peut pas définir une forme idéal-typique de diaspora " *valable en tout lieux et en tous temps* ". Il propose d'étudier les diasporas à " *l'échelle des systèmes mondiaux et des longues durées* " dans une perspective de *macrosociologie historique* pour en comprendre les transformations et les dynamiques.

Diasporas, réseaux et relation au territoire

Réseaux et dynamique “ diasporique ”

Emmanuel Ma Mung (1995; 1996) relève deux caractères morphologiques qui définissent une diaspora : la multipolarité de la migration et l'interpolarité des relations. Ces "*multimigrations*" se font dans l'espace transnational de la diaspora.

> "Les territoires nationaux apparaissent d'abord dans l'espace transnational de la diaspora comme des espaces de plus ou moins grande circulation".

L'auteur définit le rapport des diasporas à l'espace comme une caractéristique particulière de ces formations transnationales qui les différencie des autres groupes migrants :

> "la perception d'extra-territorialité, qui est une forme particulière de représentation de soi dans l'espace". La diaspora ne peut se reproduire dans "un espace physique clos, circonscrit et tangible". "Elle se reproduit alors dans un espace imaginaire, fantasmé, reconstruit à l'échelle internationale" (Ma Mung, 1995).

Emmanuel Ma Mung met ensuite en relation la constitution des diasporas avec le fonctionnement en réseau des groupes migrants et leur pratique de la circulation migratoire. La diversification des pays d'accueil développe la *multipolarisation de la migration*. La circulation accrue des hommes, des capitaux et des marchandises participe à la *densification des espaces migratoires*. Le développement des migrations internationales, l'installation des migrants dans leur espace d'accueil, parallèlement à l'accroissement de la circulation migratoire, et la mise en place d'économies ethniques, participent à la création des diasporas (1996).

Ce même auteur, en étudiant les rapports entre diaspora, localité et ressource spatiale montre que la diaspora est constituée de *localités* inscrites dans une organisation transnationale commune. Les échelles pertinentes pour l’analyse se situeraient donc au niveau transnational et au niveau local.

> “ En effet, la segmentation nationale de l’espace de la diaspora n’a de signification qu’en termes de différences de réglementations, de cultures, de potentialités économiques, c’est-à-dire qu‘elle désigne des opportunités (ou des absences d’opportunités) à migrer et circuler ” (Guillon, Ma Mung, Taboada-Leonetti, 1994 : p. 68).

Ces *localités*, ou pôles diasporiques, entretiennent de nombreuses relations entre elles :

> “ Ces relations physiques (migrations de personnes), financières commerciales, industrielles dessinent et s’appuient sur des réseaux de solidarités familiales et communautaire, d’intérêts économiques et souvent politiques convergents ” (idem, p.69).

Par exemple la diaspora chinoise relocalise ses activités économiques en fonction des opportunités que proposent les différents pays, parallèlement les flux migratoires se réorientent vers les *localités* les plus attractives.

> Tous ces facteurs dessinent “ la trame d’une économie de diaspora caractérisée par la conjugaison d’un type d’organisation économique à la mise en œuvre de ressources spatiales spécifiques ” (idem, p. 72).

Alors que la migration classique formerait un réseau élémentaire (relation entre les pôles et la centralité) la diaspora serait un réseau complexe (relation des pôles entre eux et avec la centralité). Les communautés dispersées formeraient ainsi les contours des territoires des diasporas, alors que les réseaux transnationaux en seraient l'armature. Au sein de ce territoire transnational construit par les diasporas, les rapports entre les communautés dispersées, leur Etat d'origine et leur Etat d'accueil sont complexes.

Du fonctionnement en réseau à la formation identitaire

Le fonctionnement en réseaux transnationaux ne suffit pas à définir une diaspora (Hovanessian, 1998 ; Fossaert, 1989) bien que l'on puisse noter des "similitudes structurelles" entre les deux types d'organisation.

> "Sans vouloir assigner aux diasporas, un statut obligatoirement différencié face à d'autres organisations, on peut néanmoins mettre en évidence les relations entre leur capacité d'organisation et les

> représentations collectives qui sous-tendent des volontés de se structurer" (Hovanessian, 1988).

Martine Hovanessian analyse donc la construction des diasporas en terme d'identité :

> "Ainsi les diasporas ne se mesurent plus uniquement en terme de dissémination spatiale et de mobilités migratoires mais en terme de projet identitaire" (Hovanessian, 1998, p. 22).

Robert Fossaert (1989) précise quant à lui que le propre des identités diasporiques est de se transformer en maintenant l'unité de la diaspora sans se diluer dans d'autres peuples. Martine Hovanessian met en évidence que l'analyse sociologique des diasporas s'accompagne d'une réflexion sur d'autres types de conceptualisation produits dans le champ des relations interethniques :

> " La problématique des diasporas fait partie intégrante de la sociologie des relations interethniques en France qui, à partir du débat critique du modèle républicain d'intégration, rend lisible chez les populations d'origine étrangère, des compétences langagières, relationnelles, culturelles et professionnelles acquises dans plusieurs espaces migratoires " (Hovanessian, 1998).

D'autres auteurs enfin voient dans la diaspora "la conséquence d'une histoire politique" ; des peuples se voient refuser à certains moments de leur histoire le droit à un Etat, et se constituent alors en diaspora (A. Ter Minassian (1997), J. Yacoub (1995). M. Hovanessian le souligne :

> " cette appréhension des diasporas associée à un destin géopolitique pose la contrainte massive d'une exclusion du territoire, d'un départ ou d'un déplacement forcé, engendrant dans l'exil, une " conscience de minoritaire ". Toute la question demeure dans ce passage de la conscience de minoritaire à l'évocation d'une organisation en diaspora " (1998 :19).

Enfin l'auteur, suite à ses recherches sur les Arméniens, propose d'envisager que :

> " l'existence en diaspora se mesure surtout par une absence de correspondances entre les identités et les identifications nationales, entre les formes d'intériorisation identitaire et les manières d'être appréhendé par l'autre malgré des citoyennetés confirmées" (1998 : 25).

Diaspora et relations aux pays d'origine et d'accueil

Les relations des diasporas avec leur Etat d'accueil et avec leur Etat d'origine sont un des éléments déterminants de la mobilité des groupes migrants qui les composent. Le degré d'attachement à l'Etat d'origine influence l'importance de la circulation migratoire entre les pôles de la diaspora et la centralité originelle.

Les relations entre les diasporas et leur Etat d'accueil concernent les différentes stratégies d'intégration et de comportement adoptées et les activités déployées dans l'espace social. Selon Gabriel Sheffer (1993), l'assimilation totale des minorités ethniques n'est guère envisageable et on observe une plus grande tolérance à des formes de pluralisme. L'assimilation est renvoyée à des décisions individuelles, mais ne relève pas d'une stratégie communautaire au niveau des institutions diasporiques. Selon lui, les diasporas qui disposent d'un Etat d'origine peuvent choisir des stratégies isolationnistes dans les Etats d'accueil. Cela leur permet de se servir du lobbying comme moyen de communication et de pression sur leur gouvernement d'accueil. Par contre, les diasporas privées d'Etat (*stateless*), comme les Palestiniens ou une partie du *Yishouv* (les Juifs de Palestine) avant 1948, peuvent choisir le sécessionnisme, afin de créer leur Etat propre.

La patrie d'origine tend à considérer sa diaspora comme un instrument de promotion de ses intérêts particuliers. Dans le cas des diasporas privées d'Etat, la marge de manœuvre des organisations diasporiques peut être plus grande que celle des organisations de l'intérieur. La diaspora devient alors l'instrument politique majeur de la lutte de libération nationale. Ce débat a animé la création de l'Etat d'Israël en 1948, certains pensant que le *Yishouv* était le principal acteur de l'émergence de l'Etat, alors que la diaspora, avec le développement du mouvement sioniste, s'en attribue la paternité. Cela a été le cas de la diaspora palestinienne de 1967, date de son émergence réelle, à 1987, date à laquelle l'intifada des Palestiniens a recentré le conflit à l'intérieur du territoire de la Palestine historique.

La question de la double allégeance pose problème tant pour le pays d'origine que pour le pays d'accueil (Sheffer, 1996). Mais elle en pose aussi pour la diaspora elle-même. La gestion des communautés en diaspora lors de tensions entre les deux pays devient problématique. Quelle attitude la diaspora doit-elle adopter ? Cette question se pose de façon encore plus importante dans le cas des diasporas privées de leur Etat. Quelle attitude les Palestiniens du Liban devaient-ils adopter face à la crise entre l'OLP et l'Etat libanais pendant la guerre civile ? Se ranger du côté de l'OLP et risquer un nouvel exode vers une destination inconnue, ou se ranger du côté de l'Etat libanais et perdre tout moyen de se défendre ? La diaspora devient alors souvent un instrument politique tant pour l'Etat d'origine que pour l'Etat d'accueil.

Des réseaux transnationaux se mettent en place entre les différentes communautés de la diaspora et leur patrie. Par ces réseaux transitent des informations, des déplacements d'individus, de l'argent... Dans de nombreux cas, l'estimation des flux financiers est assez difficile. Pour la diaspora juive ces chiffres sont connus avec une certaine exactitude. Depuis les années 1980, le montant annuel des remises de la communauté juive des Etats-Unis vers Israël est de 300 millions de dollars, les remises annuelles des autres communautés sont de 200 millions de dollars, et les investissements s'élèvent à 600 millions de dollars pour cette période. En comparaison, Gabriel Sheffer (1996) estime que l'OLP, durant la même période, n'a reçu que 5 % de ce montant. Des études réalisées par la Banque Mondiale et le FMI montrent que ces sommes sont transmises par des individus, mais transitent ou sont versées directement par des organisations diasporiques (Sheffer, 1996).

Typologies des diasporas

Les diasporas, considérées comme des constructions sociales transnationales, peuvent être caractérisées de différentes façons. Les typologies produites par les chercheurs diffèrent de façon significative et varient selon les critères retenus par les auteurs.

Alain Médam distingue les diasporas cristallisées des diasporas fluides (Médam, 1993). Les premières remontent au début du siècle, elles sont dotées d'institutions organisées qui gèrent leurs activités. Elles prennent souvent part au pouvoir dans le pays d'accueil. Leur

mobilité géographique est réduite. Elles se sont implantées durablement dans leurs pays d'accueil respectifs. Au contraire, les diasporas fluides seraient, elles, en voie de stabilisation. Elles sont encore mal organisées, et mal stabilisées géographiquement. Elles sont susceptibles de changer de pays d'accueil brutalement en fonction des aléas politiques qu'elles subissent. C'est le cas par exemple des Palestiniens du Koweït qui, bien qu'installés depuis longtemps et bien intégrés dans ce pays, ont dû fuir ce dernier après la guerre du Golfe en 1991.

Parmi les diasporas cristallisées ou flottantes, les diasporas *dynamiques* connaissent une très grande efficacité de leurs réseaux transnationaux : ainsi la diaspora chinoise s'est dotée d'institutions financières et pratique l'entreprenariat ethnique. De l'autre côté se trouvent des diasporas *amorphes* avec des réseaux qui sont très peu efficaces.

Alain Médam dresse une typologie des diasporas essentiellement basée sur le degré de cohésion de l'organisation diasporique. Michel Bruneau propose, lui, une typologie basée sur le lien de parenté élément fondateur selon lui de l'organisation de la diaspora. La diaspora s'organise aussi à partir de sa culture propre, au sein d'organisations communautaires. Trois éléments vont exprimer alors la spécificité des diasporas : l'entreprise (pour les Libanais), la religion (Juifs, Grecs pontiques) et la politique (Tibétains, Palestiniens) (Bruneau, 1992). Chaque diaspora va alors fonder son organisation autour d'un de ces trois types, ou de plusieurs d'entre eux.

Gabriel Sheffer (1993) opère une distinction simple entre diasporas n'ayant pas d'Etat d'origine, ou ayant été privées de son Etat d'origine (*stateless*), et les diasporas ayant un Etat d'origine (*state-based*). Dans le premier cas on retrouve les Palestiniens et les Tibétains. Pour celles qui ont un Etat d'origine, Gabriel Sheffer les divise en quatre catégories :

1. Les diasporas classiques comme les Juifs ou les Chinois, elles sont très anciennes et très structurées.
2. Les diasporas de type vétéran comme les Grecs ou les Italiens qui sont plus récentes mais sont assez fortement structurées.
3. Les diasporas naissantes comme les Coréens.

4. Enfin les diasporas dormantes comme les Américains en Europe ou en Asie. Les réseaux de ce dernier type de diaspora ne sont plus actifs, le lien communautaire devient faible.

Ce qui distingue les diasporas a trait au mode d'organisation communautaire qui détermine leur cohésion. Trois types de réseaux prédominent dans cette organisation. Ce sont les réseaux politiques, économiques et culturels. Ces trois éléments forment la base même de la diaspora. L'ancienneté de la diaspora est un élément qui joue considérablement sur le degré d'organisation de la communauté, c'est donc un élément fondamental.

Robin Cohen (1997) propose une typologie des diasporas existantes, comme base de réflexion sur le concept de diaspora. Sa typologie repose sur le, ou les, caractère(s) principaux des diasporas. En général, elles combinent différents critères.

Type de diaspora	**Exemples cités**
Victime / réfugié	Juifs, Africains, Arméniens Autres : Irlandais, Palestiniens
Impériale / coloniale	Grecs anciens, Britanniques, Russes Autres : Espagnols, Portugais, Allemands
Travail / service	Indiens, Chinois et Japonais, Sikhs, Turcs, Italiens sous contrats,
Commerce / affaires / professionnel	Vénitiens, Libanais, Chinois Autres : Indiens et Japonais d'aujourd'hui
Culturel / Hybride / post-moderne	Peuples carribéens Autres : Chinois et Indiens d'aujourd'hui

Extrait et traduit de Cohen (1997), p. 178

Ces typologies ont une valeur indicative et se veulent être plus des cadres de réflexion que représentatives d'une réalité observée. En fait, chaque diaspora est unique et évolue considérablement avec le temps. L'enracinement progressif des communautés " diasporisées " dans leur Etat d'accueil modifie le rapport aux Etat d'accueil et d'origine, sans toutefois remettre en cause, la vivacité et la dynamique des diasporas.

Diaspora et circulation migratoire

L'exode est une caractéristique fondamentale pour la compréhension des phénomènes diasporiques, mais ne suffit pas à les expliquer. Ce sont les réseaux, qui relient les différentes communautés éparpillées, qui en forment l'armature. Par ce système réticulaire, les diasporas s'inscrivent dans l'espace et donnent à la géographie un nouveau terrain d'étude (Prévélakis, 1996).

Alain Tarrius (1992) traite de la notion de "territoire circulatoire" qui, selon Martine Hovanessian :

> "introduit l'idée que le mouvement spatial est investi de ce sens social et que des socialisations se créent dans et par le mouvement, qui dessinent un devenir de ces groupes migrants" (1998 :20).

Dès lors le concept de circulation migratoire dans un espace économique n'est-il pas mieux adapté pour saisir le contexte diasporique ? Il ne suppose pas la dualité de lieux "*chez soi* / *ailleurs*", et décrit plutôt une fluidité spatiale entre des pôles migratoires (ou la notion de mobilité spatiale, qui ne fige pas le déplacement dans le concept de migration qui peut apparaître par trop rigide ou inadapté à certaines situations). Comment s'insère la mobilité dans le cadre de l'organisation diasporique ? Ces questions dans le cas des migrations en diaspora nous invitent à reconsidérer les types de migration à partir d'une complexité migratoire nouvelle et d'une plus grande aisance dans la mobilité spatiale. La migration n'est plus vécue comme une rupture ou une parenthèse mais comme partie intégrante d'une organisation sociale.

La problématique migratoire occupe une place prépondérante dans l'analyse des diasporas. La constitution d'une diaspora suppose la création de pôles diasporiques que sont les différentes communautés dispersées (ou établissements diasporiques) par l'exode initial. Entre ces pôles se tissent des réseaux (sociaux, économiques, d'information...), le plus souvent en parallèle des filières migratoires qui animent la diaspora. Par exemple, les réseaux économiques créés par les remises des migrants illustrent la place prépondérante de la migration dans les liens tissés entre les différentes communautés.

Les "systèmes migratoires" des diasporas mobiles font preuve d'une grande plasticité tant dans leur extension spatiale (constitution des pôles) que dans leur fonctionnement. On se trouve face à un système en perpétuelle redéfinition qui génère de la circulation migratoire. Un certain nombre d'individus se déplacent sans cesse d'un pôle à l'autre de la diaspora, à la recherche d'un statut juridique plus favorable, d'un emploi ou opèrent un regroupement familial... Pour A. Tarrius, ces manières de pratiquer la mobilité sont un trait caractéristique des diasporas, rendues possibles par l'équivalence des lieux pour les membres de la diaspora. On assiste alors à la constitution d'un territoire nomade, dans lequel les groupes de migrants se déplacent..

D'après Robin Cohen (1995) l'expérience diasporique de la fin de l'époque moderne repose sur le rapport entre mobilité des biens matériels et immatériels et des personnes. Il met en évidence trois facteurs qui contribuent à une circulation migratoire accrue entre les différents pôles des diasporas :

- Une économie mondiale avec des transactions plus denses et plus rapides entre les régions et sous-régions en raison de meilleurs moyens de communication, du transport moins cher et des effets du commerce libéral, et de la politique des flux de capitaux libres.
- Des formes de migrations internationales qui accentuent les relations contractuelles, les postes intermittents, le séjour à l'étranger opposé à l'installation définitive, et l'adoption exclusive de la citoyenneté du pays de destination
- Une culture cosmopolite et hybride créée et soutenue par la transmission par satellite, la vidéo, le tourisme, la publicité et les médias ainsi que les industries de divertissement de masse.

Cette forte interconnexion entre diaspora, réseaux et circulation migratoire, pose le problème de la délimitation de la construction diasporique. Le fonctionnement en réseaux ainsi que la pratique de la circulation migratoire ne sont pas des attributs exclusifs des diasporas.

Diaspora ou réseaux structurés ?

Il apparaît difficile de déterminer, malgré ou en raison de la multiplicité des définitions, si une population migrante forme ou non une diaspora. Isabelle Rigoni (1997) illustre bien cette difficulté en étudiant le cas de la migration turque. Les migrants turcs développent des "*formes multiples de réseaux*" (migratoires, religieux, politiques...). Lesquels réseaux regroupent de nombreux types "*d'organisations interconnectées*" entre elles. Elle s'interroge en ces termes :

> "Suffit-il aux migrants de développer puis de maintenir des réseaux associatifs transnationaux pour leur apposer le label de diaspora ?"

La Turquie a sur son territoire une multitude d'ethnies et de confessions religieuses différentes. L'appartenance à une communauté ou à une autre peut influer sur le motif d'émigration et aussi sur le type de réseaux transnationaux que va constituer la communauté (un Kurde fuira les persécutions politiques, un sunnite partira s'enrichir...). La majorité des auteurs parlent d'une diaspora turque, à l'exception de Stéphane de Tapia qui émet quelques réserves en raison de la grande diversité et de la forte mobilité des migrants turcs. La migration turque est multipolaire.

> Son extension géographique "apparaît structuré[e] par des relations complexes, construites entre pays d'origine et pays d'accueil (circulation migratoire)" (De Tapia, 1996 : 34).

Les premières vagues migratoires turques mettent en place des communautés dispersées qui vont constituer l'armature principale de réseaux socio-économiques sophistiqués.
Pour I. Rigoni, de 1950 à 1980, date du coup d'Etat militaire, le processus migratoire turc est assez traditionnel. A partir de 1980, on assiste à la formation de réseaux transnationaux turcs, kurdes et assyro-chaldéens différenciés avec l'arrivée de nouveaux migrants.

> "La dichotomie élaborée par Armstrong est ici opérante; dans le cas des Turcs et des Kurdes, les migrants (sinon les diasporas) mobilisés ont dynamisé les migrants (sinon les diasporas) prolétariens" (1997 : 54).

Les migrants turcs semblent en effet présenter certains traits morphologiques d'une diaspora (cohésion communautaire, importance de la patrie d'origine, nombreux réseaux transnationaux...), cependant la migration ne semble pas assez ancienne pour déterminer de façon catégorique leur constitution en diaspora. Néanmoins, les Kurdes et les Assyro-

chaldéens (pour ces derniers particulièrement aux Etats-Unis) semblent former des diasporas. On pourrait parler alors de diaspora(s) turque(s) au pluriel plutôt qu'au singulier.

La même question peut se poser dans le cas de la migration marocaine ou tunisienne. Bien que l'on assiste à une multipolarisation de la migration marocaine (M. Lazaar : 1996), et de la migration tunisienne (A. Bel Haj Zekri : 1996) et à un accroissement de la circulation migratoire de ces populations migrantes, dû essentiellement à la fermeture progressive des pays européens à l'immigration en 1973-74, peut-on pour autant parler de "diasporas maghrébines" comme le fait Gildas Simon (1995) ?

D'une manière générale, certains auteurs s'interrogent sur l'utilisation du terme de diaspora.

> "L'univers antillais ramené à la notion de diaspora et à ses différentes acceptions, nous parle-t-il d'une réalité sociale ou de celui qui en construit les formes d'intelligibilité ?" (Chivallon : 1997, p. 149).

Martine Hovanessian critique aussi l'utilisation du terme de diaspora en écrivant :

> "Les discours sur les diasporas ne participent-ils pas en creux, malgré eux, à la multiplication des signes d'une modernité qui nous déborde, camouflant l'analyse en terme de rapports dominant/dominé et de modification des formes de pouvoir, pour surcharger les repères et le sens et gommer le politique ?" (1998 : 26).

Cette dernière remarque demande une discussion. Certaines diasporas se fondent pour partie sur des revendications politiques suite à des persécutions qu'elles ont subi en tant que minorités dans leurs pays de résidences (comme les Juifs en Europe, les Arméniens en Turquie, les Tibétains ou les Palestiniens). La diaspora d'une façon générale peut aussi être interprétée comme une résultante des rapports dominants/dominés. Dès lors, il ne s'agit pas d'occulter ce rapport de domination, mais bien au contraire de l'intégrer à l'analyse des modes de constitution des diasporas. De même, loin de négliger l'importance du politique dans l'étude des diasporas, de nombreux auteurs (Yves Lacoste par exemple du côté français, ou Gabriel Sheffer pour les anglo-saxons) fondent leur analyse sur le caractère et le rôle politique des diasporas tant dans la sphère des Etats-nations que dans celui des relations internationales.

Les débats scientifiques actuels sur la diaspora ont pour point commun de s'inscrire dans un contexte économique de globalisation des marchés. La situation d'interdépendance des économies a permis des mouvements de population importants et mis en contact une diversité des cultures. Dans cette perspective la diaspora est un phénomène éminemment moderne.

Les débats autour de la définition des diasporas ne concernent pas uniquement le strict point de vue scientifique, ils renvoient également à la dimension du politique et à la légitimité des revendications d'un groupe. Les processus de déterritorialisation, la formation de réseaux transnationaux nous incitent donc à requestionner le concept de diaspora et à y voir une nouvelle dynamique d'organisation sociale qui s'applique à des groupes étendus qui organisent et structurent les modalités de leur vie économique, sociale, religieuse, culturelle, familiale en fonction des réseaux transnationaux.

LES RESEAUX

Cette partie sur la notion de réseaux n'a pas pour objectif de recenser l'intégralité des publications scientifiques sur les réseaux sociaux. Ce travail, d'une ampleur considérable au regard de l'importance des travaux sur ce sujet, ne présenterait pas un intérêt scientifique appréciable pour notre étude. Nous nous sommes donc centrés sur l'étude des réseaux migratoires et leur rôle dans le développement et le maintien de la mobilité des groupes migrants.

Marie-Françoise Durand, en interrogeant l'apport de la géographie à la connaissance des migrations, propose une approche basée sur l'étude des territoires et des réseaux. Elle envisage deux thèmes majeurs pour aborder les migrations :

-Les acteurs étatiques, malgré leur difficulté à maîtriser les migrations, demeurent des acteurs de premier plan.

-La circulation dans les réseaux de l'économie mondiale.

> "La forme spatiale dans laquelle fonctionnent [les] échanges (de biens, de capitaux, de services, d'informations et d'hommes, en une transaction quasi généralisée) est celle du réseau" (Durand, 1994, p. 148).

Les réseaux connectent les différents ensembles territoriaux, en donnant la primauté à la connexité et aux nœuds plus qu'à la distance spatiale. Les migrations, qui fonctionnent en réseau, sont une des réponses possibles à la division internationale du travail, aux côtés des transferts de capitaux ou de savoir-faire.

> "Des chaînes de solidarité et des circuits d'échange, qui ont, en règle générale, peu à voir avec les Etats, relient très fortement des lieux entre eux" (Durand, 1994, p.149). "Une filière, chaîne de solidarités sociales inscrite dans une structure spatiale en réseau, s'ouvre, se dessine et s'installe autour des trajectoires, des relais et des points d'ancrage des pionniers, qu'ils soient spontanés ou appelés" (Durand, 1994, p.150).

Origines et développement des analyses de réseaux

L'analyse en terme de réseaux sociaux est apparue avec les travaux de l'Ecole de Chicago dans les années 1920 aux Etats-Unis, concernant essentiellement la sociologie urbaine et l'intégration des communautés d'immigrants à Chicago. Une partie des travaux pionniers de l'Ecole de Chicago a été reprise par des géographes comme Robert Montagne qui s'est intéressé à l'immigration des Algériens en France dès 1954. Ce type d'approche s'est ensuite généralisée dans les années 1980. Cet intérêt porté aux réseaux transnationaux est un champ actuellement exploré par les chercheurs. L'organisation d'un colloque intitulé "Réseaux transnationaux entre l'Europe et le Maghreb" à Aix-en-Provence les 29-30 juin et premier juillet 1998 le montre.

Isabelle Taboada-Leonetti (Guillon, Ma Mung, Taboada-Leonetti, 1994) fait remonter l'étude en terme de réseaux sociaux à la sociologie urbaine américaine des années soixante. Les analyses sociologiques mettaient en évidence la persistance des liens sociaux et des réseaux de solidarité des communautés villageoises installées en ville contrairement aux hypothèses développées antérieurement qui prédisaient la destructuration de ces petites communautés villageoises (Tönnies (1887), Wirth (1938), Simmel (1950)). Elle poursuit en ajoutant que les analyses de réseaux (*network analysis*) ont été théorisées entre autre par Barry Wellman à la fin des années 1970 aux Etats-Unis, afin de dépasser les analyses en terme de communautés, jugées insatisfaisantes.

Les intérêts de l'analyse des réseaux

Le réseau migratoire permet une analyse qui se situe entre les macro-théories, qui donnent la prédominance au contexte du pays de départ et d'arrivée sur la décision de migrer, et les micro-théories, qui privilégient la décision rationnelle individuelle. De plus en plus de chercheurs donnent de l'importance au meso-niveau qui tente de mettre en relation les macro et micro conditions (Malmberg, 1997).

Isabelle Taboada-Leonetti, dans une étude sur la communauté chinoise d'Ile de France, relève deux avantages principaux à utiliser l'analyse des réseaux. Bien que " l'intégration à la française " envisage un rapport entre un individu citoyen (ou futur citoyen) et l'Etat,

> " les populations immigrées ont toujours produit des réseaux de solidarités primaires, des formes d'intégration communautaire, constituant une assise à partir de laquelle les immigrés pouvaient considérer avec sérénité les relations hors-communauté et l'assimilation à terme ". Elle poursuit, " nous avons choisi d'étudier le fonctionnement des populations immigrées d'origine chinoise à partir d'analyses en réseaux, qui ne préjugent pas a priori d'un quelconque niveau de structuration ou de territorialisation " (Guillon, Ma Mung, Taboada-Leonetti, 1994 :77). Elle relève aussi que " l'analyse des structures des relations des migrants en termes de réseau a l'avantage de dépasser le dualisme " relations avec les compatriotes/relations avec le pays d'accueil " qui est le propre des études classiques sur l'immigration " (idem, p. 82).

Il est reconnu depuis longtemps que les réseaux basés sur la famille, les amis ou la communauté créent des liens entre les communautés de départ et d'arrivée et donnent une structure aux populations migrantes (Monica Boyd : 1989, Katuszewski et Ogien : 1981, Guillon, Ma Mung, Taboada-Leonetti, 1994). Cependant, la façon dont opèrent ces réseaux est encore peu étudiée, et pourtant l'on sait que les réseaux peuvent modifier la forme et l'amplitude de la migration, ainsi que les communautés de départ et d'arrivée. Il est alors possible de se demander si en mettant en relation communauté de départ et d'arrivée, le réseau peut se présenter comme un support de la circulation migratoire ?

Un début de réponse est apporté par Faist (1997), qui note que le développement économique des pays du sud ne semble pas réduire l'émigration et que les volumes

d'émigration varient considérablement entre des pays de même niveau de développement économique. L'analyse des migrations à l'aide des réseaux lui permet d'avancer des hypothèses quant à la persistance et aux modifications des mouvements migratoires. Ses analyses portent sur la mise en relation du pays d'origine et du pays d'accueil, sur l'immigration familiale qui se développe depuis les années 1970, sur l'analyse des dynamiques des mouvements migratoires et enfin sur les limites des politiques migratoires, en analysant les initiatives propres des groupes migrants.

Définitions

Définitions du réseau

Les réseaux sont des structures simples qui s'intègrent et peuvent évoluer, selon certains auteurs, dans des systèmes complexes tels que les systèmes migratoires (Kritz : 1992, Malmberg : 1997, Faist : 1997). Le *Dictionnaire des Sciences Humaines* (1994) reconnaît à l'Ecole de Chicago la mise en évidence de l'importance des réseaux dans les relations sociales. Il relève dans l'ouvrage célèbre de Thomas et Znaniecki (*The polish peasant*, 1927) l'importance de la fonction des réseaux dans l'organisation des groupes sociaux. Le réseau est une :

> "configuration observable, et relativement durable, réunissant par des liens de nature et de fonctions un certain nombre d'individus à l'intérieur d'un groupe, d'une situation ou d'une société plus large. L'analyse des communautés paysannes par Thomas et Znaniecki […] a mis en évidence l'importance des réseaux dans l'organisation des relations sociales entre individus. […] Les relations y sont d'avantage marquées par l'influence que par l'autorité." (1994, Gresle & al., p. 322).

Dans le champ de la géographie, Milton Santos (1997) définit le réseau comme une infrastructure matérielle qui permet le transport d'individus, de matière ou d'informations, et comme une construction sociale qui donne du sens au réseau.

A partir d'une série d'études sur les élites de la diaspora palestinienne ou chinoise, Ariel Colonomos définit le réseau dans le champ des études transnationales comme :

> “ une organisation sociale composée d'individus ou de groupes dont la dynamique vise à la perpétuation, à la consolidation et à la progression des activités de ses membres dans une ou plusieurs sphères socio-politiques. Défini par la multiplicité quantitative et qualitative des liens entre ses différents composants, le réseau ne suppose pas nécessairement, contrairement à l'institution, un centre hiérarchique et une organisation verticale. Sa structure large et horizontale n'exclut pas pour autant l'existence de relations de pouvoir et de dépendance dans les différentes associations internes et ou dans ses relations avec les unités politiques externes ” (Colonomos, 1995).

Définitions du réseau migratoire

En dépit de la diversité des définitions des réseaux migratoires, il faut remarquer que ce sont les travaux de chercheurs américains et anglo-saxons qui ont les premiers définis de façon théorique les réseaux migratoires. Douglas Massey (1988), qui étudie essentiellement les migrations à la frontière Etats-Unis / Mexique, définit le réseau migratoire comme :

> "l'ensemble de liens interpersonnels qui relient les migrants, les futurs migrants, et les non-migrants dans les espaces d'origines et de destination, à travers les liens de parenté, d'amitié, et une origine communautaire partagée".

Gurak & Caces (1992), Massey (1988) ou Kritz (1992) se basent sur des études empiriques sur les migrants mexicains, ou dominicains et colombiens à New York pour définir le réseau migratoire. Celui-ci n'est pas nécessairement hautement institutionnalisé, il est plutôt un ensemble de relations qui tournent autour d'un principe organisateur qui sous-tend le réseau : échanges réciproques[11] ou objectifs communs. Les réseaux sociaux ne sont généralement pas définis par des normes rigides, ce qui leur permet une adaptation plus facile à leur contexte socio-spatial que des groupes institutionnalisés. Les réseaux sociaux sont différents des groupes sociaux (bien qu'une famille puisse recouvrir partiellement un réseau) en cela qu'ils sont plus enclins à changer de forme et de fonction. L'appartenance à un réseau en tant que membre est variable dans le temps et dépend essentiellement du

[11] Isabelle Taboada-Leonetti (1994) note que cette réciprocité peut générer une asymétrie de l’échange. Les échanges ne sont pas toujours d’une “ valeur ” équivalente. Il ne faut donc pas voir le fonctionnement en réseau comme uniquement positif et bénéfique pour tous. Il reproduit aussi, dans une certaine mesure, les rapports de pouvoir au sein d’un groupe.

principe organisateur qui sous-tend le réseau ainsi que des nécessités perçues comme principales par les membres du réseau.

On peut cependant noter l'existence de réseaux plus institutionnalisés d'élites (*élite institutional networks*) qui permettent la migration de personnel qualifié, qui peuvent être le fruit des multinationales. Le fonctionnement de ces réseaux sert d'infrastructure à la circulation migratoire des travailleurs qualifiés (Salt : 1992, 1983-1984 et Findlay : 1990). D'autres types de réseaux calqués sur les réseaux légaux existent de façon illégales, mais fonctionnent sur le même modèle.

Katuszewski & Ogien (1981) montrent l'importance des réseaux de parenté dans la constitution des réseaux de migrants en se basant sur une étude concernant les migrants algériens :

> "C'est en considérant à la fois l'aspect ouvert du réseau de parents étudié, son extension possible en dehors des limites géographiques distinguant la France de l'Algérie et le fait qu'il repose sur des unités de type nucléaire susceptibles de s'agréger selon les circonstances que l'on analysera certaines relations entre les membres du réseau" (p. 67).

Gurak et Caces (1992) vont dans le même sens en notant que, plus les liens entre les acteurs d'un réseau sont faibles, plus il est difficile de maintenir l'arrangement social lorsque la distance entre les acteurs augmente. De ce fait, le plus souvent, les réseaux observés sont familiaux ou amicaux. Dans leur étude sur la communauté chinoise d'Ile de France, Guillon, Ma Mung, Taboada-Leonetti (1994) relèvent l'importance particulière des réseaux familiaux dans la structuration et le fonctionnement de cette communauté. Isabelle Taboada-Leonetti envisage plusieurs formes de solidarités qui débouchent sur plusieurs types de réseaux sociaux.

> " Des niches communautaires, à l'image de celles qu'élaborent toutes les vagues migratoires à leurs débuts, mais au sein desquelles peuvent se développer des formes d'entreprenariat ethnique et des classes de notables plus durables. Des réseaux communautaires stratifiés et fonctionnels, s'implantant en partie territorialement dans des quartiers de sortes de " colonies " immigrées, et qui pourraient conduire à terme à la constitution de minorités ethniques. Ou encore de réseaux élargis bi-nationaux, constituant un espace migratoire s'appuyant à la fois sur le pays d'origine et sur le pays de résidence. [...] Enfin d'espaces

> migratoires transnationaux, sur le modèle des diasporas... ” (Guillon, Ma Mung, Taboada-Leonetti, 1994 : 75).

Kritz & al. (1992) notent que les réseaux ne sont que rarement à l'origine de flux migratoires. Ce sont le plus souvent les contextes historiques et économiques (tel que le recrutement direct dans le pays d'origine par des entreprises ou l'Etat d'accueil) qui génèrent des flux migratoires, lequels peuvent ensuite être maintenus et structurés par des réseaux sociaux. Les auteurs insistent sur l’importance des acteurs migrants dans la construction des réseaux migratoires.

La place du réseau dans l'analyse migratoire

Selon Faist (1997), une étude sociologique des migrations internationales nécessite trois niveaux d'analyses : le niveau structurel qui comprend les structures politiques, économiques et culturelles des pays d'accueil et de départ au sein du système international (chômage, instabilité politique...) ; le niveau relationnel où l'on étudie la densité des relations entre migrants et non-migrants dans le pays d'origine et d'arrivée (formation de réseaux sociaux...) et enfin le niveau individuel où se détermine la liberté de chacun de partir ou rester.

MACRO-NIVEAU : STRUCTUREL	MESO-NIVEAU : RELATIONNEL	MICRO-NIVEAU : INDIVIDUEL
opportunités (structures politiques, économiques et culturelles)	collectivités et réseaux sociaux (relations sociales)	valeurs, attentes et ressources (degré de liberté)
économique : -revenu et différence de chômage, accès au capital **politique :** -régulation de la mobilité spatiale (lois nationales et réglementation internationale) -répression politique et conflits inter-ethniques interdépendance dans les relations inter-étatiques **ensembles culturels** *:* -normes dominantes et discours **démographie et écologie** *:* -croissance de la population -disponibilté en terres arables -niveau technologique	**liens sociaux** *:* -liens forts : familles et ménages -liens faibles : réseaux de migrants potentiels, de non-migrants et d'intermédiaires -liens symboliques : organisations religieuses et ethniques **capital social :** ressources disponibles pour les migrants potentiels et non-migrants du fait de la participation aux réseaux et collectivités à travers des liens faibles, forts et symboliques.	**valeurs individuelles :** (objectifs, préférences et attentes) -santé, statut, confort, stimulation, autonomie, affiliation, moralité **ressources individuelles:** -capital financier -capital humain : niveau de scolarisation, formation professionnelle -capital culturel : visions communes; prévisions, mémoire, symboles partagés -capital politique : droit de vote.

Extrait et traduit deThomas Faist (1997)

Le rôle des réseaux dans le processus migratoire

Les limites de l'approche "classique" des réseaux

Light & al. (1993) critiquent la "théorie classique" des réseaux qui trouve en elle-même certaines limitations car les réseaux ne feraient que faciliter la migration. *Sans modifier l'offre dans le pays d'accueil* (en emploi, logement...), ils ne font que *faciliter l'accès du migrant* à certaines sphères socio-économiques du pays d'accueil. Cette facilitation serait leur seule raison d'être.

La saturation économique d'un espace réduit considérablement l'efficacité des réseaux migratoires. Même un réseau très efficace ne peut trouver un emploi, voire un logement, lorsque l'offre se tarie. L'effet auto-entraînant du réseau perd de son efficacité. De nouvelles destinations doivent alors être trouvées. Les théoriciens des réseaux migratoires n'expliquent pas comment les réseaux se relocalisent lorsque les localités pré-existantes sont toutes saturées.

Réseaux migratoires et offre d'opportunités

Après une critique de la "théorie classique" des réseaux, Light & al. (1993) proposent une analyse plus poussée qui se base sur des études empiriques concernant l'entreprenariat ethnique dans les villes américaines. Les réseaux ont pour effet d'accroître les gains financiers et les opportunités de logement dans les régions d'accueil grâce à une augmentation de l'efficacité de la recherche et des chances pour les immigrés d'occuper les postes vacants. L'exclusion des nationaux de certains types d'emploi "*fait du réseau une ressource ethnique compétitive pour la population immigrée*" (Light & al., 1993, p. 30). Les ressources mobilisées par les migrants par le biais des réseaux peuvent modifier l'économie locale en la stimulant de trois façons principales :

1. Les liens entre les réseaux permettent le transfert de fonds des nouveaux migrants vers leur pays d'accueil et donc la création d'entreprises, donc d'emplois.
2. Les entrepreneurs étrangers achètent des entreprises et des logements aux nationaux, ils repoussent donc la saturation du marché local pour les nouveaux arrivants.
3. Les réseaux d'immigrants entrepreneurs créent des nouvelles entreprises, des nouveaux logements, dans le cadre d'une *économie d'immigrants*, qui créent des opportunités nouvelles pour les nouveaux arrivants. L'économie des immigrants peut augmenter lorsque l'économie nationale du pays d'accueil est en déclin. La seule façon pour les immigrants d'accueillir de nouveaux migrants est de créer par eux-mêmes de l'emploi dans le cadre de l'entreprenariat ethnique.

Hassan Boubakri (1985) décrit le système commercial jerbien, fondé sur une continuité entre les générations de l'activité commerciale et la sélection des nouveaux migrants. Le commerce ethnique, par la création d'une offre d'opportunité, favorise la circulation migratoire des entrepreneurs migrants par le recrutement de nouveaux employés ou associés dans le pays d'origine et le développement des activités commerciales sur les deux rives de la Méditerranée. Lorsque les plus âgés retournent en Tunisie, des jeunes sont pris comme apprentis dans le commerce à Paris. Dans la majorité des cas l'individu est recruté dans la famille agnatique ou dans la communauté villageoise ou de quartier. Ce mode de fonctionnement permet au migrant de rentrer à Jerba lorsqu'il en a besoin, en se faisant remplacer par quelqu'un d'autre le temps de son absence. Il retrouve sa place à son

retour. Ce mode de fonctionnement a été décrit par Gildas Simon dès 1976. L'association au fond de commerce permet la gestion du commerce par un groupe de migrants, qui partagent les revenus du commerce, mais peuvent aussi consolider leurs liens avec la région de départ par des retours réguliers.

Réseaux migratoires : adaptation et sélection des migrants

> "La constitution des réseaux ethniques permet une mobilisation de ressources financières et de main d'œuvre, de réseaux d'embauche, aux différents niveaux de la hiérarchie sociale. Les réseaux d'immigrés constitués sur une base régionale – réseaux de Juifs tunisiens, des Pakistanais du Pendjab, par exemple – fonctionnent comme autant de niches économiques, procurant au début la sécurité contre l'extérieur inconnu, puis l'intégration professionnelle, débouchant parfois sur la réussite économique" (Benveniste, 1994 : 147).

La constitution de réseaux de migrants permet de favoriser l'entreprenariat ethnique et donc en retour de faciliter l'adaptation des migrants dans la société d'accueil.

Gurak et Caces (1992) définissent les utilités multiples des réseaux migratoires. Ces utilités peuvent être classées en deux catégories principales : l'adaptation ou la sélection.

-amortir pour les migrants le coût et la rupture entraînés par la migration.
-"isoler" le migrant de sa société d'accueil et faire qu'il maintienne ses liens avec sa société d'origine.
-déterminer dans une certaine mesure qui doit migrer dans une communauté ou dans un ménage.
-influencer les choix de la zone de départ et celle d'arrivée.
-conditionner l'intégration dans la société d'accueil.
-servir de canal pour véhiculer de l'information, des ressources et des structures normatives.
-modeler l'importance et le moment choisi pour la migration.

Gurak et Caces (1992) montrent que l'adaptation consiste en ajustement à des situations difficiles sur le court terme et à l'intégration aux principales institutions sociales dans la

société d'accueil sur le long terme. La littérature insiste plus sur l'adaptation ponctuelle telle que l'aide financière, au logement ou morale, que sur l'intégration sur une longue période. Cette question de l'adaptation est d'une grande importance pour la circulation migratoire. Plus l'adaptation du migrant (aux conditions de séjour, aux modes de transports et à leur coût, ou aux structures économiques) est rapide et efficace, grâce au réseau migratoire, plus la circulation migratoire est facilitée.

La thématique de l'adaptation est apparue avec les études sur les migrants ruraux vers des zones urbanisées (Lewis : 1959, 1966; Tilly & Brown : 1967; Peattie : 1974; Lomnitz : 1977; Butterworth & Chance : 1981)[12]. Leur relative facilité d'adaptation a souvent été expliquée par leur faculté à activer leurs réseaux familiaux et/ou communautaires. Ces réseaux forment la base de l'organisation de la communauté migrante, ce qui permet de la structurer et de maintenir des liens avec la société d'origine. Une des utilités du réseau réside dans la baisse du "coût de la migration" (dans tous les sens du terme) en diffusant des informations dans différents cercles de migrants potentiels. Ce mécanisme a de profondes implications dans l'évolution des systèmes migratoires.

Gurak et Caces (1992) montrent que les liens créés et maintenus entre les migrants et leur communauté d'origine ont deux motivations principales : la migration est souvent la résultante d'une stratégie communautaire ou familiale pour augmenter leur revenu ou minimiser le risque de fluctuation des revenus, la nécessité de contact bilatéraux entre migrants et non-migrants est nécessaire (contrôle du migrant et envoi de revenus); l'exécution de tels objectifs structurants nécessite un flux constant de ressources, d'informations et de migrants qui assurent le fonctionnement et la pérennité du système. L'installation des migrants sur le long terme dans leur pays d'accueil nécessite la modification des réseaux afin de permettre à ce type de système d'échanges étroits entre communauté migrante et communauté d'origine d'exister. Des études (Stark : 1968, Massey : 1988)[13] ont permis de remarquer que des migrants installés depuis longtemps dans leur société d'accueil mais qui ont migré par le biais des réseaux familiaux ou communautaires montrent une moins grande adaptation à la société d'accueil (moins de relations de voisinage, de connaissances de la ville d'accueil, d'intégration aux institutions locales...).

[12] Cités par Gurak et Caces (1992 : p. 154).
[13] Cités par Gurak et Caces (1992 : p. 154).

La recherche américaine s'intéresse plus particulièrement aux liens entre le fonctionnement en réseau des groupes migrants et leur intégration dans la société d'accueil. Sur le long terme, plus le réseau est efficace, moins l'intégration semble forte. C'est le cas des Dominicains et des Colombiens à New York, qui, arrivés par le biais d'un réseau migratoire communautaire, maîtrisent moins bien l'anglais que d'autres groupes de migrants arrivés par d'autres moyens. Un réseau constitué de migrants présents dans les métiers peu qualifiés tend à pérenniser la situation des nouveaux arrivants dans ce type de créneau professionnel. Certaines formes d'entraide communautaire via un réseau migratoire tendent à ralentir l'intégration des migrants dans leur société d'accueil. Cependant, les rapports entre efficacité ou type de réseau migratoire et intégration restent à déterminer de façon plus précise.

La circulation migratoire joue un rôle important dans la sélection des migrants potentiels et favorise l'action des réseaux par le maintien de liens forts entre communauté migrante et pays d'origine, et ce par deux moyens principaux : la mise en place de filières migratoires qui permettent la circulation des individus et l'offre d'opportunités par le biais de l'information transmise par les migrants aux migrants potentiels lors de leur retours occasionnels.

En tant que moyen de transférer des ressources et en tant que lien entre les communautés migrantes et celles d'origines, les réseaux migratoires exercent une forte sélection sur qui migre et qui ne migre pas. A ce sujet, Ritchey (1976)[14] développe trois hypothèses :

1. L'hypothèse de l'affinité : plus le réseau de connaissance est dense et structuré dans la société d'origine, moins la probabilité de migrer est grande.
2. L'hypothèse de l'information : elle se focalise sur le fait que la circulation migratoire (*circular migration*) établit des mécanismes de filières (*chanelling mechanism*) qui encouragent la migration.

[14] Cité par GURAK, Douglas T., CACES, Fe (1992) et extrait de : RITCHEY N. P. (1976) "Explanations of Migration", *Annual Review of Sociology*, vol. ii, Palo Alto (California), pp. 363-404.

3. L'hypothèse de la "facilitation" : elle établit que la circulation migratoire basée sur des réseaux migratoires permet la "formation" de nouveaux migrants et réduit les coûts de la migration pour les nouveaux migrants ainsi recrutés.

On peut noter que l'hypothèse de l'affinité ne semble pas se vérifier de façon empirique, dans le cas des migrations maghrébines par exemple, où le tissu de relations est dense dans la société d'origine, alors que ces sociétés ont connu des taux d'émigration élevés dans certaines régions, comme la Kabylie.

Selon Hugo (1987)[15] d'autres facteurs entrent en ligne de compte dans la décision du migrant de rester, de participer à la circulation migratoire ou de migrer définitivement. Il s'agit tout d'abord de la nature, de la somme et de la source de l'information donnée au migrant (cela dépend de l'efficacité et de la crédibilité du réseau), ensuite de facteurs individuels (sexe, éducation, motivation, âge...) et enfin de facteurs liés à la communauté qui permettent l'interprétation de l'information donnée par le réseau. Il est de ce fait assez difficile de connaître l'importance respective de l'effet généré par l'information et de l'efficacité de liens créés par le réseau sur la décision de migrer.

Gurak et Caces (1992) notent que le développement de réseaux migratoires efficaces peut modifier considérablement le système migratoire auxquels ils appartiennent. L'option migratoire devient accessible à une plus grande frange de la population lorsque son coût est diminué par l'action du réseau. De plus, par la circulation migratoire les zones de départ et d'arrivée se trouvent intégrées dans un système migratoire qui influence les processus sociaux aux deux extrémités du réseau. Les structures en réseaux transnationaux sont maintenues et entretenues par l'allée et venue constante des migrants. La circulation migratoire ne permet pas simplement la circulation de biens (comme les remises), d'informations et d'individus entre les pôles du réseau, mais elle inscrit la donnée migratoire dans les opportunités possibles dans la société d'origine. Ce procédé sélectionne certains types de migrants dans la société d'origine en fonction des besoins de la société d'accueil et de la capacité d'adaptation des nouveaux migrants.

[15] Cité par GURAK, Douglas T., CACES, Fe (1992) et extrait de : HUGO G. J. (1987) "Village-community ties, village norms and ethnic and social networks : a review of evidence from the third world" in G. De Jong and R. Gardner (eds.) *Migration decision making*, Pergamon Press, New York, pp. 186-224.

Isabelle Taboada-Leonetti (1994) opère quant à elle, une distinction entre les “ réseaux primaires ” (adaptation et sélection des migrants) inhérents à toutes les vagues migratoires, et les “ réseaux volontaires stratégiques ” qui sont construits par le groupe migrant au-delà de leur temps d’adaptation à la société d’accueil. Lorsqu’ils maîtrisent les réseaux de la société d’accueil, le choix de recourir à des réseaux de compatriotes est le plus souvent stratégique. Lorsque le réseau ethnique est plus à même de répondre à la demande de l‘individu ou du groupe, il se maintient. Pour Gurak et Caces, les politiques migratoires des pays d'accueil qui privilégient le regroupement familial favorisent l'action des réseaux migratoires à base familiale et augmentent leur efficacité (1992).

Réseaux et circulation migratoire

Les réseaux de migrants permettent la mise en place d’une économie ethnique, comme c’est le cas pour le “ dispositif économique chinois ” (Ma Mung, 1994). L’économie ethnique recrute principalement dans la communauté migrante de l’entrepreneur. On peut assister alors au recrutement de main d’œuvre dans la société d’origine, qui s’accompagne d’une circulation migratoire plus ou moins intense des acteurs économiques (Simon : 1976, Boubakri : 1981, Ma Mung : 1996, De Tapia : 1997).

Réseaux migratoires et entreprenariat ethnique

Light & al. (1993), en étudiant les différences d’intégration économique des Haïtiens et des Cubains à Miami, mettent en avant les rapports entre réseaux migratoires et entreprenariat ethnique. Les théories contemporaines sur les réseaux négligent les effets des réseaux d'immigrants dans la création d'une économie d'immigrants. Elle donne aux réseaux une efficacité dans la sphère de l'économie générale. "*Les réseaux de migrants sont des ressources entreprenariales*" (Light & al., 1993 : 37), qui permettent de faciliter l'intégration des nouveaux immigrants mais mettent aussi en place une économie d'immigrants créatrice de nouvelles opportunités d'emploi et repoussent la saturation du marché. Ceci crée un effet *pull* qui seconde et renforce l'effet cumulatif décrit dans la théorie des réseaux (comme la décrit Massey (1988) : la présence d'emploi attire l'immigration qui renforce les emplois présents et attire de l'immigration, etc...).

Light & al. (1993) montrent que les réseaux migratoires favorisent l'entreprenariat ethnique de trois façons :

1. Le réseau abaisse le coût de recrutement de la main d'œuvre communautaire car les entrepreneurs immigrants préfèrent embaucher la main d'œuvre de leur communauté.
2. Le réseau favorise la circulation de l'information, pour les entrepreneurs et les futurs entrepreneurs, sur la situation du marché en général.
3. Le réseau favorise aussi l'aide et l'assistance mutuelle, comme l'aide financière ou le crédit, ou l'aide tout au long de la chaîne de production.

L'exemple chinois paraît significatif en ce domaine. Michelle Guillon, Emmanuel Ma Mung et Isabelle Taboada-Leonetti (1994) se proposent d'étudier les réseaux, ou les *structures de relations* de la population chinoise de la région parisienne. Les communautés chinoises ont :

> " une organisation relativement autonome [...] à travers la constitution d'une infrastructure ethnique assez diversifiée de commerces et de services, et de tout un réseau de collaboration, d'entraide et de contrôle social s'appuyant sur la vitalité des rapports de solidarités familiaux et communautaires ainsi que sur un système efficace d'associations régionales ou professionnelles " (Guillon, Ma Mung, Taboada Leonetti, 1994, p. 3).

Malgré la diversité de nationalité des Asiatiques d'origine chinoise résidant en France (environ 200 000 si l'on compte les étrangers et ceux d'origine étrangère, plus si l'on y ajoute les clandestins), on retrouve beaucoup de personnes d'origine chinoise mais portant la nationalité laotienne, cambodgienne ou vietnamienne. On assiste à une relative concentration de ces populations dans certains quartiers (Triangle de Choisy et Belleville essentiellement, ainsi que dans certains quartiers de banlieue). Cette concentration spatiale est accompagnée d'une vitalité dans le commerce ethnique ainsi que d'un fonctionnement actif des réseaux de solidarité familiaux et communautaires.

Les Chinois ont mis en place une série de réseaux économiques, qui, selon Emmanuel Ma Mung sont caractéristiques de leur organisation diasporique. On compte environ 3 000 entreprises chinoises en Ile de France et le même nombre environ dans le reste de la

France. En fonction de la clientèle visée et de l'activité pratiquée, leur regroupement est plus ou moins grand. L'emploi communautaire y est important.

> " Une des caractéristiques qui différencie sensiblement les Chinois en France des autres communautés immigrées est le rôle central que jouent les entreprises dans la structuration de cette population " (idem, p.33).

Les entreprises chinoises occupent environ 40 % des actifs chinois de l'agglomération parisienne.

On assiste à une autonomisation des entreprises asiatiques, qui augmentent leur offre envers les populations extra-communautaires et diminuent leur demande à l'extérieur de leur dispositif économique.

> " Parallèlement à cela, se renforce ce que l'on pourrait appeler les entreprises de reproduction identitaire c'est-à-dire les commerces liés à des types de consommation alimentaire, culturelle, esthétique etc... spécifiquement chinois et distribuant les services et les produits particuliers afférents. De ce fait, elles assurent un rôle important de soutien identitaire " (idem, p. 37).
>
> Emmanuel Ma Mung note que " les échanges intra-communautaires recouvrent souvent des premières installations dans le commerce (environ 1/3 chez les Maghrébins et 2/3 chez les Asiatiques) : les nouveaux arrivants achètent leurs fonds de commerce de préférence à un compatriote, les achats extra-communautaires étant plutôt le fait de commerçants déjà installés. " (p. 43).

Ceci peut avoir pour effet de favoriser la circulation migratoire entre les différentes communautés de la diaspora grâce à la mise en place d'une économie ethnique.

Dans une autre étude coordonnée par Emmanuel Ma Mung et Gildas Simon (1990)[16] les auteurs notent que la relation entre entreprenariat ethnique, réseau familial et circulation migratoire, est particulièrement importante chez les commerçant marocains de la région du Souss.

> " Parmi [les] employés, 26,4 % travaillent de façon temporaire : ils traversent la frontière comme touristes et s'emploient chez des proches

[16] MA MUNG, Emmanuel & SIMON, Gildas ; eds (1990) *Commerçants maghrébins et asiatiques en France. Agglomération parisienne et villes de l'est*, Paris, Masson (coll. Recherches en géographie), 136 p.

> pendant les trois mois où leur situation est régulière, [...] puis repartent. Parmi ces employés temporaires un peu plus de la moitié sont des membres de la famille, les autres sont d'origine soussi ".

Ce système repose sur une grande confiance entre le patron et ses employés. Une rotation de main-d'œuvre peut s'établir ce qui permet au patron ou à ses employés de rentrer au pays pour des vacances sans que le magasin ne ferme.

Du réseau à la circulation migratoire

Le tableau de Thomas Faist (1997) nous permet de saisir l'importance des réseaux migratoires dans l'entretien des liens des migrants avec leur pays d'origine. Les réseaux migratoires peuvent servir de support à la circulation migratoire. Cette dernière peut entraîner en retour un renforcement de l'efficacité du réseau. L'évolution de l'un des deux pôles du réseau ou des deux pôles (la société de départ ou celle d'arrivée) modifie la forme et l'utilité du réseau. La mise en place de niches économiques dans le pays d'accueil et la réduction importante du coût de la migration peuvent rendre le réseau indépendant des facteurs qui l'ont créé et de la politique migratoire du pays d'accueil. La circulation migratoire permet alors une certaine autonomisation du réseau migratoire par rapport à la société d'accueil mais aussi par rapport à celle de départ.

L. L. Lim (1992), en définissant les barrières et facilitations des mouvements internationaux de travail, montre l'importance du rôle des réseaux sociaux dans le lobbying ainsi que pour le regroupement familial. La mise en place et l'activation de réseaux migratoires permettent de faciliter la mobilité des migrants potentiels. Les employeurs ainsi que les salariés immigrés ont tendance à contourner la législation restrictive quand c'est leur intérêt. De ce fait, l'immigration illégale peut se développer. On peut noter le rôle croissant des multinationales et des agences de recruteurs (comme en Asie) dans l'émergence d'un marché international du travail, qui s'articule autour de la mise en réseau des différents acteurs impliqués.

Gurak et Caces (1992) analysent l'évolution des réseaux migratoires et se demandent quels sont les procédés selon lesquels se développent et se modifient les réseaux migratoires. Les

auteurs font porter leur attention sur la possibilité de rupture entre la communauté migrante et la communauté d'origine au fil du temps. Ceci n'est pas sans incidence sur l'ampleur de la circulation migratoire. Ils mettent en avant les différences de comportement selon les communautés d'immigrants. Ce relâchement des liens avec le pays d'origine demeurant difficile à mesurer, les rapports entre circulation migratoire et baisse potentielle de l'activité du réseau migratoire semblent difficile à établir, qui plus est à mesurer. Isabelle Taboada-Leonetti (1994) montre que les groupes migrants (à la deuxième ou troisième génération) mettent en place des " réseaux volontaires stratégiques " , qui, lorsqu'ils sont efficaces, se maintiennent dans le temps.

Les réseaux migratoires à base familiale peuvent évoluer en raison de facteurs idéologiques, de distances spatiales, politiques, économiques (comme l'entreprenariat ethnique à base familiale ou non) ou la présence d'autres organismes d'aide dans le pays d'accueil (école, aide sociale...). Le contexte de la société d'accueil (particulièrement la possibilité ou non de pratiquer le regroupement familial) peut renforcer ou au contraire réduire l'importance des réseaux migratoires à base familiale (Gurak et Caces, 1992).

Réseaux migratoires et logique de l'offre et de la demande.

Les analyses en terme de réseaux migratoires permettent de comprendre et d'analyser les migrations au-delà de la prise en compte de la seule logique de l'offre et de la demande des différents marchés du travail. Ils donnent à l'action et à la dynamique sociale des groupes migrants une place importante dans la compréhension de leur mobilité.

L. L. Lim (1992), bien qu'elle ne néglige pas le rôle des réseaux dans la dynamique migratoire, donne une place prépondérante à l'interaction entre les marchés du travail. Elle définit les mouvements migratoires de travail comme un échange économique. Les facteurs de la mobilité internationale des capitaux et des hommes sont un trait essentiel de la globalisation de l'économie. La mondialisation engendre une segmentation du monde en différentes zones de conditions économiques disparates génératrices des effets *push* et *pull* qui prédisposent les travailleurs à migrer, et qui favorise l'élargissement du marché du travail en agrandissant la zones de recrutement hors des frontières des Etats développés. Les différences de développement et de salaires peuvent entraîner une mobilité des

capitaux ou celle des hommes. Cependant, la situation de l'emploi ou le niveau de salaire n'expliquent pas la totalité des mouvements migratoires. Bien que la situation de l'emploi ne soit pas bonne dans le pays d'accueil, ou le chômage faible dans le pays de départ, l'attrait pour certains pays demeure, du fait des nombreux avantages sociaux que l'on y trouve. L. L. Lim étudie ensuite les transformations de l'offre et de la demande, l'interdépendance croissante et leurs implications sur la migration de travail. Les théories économiques orthodoxes ne prennent en compte que l'offre dans le pays émetteur et la demande dans le pays receveur. Une vue plus complète doit donc tenir compte de l'interaction entre offre et demande dans les deux marchés. Une économie qui se développe en se basant sur l'exportation accélère son intégration à l'économie mondiale et augmente son interdépendance avec d'autres pays. Développement ne signifie donc pas automatiquement réduction de la pression migratoire (Guengant : 1996). La mobilité sociale peut alors passer par une émigration.[17]

Malmberg (1997) critique le modèle *push & pull*, tel que l'utilise L. L. Lim (1992) par exemple. Ce modèle a été proposé à partir des théories économiques néo-libérales. Il présuppose que la migration répond à des conditions économiques dans le pays d'origine et d'accueil, que les migrants ont une information de qualité, et que la décision de migrer est basée sur un choix économique rationnel. Ce modèle montre ses limites parce qu'il considère les personnes comme stables spatialement, alors que les populations peuvent être animées d'autres formes de mobilités avant de migrer, parce que la question de la distance géographique n'est pas prise en compte, parce que le potentiel migratoire, des opportunités ainsi que les autres flux migratoires ne sont pas pris en compte, parce que les restructurations politiques, démographiques, socio-économiques sont écartées, parce qu' il ne prend pas en compte les systèmes migratoires et ses implications, parce que les migrants n'ont pas toujours accès à l'information (la décision de migrer ne se limite pas à des vues économiques, et elle n'est pas exclusivement individuelle) et enfin parce qu'il ne prend pas en compte le capital social des migrants. En définitive, Malmberg conclut que la migration répond et s'adapte à des conditions évolutives et non statiques comme le propose le modèle *push & pull*.

[17] Ce propos peut être illustré avec l'intégration européenne en prenant l'exemple de la finance : travailler à Londres est un moyen de mobilité sociale, on accède plus vite aux postes de responsabilité dans son pays à son retour.

LES SYSTEMES MIGRATOIRES

Certains auteurs (Kritz : 1992, Simon : 1995, Malmberg : 1997, Faist : 1997) intègrent les analyses en terme de réseaux migratoires dans des ensembles plus vastes que sont les systèmes migratoires, qui permettent selon eux de mettre en relation un plus grand nombre de variables, et donc de saisir au mieux la complexité des phénomènes migratoires. Pour Mabogunje (1970), Fawcett (1989), Kritz (1992) et Simon (1995), la notion de système migratoire permet de comprendre en partie les évolutions récentes des migrations ainsi que les nouvelles tendances migratoires.

L'analyse migratoire en terme de système est assez récente. La majorité des auteurs font remonter l'émergence de ce type d'analyse au début des années 1970. Fawcett (1989) note que si l'émergence du concept de "Système migratoire" est récente, la notion - c'est-à-dire le lien entre deux endroits ou plus liés par des flux et des contre-flux de personnes - est, quant à elle, aussi ancienne que l'étude des migrations. La multiplicité des approches mises en œuvre dans l'étude des systèmes migratoires rend difficile une définition unique du concept et de la démarche. Les interconnexions entre l'espace d'origine et le (ou les) espace(s) d'accueil(s), objets de recherche des études systémiques, favorisent-elles la circulation migratoire ou permettent-elles de mieux la comprendre ? L'étude des systèmes migratoires, parce qu'ils mettent en relation des facteurs multiples (économiques, politiques, sociaux), semble pouvoir servir de cadre analytique à l'étude de la circulation migratoire qui présente les mêmes caractéristiques complexes.

Systèmes migratoires et réseaux

L'analyse des systèmes migratoires est apparue au début des années 1970 dans la littérature américaine, avec pour but de comprendre les interrelations entre les différents réseaux migratoires. Mabogunje (1970) est le premier à théoriser les systèmes migratoires qu'il définit comme :

> "l'interrelation entre le pays d'origine et celui de destination, à travers des flux d'information, des contacts personnels, des réseaux sociaux, et la

façon dont ces relations influencent la destinations des flux migratoires"[18].

Monica Boyd (1989) relève qu'"à partir des années 1980, les chercheurs ont reconnu de façon croissante la nécessité de considérer la migration comme un système dynamique dans lequel la migration représente et évolue en fonction des liens entre le pays d'origine et celui d'accueil. Les réseaux représentent un de ces liens"[19].

Son approche est similaire à celle de Gildas Simon (1995) ou de James T. Fawcett (1989).

Fawcett (1989) note pour sa part que "l'intérêt théorique récent pour les systèmes migratoires attire l'attention sur la fonction des différents liens entre les pays dans la stimulation, la direction et le maintien des flux internationaux de personnes".

Pour Gildas Simon (1995) "l'analyse spatiale montre l'existence d'une véritable organisation de l'espace migratoire mondial, d'un système caractérisé par les différentes fonctions qu'exercent les pays concernés, par les articulations et les interrelations liant ces espaces entre eux, par le rôle éminent tenu par le réseau des grandes métropoles et en premier lieu par celles des pays les plus développés".

Les pays impliqués dans ce système occupent ou combinent chacun une ou plusieurs fonctions migratoires, que G. Simon définit comme "*le rôle joué par un pays dans l'alimentation, le transit, la redistribution et la polarisation des flux migratoires*". Malmberg (1997) donne une définition similaire du système migratoire[20].

Gildas Simon met en place trois niveaux d'analyses :

1. "les couples migratoires" lorsqu'un champ migratoire se met en place entre deux pays,
2. "les espaces migratoires complexes" qui se caractérisent par "*l'association, la combinaison, l'entrecroisement de plusieurs champs migratoires*"

[18] " The interrelation between origins and destinations throught information flows, personal contacts and social networks, and the way this mutual relationship influenced the destinations of migration flows " cité par Malmberg (1997), p. 28

[19] "By the late 1980s, researchers increasingly recognized the need to consider migration as a dynamic system in wich migration both represented and evolved from linkages between sending and receiving countries. Networks represented one such link."

[20] L'auteur note que longtemps les géographes se sont intéressés aux macro-théories, puis ils ont évolué vers des modèles interactionnistes qui donnent de l'importance à la distance et aux potentiels de la population à migrer.

3. "les espaces migratoires régionaux", au nombre de quatre dans le monde (Amérique du Nord, l'Europe occidentale, les pays riches du Moyen-Orient, le Japon et les nouvelles puissances d'Asie orientale), qui organisent régionalement les flux.

Kritz & al. (1992) élaborent eux aussi une analyse des migrations actuelles en terme de système migratoire. Selon ces auteurs, le début du siècle a été marqué par des mouvements migratoires à des fins d'installation dans le pays d'accueil. De nos jours les migrations sont de plus en plus temporaires. L'importance des migrations temporaires ainsi que le lien fait entre les migrations et d'autres objectifs des nations appellent de nouvelles théories et de nouvelles approches des migrations.

La mondialisation de l'économie ainsi que l'augmentation des flux financiers et de biens a entraîné une plus grande interdépendance des différents pays dans le monde. La circulation des biens, des hommes et des capitaux a été facilitée par les développements technologiques récents en matière de communication et de transport. Cette mondialisation s'est aussi accompagnée d'inégalités croissantes qui ont généré des potentiels migratoires. Ces migrations internationales ne se sont pas développées de façon aléatoires. Ce sont des pays proches historiquement ou économiquement qui ont été mis en relation par la migration. De plus, les réseaux migratoires créés par les primo-migrants jouent un rôle de plus en plus important dans l'organisation des flux migratoires et leurs évolutions (Kritz & al., 1992).

Une approche systémique pour l'étude des migrations internationales

Les caractéristiques des systèmes migratoires

Thomas Faist (1997) retrace l'évolution de la recherche dans le domaine des migrations, laquelle évolue vers une définition des systèmes migratoires entre le système mondial et les réseaux. Alors que les théoriciens du choix rationnel ont évolué d'une vision micro-sociale vers la prise en compte de facteurs macro-sociaux, les théoriciens systémistes ont fait le chemin inverse. Ne prenant en compte que les systèmes migratoires, ils y intègrent

actuellement les réseaux migratoires, qui mettent en relation le micro et le macro-social. Cette approche a quatre caractéristiques principales :

1. Les systèmes migratoires posent *le problème du contexte dans lequel se fait la migration* (lieux de départ et d'arrivée) et influence sur la décision de partir ou non.
2. En utilisant les théories de la dépendance et du système mondial, les systèmes migratoires mettent en avant le rôle *des liens entre les pays* précédant la migration (colonisation...).
3. Les systèmes migratoires se focalisent sur les *processus au sein du système migratoire*. Selon Mabogunje (1970, p. 4),[21] la migration doit être étudiée comme "*circulaire, interdépendante, comme un système progressivement complexe et se modifiant lui-même*". La migration devient un phénomène auto-entretenu du fait de la dynamique même du système et de la mise en place de réseaux qui réduisent le coût économique et psychologique de la migration.
4. Alors que de nombreux facteurs déterminent la possibilité ou la volonté de migrer (économie, politique migratoire...) des *réseaux migratoires* se mettent en place avec des liens forts et faibles.

Douglas Massey (1993) présente les systèmes migratoires comme des structures souples, évolutives et non figées.

> “ Comme les conditions économiques et politiques évoluent, la stabilité de ces systèmes n’engendre donc pas une structure fixe ” (Massey, 1993, p. 454).

Nader Fergany (1989) introduit dans le fonctionnement même du système migratoire des éléments temporaires qui peuvent modifier son fonctionnement (p. 148).

Selon Kritz & al. (1992), afin de comprendre les tendances ainsi que les modèles qui prévalent dans les migrations internationales, il faut mettre en œuvre une approche systémique qui mette en avant la dynamique des systèmes migratoires contemporains. Les migrations ainsi que d'autres types de flux (biens matériels et immatériels, argent) et de relations (historiques, politiques, économiques) unissent au moins deux pays dans un

[21] Cité par Faist (1997, p. 193).

système migratoire. Il s'agit d'une relation d'échanges dynamiques. Le système contient des échanges de populations de divers types (travailleurs, touristes, militaires...) et différents types de migrations (court et long terme).

Pour Lim (1992), une réflexion sur les flux et les échanges se concentre sur l'étude des processus dynamiques et des systèmes qui mettent en relation les pays émetteurs et receveurs de travailleurs migrants. Dans ce système global, le marché peut sembler porter atteinte à la souveraineté des Etats. L'approche systémique insère les migrations internationales dans les relations d'interdépendances entre les pays. Cette analyse dynamique permet de montrer les évolutions des différents flux migratoires de travailleurs et de comprendre ces évolutions par l'interaction d'autres facteurs, qui se modifient en retour. Le marché international du travail n'est pas simplement régit par l'offre et la demande dans les pays émetteurs et receveurs mais aussi par les interactions entre les différents marchés. Ces interactions peuvent être le résultat de l'action des multinationales ou des réseaux sociaux transnationaux.

Pour Lim (1992), les relations d'interdépendance expliquent en partie le maintien d'un certain nombre de flux migratoires. Ce n'est plus seulement la situation d'une économie nationale qui peut déterminer les flux migratoires mais plutôt le fonctionnement et les échanges qui règnent dans un système régional. La circulation migratoire peut s'intégrer dans cette réflexion sur l'existence de systèmes régionaux, qui lient différents pays, tant dans une interdépendance économique, que par des flux constants de populations entre les deux pays. On peut citer les exemples de la Turquie (De Tapia : 1994, 1995) et du Maroc (Charef), à partir desquels se maintient et se développe la circulation migratoire, fortement liée aux échanges et à l'intégration plus ou moins grande de ces pays à l'économie européenne.

Politiques d'Etat et systèmes migratoires

Kritz & al. (1992) définissent le rôle des politiques dans le façonnement des systèmes migratoires internationaux. Les politiques migratoires sont une des bases de formation des systèmes migratoires dans le monde. Elles contrôlent essentiellement l'entrée et la sortie

des individus sur le territoire national. Elles ne prennent cependant pas en compte l'intégralité du "cycle migratoire" qui débute dans le pays d'origine lorsqu'un individu devient un migrant potentiel. Le décalage entre les politiques migratoires et le contexte économique peut aussi expliquer l'échec d'un certain nombre d'entre elles. L'Etat contrôle cinq portes d'entrées des flux migratoires :

1. La sortie du pays d'origine (Etat d'origine)
2. Le contrôle de l'entrée avec les ambassades et les polices des frontières
3. Le contrôle du droit au travail et à la résidence temporaire
4. L'acquisition du droit de résidence
5. Le droit à la citoyenneté

L'application de ces différentes modalités de contrôles est plus ou moins restrictive en fonction de considérations internes (économiques, politiques, culturelles) et des relations internationales. Des groupes d'Etat politiquement, historiquement et économiquement proches peuvent créer des zones de libre circulation d'individus, comme l'Union Européenne (Kritz & al. 1992). Ces zones de libre échange de personnes et de capitaux favorisent et facilitent certains types de circulation migratoire comme la circulation des élites au sein de l'Europe (Voir les travaux de Salt et Findlay) ou les retours répétés des Portugais dans leur pays d'origine (Hily, Poinard, Charbit : 1997).

Le fonctionnement des systèmes migratoires

James T. Fawcett (1989) présente dans le tableau qui suit un résumé de l'armature conceptuelle des catégories et des types de liens dans un système migratoire.

Catégories et types de liens dans les systèmes migratoires.

Catégorie de liens. / Types de liens	**Relations d'Etat à Etat**	**Connections avec la culture de masse**	**Réseaux personnels et familiaux**	**Activité des agences de migrants**
Liens tangibles	- Commerce et flux financiers - Assistance économique et technique bilatérale	- Diffusion internationale des médias	- Remises - Correspondances des migrants	- Recrutement - Remises officiellement canalisées
Liens régulateurs	- Politiques d'émigration et d'immigration - Politiques de travail temporaire	- Normes qui gouvernent le départ des migrants - Acceptation sociale des migrants	- Obligations familiales - Solidarité communautaire	- Lois et régulations gouvernant le processus migratoire - Contrats avec les travailleurs migrants
Liens relationnels	- Complémentarité de la demande et de l'offre de travail - Dépendance économique.	- Similarité culturelle - Compatibilité de systèmes de valeurs	- Statut social comparé des migrants et des non migrants	- Complémentarité des activités des agences dans le pays de départ et celui d'arrivée

Extrait et traduit de James T. Fawcett (1989)

L'auteur note que cette figure ne présente pas un modèle théorique, mais une étude destinée à avoir une valeur heuristique dans le développement de la recherche dans le domaine des migrations internationales.

Le rôle des réseaux dans le fonctionnement des systèmes migratoires

Kritz & al. (1992) définissent le rôle joué par les réseaux sociaux dans le fonctionnement des systèmes migratoires. Avec les politiques migratoires restrictives mises en place dans nombre de pays développés, se développent des chaînes migratoires, acteurs principaux de l'entretien des flux migratoires, et des réseaux qui permettent le maintien de ces flux.

Alors que les structures économiques et politiques ainsi que les différents types de liens qui existent entre les pays permettent de connaître les contextes dans lesquels se font les migrations, ils ne permettent cependant pas d'expliquer pourquoi certaines personnes ou certaines communautés sont migrantes et d'autres non. Il faut alors étudier la connexion entre les politiques migratoires, les conditions générales (marché du travail...) et les migrants potentiels. La mobilisation de réseaux sociaux est un des éléments qui permet la mise en rapport entre des institutions sociales ou politiques et les migrants[22]. Opérant entre le macro-social et le micro-social et au sein de chacun de ces niveaux, les réseaux lient différents pays dans un système migratoire cohérent.

On retrouve aussi des réseaux institutionnalisés d'élites (*élite institutional networks*) qui permettent la migration de personnel qualifié, qui peuvent être le fruit des multinationales. D'autres types de réseaux calqués sur les réseaux légaux existent de façon illégales mais fonctionnent sur le même système.

Les remises peuvent entretenir les flux migratoires en créant un désir de migrer pour obtenir des ressources et en générant un capital de base pour migrer. L'entreprenariat ethnique génère aussi des relations et des échanges entre les pays d'accueil et ceux de départ.

Systèmes migratoires et caractéristiques des migrations : vers une plus grande mobilité ?

L. L. Lim (1992) relève les principales caractéristiques qui régissent les flux internationaux de travail, ainsi que les différents types de migrants :

- La variété des mouvements de travail non seulement par la durée du séjour ou la distance parcourue mais aussi par la sélection des migrants selon la qualification ou d'autres facteurs.
- Le caractère multidirectionnel et intrarégionaux de ces mouvements.
- Le caractère hybride de certains pays qui sont émetteurs et receveurs.
- Le petit nombre de migrants actuels par rapport au potentiel migratoire.
- La persistance de certains flux migratoires face aux déclins d'autres.
- La multitude des acteurs en présence.
- La transformation constante des mouvements de travail en fonction de facteurs mondiaux.
- La relation avec d'autres types de flux. Les relations horizontales (*pair-wise*) entre les marchés du travail de certains pays.

Ces mouvements de travail concernent différents types de travailleurs migrants :

[22] Pour l'effet des réseaux sur les migrations voir Gurak et Caces (1992)

- Migrants qui s'installent définitivement dans le pays d'accueil pour des motifs économiques.
- Des travailleurs saisonniers ou diplômés qui résident légalement dans le pays receveur pour une période déterminée variable.
- Des travailleurs-invités (*guest workers*) qui résident pour une période donnée.
- Des travailleurs migrants sans titre de séjour légal.

Les migrations de retour sont une donnée à part entière de l'étude des flux de travailleurs migrants. L'analyse systémique permet de prendre en compte l'ensemble du processus migratoire, donc y compris le retour. Les systèmes migratoires permettent de saisir au mieux la circulation migratoire, dans le cas où il s'agit d'un retour alternatif, en prenant en compte l'ensemble des acteurs impliqués dans la circulation.

Au lieu d'accueillir les travailleurs comme des immigrés permanents, les Etats préfèrent disposer d'un stock tournant [ou circulant] (*rotating stock*) de travailleurs temporaires disponibles lorsque le marché du travail en a besoin et dont le coût social est moindre. Cependant, un certain nombre de travailleurs entrent pour une courte période et trouvent le moyen sur place de pérenniser leur séjour. De plus l'Etat receveur précise de plus en plus les qualifications requises pour obtenir un permis de travail.

Les flux migratoires ne se dirigent plus simplement des zones les moins développées vers les zones plus riches, mais s'intègrent dans des systèmes régionaux de similarité/dissimilarité des marchés du travail. De ce fait, les pays simultanément receveurs et émetteurs se développent. On assiste aussi à une migration de personnes qualifiées du nord vers le sud qui s'accompagne de transferts de technologies.

Limites de l'analyse systémique

Selon Faist (1997, p. 194), la faiblesse des analyses systémiques et rationnelles réside dans la difficulté à conceptualiser les liens sociaux entre les migrants et les non-migrants au sein des familles ou ménages et des réseaux.

Les systèmes migratoires peuvent donner l'impression de présenter les migrations de façon mécaniste et donc de négliger le rôle joué par les migrants en tant qu'acteurs de leur propres migrations. Cependant les auteurs qui raisonnent en terme de systèmes migratoires insistent sur les dynamiques propres des groupes migrants qui utilisent les réseaux sociaux comme moyen de façonner leur propres migrations.

Le risque posé par l'analyse des systèmes migratoires est de se cantonner à une analyse structurelle qui néglige le rôle des acteurs. Douglas Massey (1993) insiste, quant à lui, sur la nécessité d'analyser les migrations à différents niveaux afin d'en comprendre tous les mécanismes.

Alan B. Simmons (1989) critique la vision unidimensionnelle des études systémiques qui ne se basent que sur des théories économiques, car elles négligent en effet les effets des politiques d'Etat et les facteurs socio-culturels. Il propose une nouvelle forme de système migratoire qui intègre les données sociales, culturelles et politiques. Il faut cependant reconnaître la difficulté de quantifier et d'intégrer dans un système migratoire ce qui relève de démarches plus qualitatives.

CHAPITRE 2 : LA CIRCULATION MIGRATOIRE

La notion de circulation migratoire est envisagée quelque peu différemment dans la recherche anglo-saxonne et dans la recherche française. Quels sont les termes employés par les Anglo-saxons et que recouvrent-ils ? On trouve dans la littérature anglo-saxonne deux termes qui recouvrent notre objet d'étude : *Circulatory migration* et *Circulation*. Dans la recherche française ces termes sont relativement peu employés. Lorsqu'ils le sont, ils sont mis en relation avec la notion de réseaux (*network*) ou celle de canal migratoire (*migratory channel*). Le premier terme désigne la migration circulaire : le migrant se déplace en revenant toujours à son lieu de résidence originelle (Faist, 1997). La circulation migratoire (*Circulation*) est définie par Malmberg (1997) comme une migration inter-régionale temporaire.

Les dimensions temporelles et spatiales de la mobilité humaine.
(traduit de Malmberg, 1997 : 25)

Migration permanente	Migration locale	Migration inter-régionale	Migration internationale
Migration temporaire	Navette	Circulation	Navette longue distance
	Mobilité de faible distance		Mobilité de longue distance

L'auteur se situe dans une perspective proche de celle de Robin Cohen (1997) qui voit dans la circulation migratoire (qu'il ne nomme pas en tant que telle à la différence de Malmberg) une migration temporaire et non une conséquence de l'installation définitive des migrants dans leur pays d'accueil, tel qu'on le trouve dans les recherches françaises. Robin Cohen classe lui la circulation dans le domaine des migrations internationales.

Il existe donc une différence d'approche de la circulation migratoire entre des auteurs anglo-saxons comme Robin Cohen ou scandinaves comme Gunnar Malmberg, et les auteurs français. Ces derniers ont une approche la circulation migratoire à partir des migrants installés définitivement dans leur pays d'accueil, et qui circulent entre leur pays d'accueil et d'origine. Les anglo-saxons prennent pour lieu de départ le pays d'origine des

migrants. On peut noter cependant une exception, celle de Ellis, Conway et Bailey (1996), qui en analysant le cas de la migration des femmes portoricaine donnent une définition de la circulation migratoire plus proche de celle des chercheurs français, bien qu'ils mettent toujours l'accent sur l'espace d'origine dans leur recherche.

LE CHAMP SEMANTIQUE COMME INDICATEUR DES DIRECTIONS DE RECHERCHE SUR LES MIGRATIONS

Dans les différents travaux des géographes, l'utilisation de notions telles "champ migratoire", "relations migratoires", "espaces relationnels", "filières migratoires" et "circulation migratoire" met en évidence de nouveaux objets dans l'étude des faits migratoires.

En France, les travaux géographiques sur les migrations de population se sont considérablement multipliés et diversifiés depuis le début des années 60 du fait, en particulier, de l'augmentation de l'exode rural et de l'importance croissante de la main-d'œuvre étrangère dans les différents secteurs économiques. Les premières études se sont intéressées aux courants migratoires avec comme seules composantes la direction et le nombre. L'approche en terme de relation globale, traduite par le concept de "*champ migratoire*" a été développée initialement par des démographes qui s'efforçaient de mesurer des flux (Courgeau, 1970). Par la suite l'étude des migrations définitives a permis de mettre en évidence l'existence d'attractions migratoires sélectives s'exerçant sur telle catégorie de migrants ou au bénéfice de telle agglomération. Pour comprendre ces phénomènes, on a forgé le concept de *filière migratoire*, largement admis par les chercheurs sans pour autant que sa définition fasse l'unanimité. Qu'elle apparaisse à propos d'une étude régionale ou d'une approche plus générale de l'exode rural (Merlin, 1971), la présentation des filières apporte un élément essentiel de compréhension du fait migratoire dans sa globalité en mettant en jeu simultanément un double choix directionnel et professionnel[23].

[23] On peut citer la thèse d'A. Chatelain (Les migrants temporaires en France de 1800 à 1914, 1976) sur les mouvements saisonniers en France au cours du 19° siècle, dans laquelle l'auteur met en évidence, selon l'époque ou l'endroit, le type de relation ainsi créée autour de composantes très variables telles que l'itinéraire, la profession dominante, les courants saisonniers

Les filières migratoires comme facteur d'organisation d'un espace relationnel

Dans un article daté de 1971, R. Schwab a montré que les migrations rurales pouvaient être retenues comme critère de régionalisation en opposant des espaces ruraux homogènes, parcourus seulement de flux intercommunaux, aux horizons migratoires des villes régionales et aux espaces polarisés par des villes industrielles. C'était là une vision novatrice du rôle des mouvements migratoires dans un espace régional (l'Alsace).

Etudiant les migrations de la population aveyronnaise, R. Béteille (1974) a montré que des filières migratoires remontant au milieu du XIX° siècle avaient *“ non seulement projeté les Aveyronnais dans un espace de dimension nationale, voir internationale, mais surtout abouti à l'organisation d'un véritable espace humain et relationnel ”*. Selon une approche assez comparable, G. Simon (1979), dans son analyse de l'espace des travailleurs tunisiens en France, a montré que ce *champ social international* mettait en jeu des relations préférentielles, des filières, des comportements socioculturels et des intérêts économiques. Et que par ces groupes de solidarité professionnelle ou culturelle se diffusait la connaissance de l'espace extérieur et fonctionnaient les filières migratoires.

La notion de "champ migratoire"

Un des grands thèmes de réflexion en matière de relations migratoires concerne la traduction spatiale de celles-ci. Apparaissent alors les concepts de *champ migratoire* et de "*pays*" de *l'émigration*. Alors que le concept de *champ migratoire* reste encore largement utilisé aujourd’hui par les géographes, celui de *pays de l'émigration* a été abandonné. Il supposait une approche du fait migratoire selon la seule aire d'origine, par opposition au concept de *champ migratoire* qui permet une approche globale des aires de départ et d'arrivée.

Pour pouvoir parler de *champ migratoire*, il faut que se trouvent réunis plusieurs éléments concernant la même région et le même groupe migrant. Roger Béteille (1981 : 192) propose de prendre en compte dans la définition du concept les aspects suivants :

-attraction préférentielle incontestable d'un pôle urbain éclipsant les autres
-alimentation en hommes régulière ou par vagues, mais durable, correspondant à la notion habituelle de flux
-orientations professionnelles préférentielles aboutissant si possible à la mainmise des migrants sur un corps de métier
-relations privilégiées ayant valeur de comportements de groupe entre zones de départ et zones d'accueil et à l'intérieur même des colonies d'émigrés (solidarité)
-conséquences évidentes de l'émigration dans les communautés d'origine (foncières, économiques, culturelles)
-nuances locales permettant de subdiviser le champ migratoire (types purs, types marginaux)

Le champ migratoire, *aire d'extension des migrations d'une population donnée, à l'image d'un champ magnétique, est un espace dans lequel la dite population construit un ou des réseaux de relations.* Toujours selon Roger Béteille, l'exemple aveyronnais, *qui constitue la première approche systématique d'un espace migratoire*, montre bien "*l'existence de comportements de groupes homogènes, aboutissant à la création d'un espace humain bien délimité*". Cet espace est structuré par les manifestations de la migration (flux, organisations, services...). C'est, comme l'écrit Gildas Simon (1979 :101), dans son analyse de l'espace relationnel des Tunisois, "*un véritable espace humain, fortement structuré et dynamique*".

LA "CIRCULATION MIGRATOIRE"

Un concept récent et encore peu étudié

La circulation migratoire fait directement référence aux divers types de déplacements, de personnes ou de marchandises, liés à l'émigration. Cette notion s'inscrit dans champ d'investigation situé au carrefour de plusieurs disciplines, qui étudient la migration dans une perspective dynamique à l'encontre des approches en termes d'insertion ou d'intégration. Ce concept, écrit Gildas Simon, différent de celui de migration, fait référence à la mobilité physique des hommes, avec leur itinéraire, leurs moyens de

transports et la pratique effective et affective de l'espace parcouru. Pour A. Tarrius[24] il s'agit de privilégier dans l'analyse la couple Migration/territoire qui, selon lui, " fait autrement sens " que le couple immigration/insertion. Pour l'auteur le terme " Immigrant " appelle " insertion " alors que le " migrant " " *est plutôt accolé à " territoire "*.

> "Le premier circulerait sur nos espaces juridiques, éthiques, jusqu'à nous rejoindre en ce point consensuel des identités collectives appelé " citoyenneté ", le second apparaît comme plus libre de projet, sa référence est le territoire qu'il construit, parcourt, traverse, conquiert parfois, sans se soucier outre mesure des valeurs ou usages des lieux" (Tarrius, 1996).

En posant le problème en ces termes la recherche se déplace d'un paradigme d'intégration vers un paradigme " *mobilitaire* ". En différenciant le migrant-nomade des populations sédentaires, A. Tarrius (1994) énumère trois niveaux territoriaux discontinus que traverse, selon sa propre logique, le migrant tout en étant capable de fédérer étapes et parcours. Il s'agit de "*territoires circulatoires, productions de mémoires collectives et de pratiques d'échanges sans cesse plus amples, où valeurs éthiques et économiques spécifiques créent un culture et différencient des populations sédentaires*".

Stéphane de Tapia reprend à son compte cette démarche et précise que ce terme a été conçu

> "comme le support matériel dynamique de plusieurs concepts géographiques et sociologiques de l'étude des migrations internationales... ; tels que le commerce ethnique (à partir de la notion américaine d'*ethnic business*), les processus de maintien et de transformation des identités face à ceux de l'intégration et de l'assimilation, les notions d'espace et de champ, de filières et de réseaux migratoires, de circulation, de réseaux sociaux transnationaux, de diaspora… (1997 : 4).

Etude de cas : La construction du concept de " circulation migratoire " dans les travaux de Migrinter

[24] Territoires circulatoires des migrants et espaces européens, in Mobilités et ancrages (sous la dir. M. Hirschorn et J-M. Berthelot), L'Harmattan, Paris, 1996.

Il nous a semblé intéressant de retracer les avatars de la notion dans les travaux des chercheurs de Migrinter afin d'en dégager son utilisation et son champ d'application.

-La notion de " système de relation " apparaît pour la première fois dans le premier rapport d'activités scientifiques (1985-1986) du laboratoire, sous la thématique *Analyse et fonctionnement des systèmes relationnels issus de la migration internationale de travail.* Le terme de " circulation migratoire "est utilisé en 1987 dans un mémoire de maîtrise[25]. Les auteurs font usage de cette notion pour mettre en évidence la multiplicité des échanges, des flux et des tranferts entre la France et le Portugal. Cette étude s'appuie sur l'analyse de divers indicateurs tels que : Les données (ou estimations) relatives à l'émigration portugaise (officielle et clandestine) vers la France, les flux entre le pays de départ et le pays d'arrivée, les différents moyens de transport utilisés pour le va-et-vient, les périodes les plus propices au va-et-vient et enfin les transferts d'économies.

-On retrouve le terme de " circulation migratoire " dans un second rapport d'activités (1988-1990) :

> " L'étude du thème de la circulation migratoire et des échanges issus de la migration entre l'Europe du nord-ouest et le bassin méditerranéen découle de l'évolution de la configuration migratoire au nord et au sud de la Méditerranée".

L'utilisation d'une telle problématique est justifiée par le constat de l'enracinement des migrants dans les pays d'emploi, l'importance démographique des nouvelles générations mais aussi le maintien de liens puissants avec les pays d'origine qui motivent le développement d'une circulation importante entre le Nord et le Sud et l'établissement d'une véritable économie d'échanges entre les pays européens et les pays d'origine, tout particulièrement avec le Maghreb et la Turquie.

- La présence du terme de " circulation migratoire " se retrouve, en 1993, dans le rapport de recherche : " Stratégies d'investissements et redéploiement spatial des émigrés dans quatre pays d'origine: Maroc, Tunisie, Turquie et Sénégal ". L'importance croissante de la

[25] Hélène Guezengar et Nathalie Kotlok, *La circulation migratoire entre la France et le Portugal*, sous la direction de Gildas Simon.

circulation migratoire est mise en relation avec les évolutions des migrations internationales :

-la nouvelle donne migratoire dans les pays d'origine suite à la crise économique de 1973 et les nouvelles politiques d'immigration des pays d'accueil

-la transformation interne des communautés expatriées et leur fonctionnement en " diaspora "

-l'élaboration de stratégies nouvelles de la part des émigrés des années 1960-70

-l'apparition de nouveaux acteurs dans les diasporas (cadres, techniciens, commerçants et entrepreneurs qui sont à la tête de véritables réseaux économiques internationaux entre le pays d'emploi et le pays d'origine).

-En 1996, le thème de la " circulation migratoire " réapparaît dans l'axe de recherche "*Mobilités des hommes et des richesses, frontières et politiques migratoires* ". Ce dernier se retrouve dans une thématique distincte de celle des diasporas, réseaux et systèmes migratoires. Elle fait cependant référence à la circulation migratoire comme mode de fonctionnement des communautés en diaspora.

-Enfin, en 1997, dans le rapport de recherche coordonné par Stéphane De Tapia, intitulé " *La circulation migratoire dans les diasporas ouvrières de la Méditerranée : l'exemple de la Turquie* ", la circulation migratoire s'impose comme thème central. Elle est définie comme :

> " l'ensemble des mobilités induites par le fait migratoire, incluant flux d'émigration et de retour, mouvements touristiques vers le pays d'origine, personnes accompagnantes, flux invisibles et immatériels, comme l'information et l'investissement. "

Dans la conclusion, Stéphane De Tapia constate que

> " la circulation migratoire est formée d'une multitude de cas individualisés, d'une multiplicité de flux et d'acteurs. Elle s'apparente au tourisme international comme à l'économie des transports par le nombre infini de prestations, de décisions familiales et économiques, tenant compte du commercial et du financier comme du social et du religieux. " Enfin, l'auteur note que " la puissance de la logistique mise en œuvre par les différents acteurs, agents et usagers, et l'imbrication complexe et croissante de plusieurs logiques publiques et privées. "

-La circulation migratoire, recouvrant l’ensemble des mobilités sous-jacentes à la migration, constitue donc un concept englobant pouvant s’appliquer à différents types d’organisation de migrants et au mode de fonctionnement des communautés en diaspora. Cette notion synthétise l'ensemble des relations entre le groupe ou l'individu émigrés et le pays d'origine et prend la forme dynamique du "va-et-vient" en terme de mobilité.

> Selon Michel Poinard (1991 : 513), "la notion même de parcours migratoires implique que partir ou rester ne soit pas l'alternative la plus pertinente pour un émigré, et que, pour le plus grand nombre, l'installation définitive ou du moins durable dans le pays d'accueil s'accompagne du maintien de liens multiples et renouvelés avec le pays d'origine, qu'en un mot, le va-et-vient kilométrique mais aussi économique et culturel devient un "genre de vie", au sens que les anciens géographes donnaient à ce terme quand ils décrivaient la vie des pasteurs montagnards partageant leur temps entre les prairies de fauche et les alpages des sommets. Avec l'abolition des distances, le retour périodique au pays, comme la réception des expatriés, rythment l'année des communautés installées çà et là, tandis que le volume et l'ampleur des déplacements excitent la concurrence des industriels du transport".

CONCEPTUALISATION NOUVELLE OU PHENOMENE NOUVEAU ?

La noria : une forme précurseur de la circulation migratoire ?

Robert Montagne (1954) a effectué un travail précurseur dans son *Etude sociologique de la migration des travailleurs musulmans d'Algérie en France*. Il montre comment l'installation des migrants algériens débouche sur la pratique d'un va-et-vient de ces derniers entre la France et leur village d'origine, formant ainsi une *noria humaine*.

Les travaux réalisés par Robert Montagne en 1954 abordent déjà la problématique du "*va-et-vient des émigrants*". L'auteur qui se base sur une analyse fine et précise de l'émigration par village d'origine note :

> [la précision des inventaires] "a permis de découvrir des aspects entièrement nouveaux de la "colonisation" de la France par d'innombrables petits groupements indépendants les uns des autres dont le comportement obéit à des lois particulières dans chaque cas".

Il distingue les émigrants en fonction de leur appartenance ethnique et/ou de leur région d'origine. Dans le cas des travailleurs kabyles, l'auteur souligne l'importance de la communauté d'origine dans le comportement migratoire et l'intégration dans le pays d'accueil.

> "L'étude précise de l'émigration nous révèle donc que l'émigration en elle-même donne à la conscience collective du village ou du groupe social l'occasion de se manifester. Une communauté rurale fortement organisée dans son pays s'organisera non moins solidement dans l'émigration, aussi bien en Algérie qu'en France".

Cette cohésion du groupe dans le pays d'accueil, permet une entraide des individus qui surmontent mieux les difficultés des arrivants. Elle facilite par exemple l'embauche du nouvel arrivant dans les usines où le groupe migrant d'origine est déjà implanté. Ces communautés migrantes déjà installées et intégrées dans certains circuits économiques du pays d'accueil sont nommées "*bases*".

> "Un courant continu s'établit bientôt dans les deux sens entre le pays d'origine et la colonie située en France. Les 8/10ème de ceux qui y vivent, vont et viennent, coupant leur séjour d'un ou deux ans en France par des retours de six mois ou un an".

Un dixième de la communauté ne pratique pas ce va-et-vient. Son "*rôle semble être de maintenir la permanence de l'établissement conquis en France*" et de jouer le rôle d'intermédiaire avec la société d'accueil.

L'auteur tente ensuite une comparaison entre les migrants kabyles et ceux des Hautes plaines algériennes. Chez ces derniers migrants, les "*bases*" disposées en France, ne peuvent plus être distinguées. "*Il devient de plus en plus difficile de découvrir des solidarités supra-villageoise qui caractérise le pays berbère sédentaire*". Il note aussi que, si les émigrants Kabyles savent où ils se rendent, "*dans leur colonies fortement organisées*", les émigrants des Hautes Plaines semblent partir "*au hasard*". Ils se trouvent beaucoup plus dispersés en France. On peut cependant retrouver dans ces groupes des micro-solidarités.

L'ancienneté de la migration joue un rôle important dans l'organisation et le fonctionnement de celle-ci. Alors que la migration kabyle a cinquante ans, celle des Hautes plaines n'en a que vingt.

> "Il n'est pas douteux que, dans l'ensemble, cette émigration encore fluide ne tende assez rapidement à se consolider pour prendre peu à peu les aspects de l'émigration kabyle".

La noria.

Robert Montagne (1954) utilise le terme de *"noria" humaine* pour désigner l'arrivée de migrant d'un village d'origine en remplacement des migrants ayant effectué un retour définitif dans leur village d'origine. Il est d'ailleurs un des rares auteurs qui, à notre connaissance, emploie le terme de noria. Abdelmalek Sayad (1977) critique l'application

> " à tous les immigrés [de] l'image stéréotypée de la noria : l'immigration serait un mouvement qui amènerait en France - et ramènerait de France -, dans un perpétuel renouvellement, des hommes toujours nouveaux

> (même s'ils ne sont pas à leur première émigration ni à leur premier séjour en France) et toujours identiques, l'immigré étant fixé une fois pour toutes dans l'image du rural (ou du paysan) émigrant seul (i. e. sans famille), pour une durée nécessairement limitée ".

La critique radicale que produit A. Sayad du terme de noria est à la mesure de la faiblesse de son emploi dans les travaux produits par la suite sur les migrations les décennies suivantes. Il induit en effet une vision mécaniste et extérieure au fonctionnement des acteurs et s'avère inadéquat à rendre de la complexité des processus migratoires, d'autant qu'il est largement connoté par son usage courant (" machine hydraulique à godets qui sert à élever l'eau et qui fonctionne suivant le principe du chapelet hydraulique ", définition du Petit Robert). Une autre hypothèse conduirait à penser que son usage plus fréquent chez les chercheurs qui étudient le Maghreb (le terme est d'origine arabe : *nâ'oûra*) n'a pas eu le même écho pour ceux qui se sont spécialisés sur d'autres régions d'émigration.

De la " noria simplifiée " à la " noria complexifiée ".

Patrick Gonin (1997), dans son travail sur la circulation migratoire entre la France et la vallée du fleuve Sénégal, étudie le passage de la noria simple à la noria complexe (Cf figures ci-jointes). Au début de la circulation migratoire, dans le cadre d'une noria simplifiée, il n'y a pas " *domination d'un espace sur un autre, mais une série de pouvoirs des partageants et se renforçants d'un lieu à un autre* " (Gonin, p. 142). La " *première noria traduit donc les mécanismes d'échanges d'un lieu à un autre, régis globalement par les systèmes de dépendances* " (p. 142). Ce système fonctionne avec une durée de résidence courte en France, le migrant étant remplacé rapidement par une nouvelle personne, dans le contexte des frontières ouvertes d'avant 1974. Avec la fermeture des frontières les jeunes migrants s'installent en France. Les rapports avec le village d'origine se modifient alors, les départs baissant du fait de la fermeture des frontières, la dépendance à l'égard du village d'origine diminue. Se mettent en place alors de nouvelles norias. Le passage d'une forme à l'autre se trouve matérialisé dans le tableau ci-joint (*L'équation des migrations de travail, des années 60 aux années 90*).

" *Les flux circulants entre pays de départ et pays d'arrivée se sont fortement amplifiés, ils ne sont plus le fait de personnes, certainement même moins pour les devises ; ils sont*

devenus immatériels ” (Gonin, p. 252). Les nouveaux migrants se dirigent maintenant vers des régions plus proches (Cf la carte *Modèles maliens et sénégalais*). “ *Ainsi le contenu de ce qui circule change : ici c’est une proposition de soutien de la conception d’une nouvelle réalisation, là des démarches techniques sur les différentes caractéristiques des groupes motopompes, ailleurs de la formation pour mener à bien un projet...* ” (Gonin, p. 252). Patrick Gonin souligne que la complexification de la noria aboutit à la constitution de deux groupes distincts chez les migrants originaires de la vallée du fleuve Sénégal. Un premier groupe décide de s’installer dans un des pays, ou en France (très minoritaire) ou dans son pays d’origine. Un second groupe “ *cherche quant à lui à pénétrer un peu plus la société d’installation, s’insère dans des réseaux associatifs, politiques et syndicaux, et il utilisera cette connaissance acquise pour donner un autre contenu à la circulation migratoire* ” (Gonin, p. 305).

La circulation migratoire, créatrice de territoires, peut s’analyser à trois échelles différentes :

1. Spatiale, qui correspond aux territoires emboîtés et articulés
2. Temporelle, qui est faite “ *des articulations entre temps de séjours en France et en Afrique* ”.
3. Décisionnelle, “ *posant la question du politique, elle est un va-et-vient permanent entre les différents lieux de l’espace migratoire* ”

“ Force et puissance croissante du mouvement d’émigration ”

Robert Montagne critique la théorie visant à expliquer l'émigration par le surpeuplement d'une région. On verrait alors des flux migratoires de régions plus peuplées vers des régions moins peuplées.

> "A l'évidence, la pression démographique indéniable dans la plupart des cas, n'est q'un des éléments du problème". [L'émigration] "est le résultat d'un entraînement social, dans lequel de multiples facteurs psychologiques jouent leur jeu, cependant que les institutions sociales puissantes - celles de la famille et du village - en règlent plus ou moins le cours. Il s'agit d'autre part d'un courant qui d'une région à une autre diffère d'esprit [...] et qui varie selon la forme des institutions familiales".

Dans le cas de la Grande Kabylie, par exemple, un certain nombre de travailleurs émigrés reviennent au pays lorsque la situation de l'emploi devient plus tendue en France, et repartent lorsque celle-ci s'améliore.

La circulation migratoire : une solution politique ?

Pour pallier aux “ problèmes ” posés par l’immigration, il faut agir de façon empirique. Robert Montagne en considérant la migration dans son aspect complexe et éclaté en une multitude de petites communautés ayant des comportements migratoires propres et relativement autonomes, propose d'employer quatre émigrés pour trois postes de travail dans les usines. Ce système permettrait aux émigrés de faire des séjours prolongés dans leur village en Algérie tout en ayant un emploi rémunérateur en France. L'émigré peut ainsi concilier travail en France et charges familiales en Algérie.

> "Lorsque s'institue un tel régime de congés au bénéfice du groupe de frères et de cousins déjà embauchés dans l'entreprise, on voit alors s'amorcer immédiatement une sorte de noria humaine qui unit un ou deux villages à une usine en France considérée par les émigrés comme réservée plus ou moins à leur petite communauté".

Il conclue en notant qu'en 1954, 80 % des émigrés algériens vivent "*en groupe, solidaires et très attachés aux retours fréquents*". Pour lui, il faut

> "favoriser dans toute la mesure du possible les retours périodiques et prolongés au pays pour éviter l'accroissement en France du nombre des déracinés" [et] "encourager les recrutements localisés d'entreprises dans une même fraction ou même groupe de villageois, pour renforcer le caractère familial de l'émigration, avec remplacement par des parents et cousins agrées par l'employeur".

La notion de va-et-vient, qui sous-tend celle de circulation migratoire n'est donc pas récente, bien que l'étude de Robert Montagne date de 1954. Il induit déjà mais sans le théoriser ni le nommer explicitement, le fonctionnement en réseau des groupes migrants, réseaux qui permettent le maintien des contacts avec le pays d'origine et favorisent l'insertion des migrants dans le pays d'accueil.

CHAINE MIGRATOIRE ET CIRCULATION MIGRATOIRE

La définition classique de la chaîne migratoire est assez ancienne. On la retrouve dès le début des années 1980 dans les travaux de Reyneri sur la *Catena migratoria*[26]. Il décrit un phénomène tout à fait différent de celui de la circulation migratoire. Cependant certains auteurs anglo-saxons utilisent le terme de *migratory chain* proche de la circulation migratoire.

Migration par etapes et chaine migratoire

L'OCDE (1979) fournit une définition de la chaîne migratoire :

> " Elle serait faite d'une succession de situations correspondant à l'aventure de la migration : les circonstances du départ et la situation économique qui l'occasionne, le déroulement de l'histoire migratoire proprement dite, dans le pays d'accueil, et le retour éventuel au pays d'origine : tels sont les maillons de la chaîne ".

[26] Emilio Reyneri (1980) *La catena migratoria. Il ruolo dell'emigrazione nel mercato del lavaro di arrivo e di esodo*, Bologna, Il Mulino.

Ravenstein (cité par White & Woods, 1990) décrit la migration comme un fait par étapes, constitué de différents mouvements successifs. Ceci contredit partiellement la théorie migratoire basée sur les flux d'informations, qui permettrait au migrant d'éviter différents mouvements successifs dans un espace hiérarchisé et se rendre directement vers la destination la plus adaptée. La migration par “ échelon ” suppose que le migrant se déplace d'un espace périphérique vers un espace central en passant par différentes échelons qui impliquent l’acquisition de nouveaux comportements.

La notion de chaîne migratoire suppose qu'il y a des primo-migrants, et des migrants secondaires. Le groupe des primo-migrants (i.e. pionniers) est le plus souvent constitué d'hommes jeunes actifs alors que celui des migrants secondaires comprend des femmes et des enfants. Le rôle des réseaux sociaux (flux d'information...) et des remises est important dans la constitution d'un courant migratoire (*migration stream*).

Les courants migratoires occasionnent des contres-courants qui peuvent être des migrations de retour ou de la migration répétée (i.e. ré-émigration). Ces deux flux sont cependant dissymétriques. Cette notion de migration répétée est délicate car elle nécessite la définition du lieu de résidence permanent, difficile à définir dans le cas des résidences plurielles.

“ Migratory chain ” : une forme de circulation migratoire ?

Frank N. Pieke (1992), qui se base sur les travaux de Price (1963) donne une définition de la migration en chaîne très proche de celle des réseaux migratoires tels qu'ils ont définis par Gurak et Caces (1992) ou Faist (1997). A propos de l'immigration des Chinois aux Pays-Bas l'auteur note que "*l'augmentation du nombre de restaurants entraîna l'immigration d'un nombre de plus en plus grand de Chinois, et en même temps, le développement des premières communautés de base. La raison de ce phénomène est que la migration des Chinois vers les Pays-Bas, comme dans le reste du monde, est principalement une migration en chaîne. Les Chinois vivant dans le pays de destination assurent le parrainage des parents et des amis de leur communauté d'origine qui souhaitent partir. Ces personnes ont ainsi la possibilité de migrer car ils bénéficient d'un lien migratoire avec – dans le cas présent – les Pays-Bas*" (Pieke, 1992 : 37). Les

nouveaux migrants chinois arrivés par le biais de la migration en chaîne se trouvent dans une situation de dépendance par rapport à leur employeur qui les a fait venir.

> "Sans connaissance de base du néerlandais et sans compétences monnayables immédiatement, ces travailleurs n'ont tout simplement personne d'autre vers qui se tourner. C'est encore plus vrai pour les nombreux immigrants clandestins. Sans domicile, ni permis de travail, et sans cesse confrontés à la menace d'arrestation et d'expulsion, ils ne peuvent souvent se tourner que vers une seule personne, leur employeur" (idem, p. 37).

La migration en chaîne développe un va-et-vient des migrants qui sert en partie de support à la circulation de l'information pour les migrants potentiels. "*A travers leurs lettres, leurs appels téléphoniques, leurs télégrammes, leurs envois d'argent, et surtout leurs visites aux pays, les Chinois vivant déjà aux Pays-Bas déterminent en grande partie l'image que se fait la communauté d'origine de la vie en Hollande*" (idem, p. 38). Une culture de l'émigration se créée alors dans la communauté de départ.

Thomas Faist (1997) développe un point de vue proche. [27]

> “C’est comme si les réseaux de la migration circulaire - qui est un circuit régulier dans lequel les migrants maintiennent des contacts et retournent régulièrement chez eux - se transforment en une chaîne migratoire ”.

Pour lui donc certaines formes de circulation migratoire (*circular migration*) peuvent déboucher sur la mise en place d’une chaîne migratoire. Faist insiste sur l’aspect temporel. La mise en place d’une chaîne migratoire se retrouve pour lui chez des groupes migrants assez anciens.

LA CIRCULATION MIGRATOIRE : ESSAIS DE TYPOLOGIES

La littérature concernant la circulation migratoire nous permet de distinguer deux processus qui la favorisent :

[27] *“ It is likely that networks of circular migration - a regular circuit in wich migrants retain [...] contacts and routinely return home - transform themselves into chain migration ”*

1- L'installation définitive de groupes migrants dans leurs pays d'accueil. Elle entraîne un va-et-vient entre pays de résidence et pays d'origine lors des vacances ou des visites pluri-annuelles. La circulation est alors le résultat d'une migration de travail "classique".
2- Le développement de la mobilité lié à la circulation entre les différents pôles d'une diaspora ou à des migrations temporaires répétées dans le cadre de contrat de travail à l'étranger à durée déterminée, comme pour les cadres.

Cette distinction nous permet d'élaborer une typologie des circulations migratoires, qui permet de recenser des populations très diverses qui pratiquent des mobilités.

- Les travailleurs migrants " sédentarisés " dans leur pays d'accueil, qui pratiquent un va-et-vient, entre leur lieu de résidence " permanente " et leur pays d'origine (exemples : Turcs, Portugais, Sénégalais...)
- Les travailleurs hautement qualifiés qui s'expatrient temporairement à l'étranger dans le cadre de contrats de travail spécifiques, ou qui circulent entre les grandes capitales européennes (exemple : les cadres travaillant dans la finance, où les ingénieurs qui travaillent dans le Golfe persique).
- Les membres de diaspora qui circulent entre les différents pôles de la diaspora en fonction de la situation politique, législative ou économique (exemples : entrepreneurs chinois ou libanais)
- Les accompagnateurs de marchandises, qui sont des acteurs de la circulation migratoire. Cette fonction tend à se développer du fait de l'interconnexion croissante des économies européennes.

Une typologie peut aussi se baser sur le type de mobilité qu'entraîne la circulation migratoire. On aurait d'un côté des mobilités " lourdes " qui s'accompagne de forts changements dans la vie du migrant ou qui nécessite la mobilisation de nombreux acteurs (comme la circulation de biens ou de marchandises qui mobilisent des acteurs dans le domaine du commerce, du transport, des prestations de services divers - assurances, prêts d'argent...- tant dans le pays de départ que le pays d'arrivée) et de l'autre des mobilités " légères " qui se traduisent par de bref voyage du migrant (vacances, visites familiales...).

APPROCHE QUANTITATIVE DE LA CIRCULATION MIGRATOIRE : DES DONNEES RARES, EPARSES ET HETEROGENES

Saisir la circulation migratoire de façon *quantitative*, c'est à dire la mesurer, présente des difficultés importantes. En effet, la circulation migratoire relève des relations qui s'établissent entre différents pôles géographiques (aires d'origine et d'installation) au motif de la présence d'un groupe social particulier qui organise ces relations : les migrants. Ce n'est donc pas l'ensemble des relations d'une catégorie donnée d'éléments (personnes, produits etc. éventuellement spécifiés par leur origine nationale) entre ces pôles qu'il faut comptabiliser mais ceux qui, dans cette catégorie, sont liés à la présence de ce groupe. Il y a donc une double spécification de la chose ou de la personne à compter : la catégorie dans laquelle on la place en fonction de ses caractères intrinsèques et la nature de la visée sociale pour laquelle elle est en mouvement, et qui lui attribue une signification spéciale en tant que chose ou personne. Or, c'est cette qualification que les systèmes de comptage courants ne peuvent saisir. De surcroît, les statistiques visent, directement ou par sondage, l'exhaustivité du domaine auquel elles s'appliquent. Là encore, compte tenu de la nature de ce qui est à compter, elles sont peu opérantes.

La circulation migratoire ne peut s'appréhender, au plan *statistique*, qu'à travers les flux : flux de personnes, flux de marchandises, flux financiers et flux d'informations liés à cette circulation. Or, les outils statistiques nationaux classiques mesurent avec difficulté les flux en général et ce type de flux en particulier. Les données disponibles concernent généralement les « stocks » de populations résidentes et de saisonniers et parfois la durée du séjour, les flux sont généralement ceux d'entrées et de sorties saisis le plus souvent en terme de changement de résidence. Mais si ces données, maintenant aisément accessibles grâce au SOPEMI[28], ne concernent pas directement la circulation migratoire, elles en fournissent néanmoins des indications indirectes qui peuvent servir de base à une première approche de celle-ci. En ce qui concerne la France des données précises et détaillées sont fournies à travers des publications relatives à l'immigration et à la présence étrangère (cf. Lebon 1994, 1996).

Les statistiques concernant les flux financiers ne sont pas toujours utilisables selon les pays vers lesquels ils se dirigent car on sait que, dans certains cas et selon le moment, une partie très importante des transferts financiers s'effectue par des canaux qui ne sont pas

[28] Système d'Observation Permanent des MIgrations, mis en place depuis 1973 par l'OCDE.

statistiquement repérables (système de la compensation, transferts en espèces par porteurs etc.). Elles peuvent néanmoins donner une indication générale sur l'évolution de ces transferts.

D'autres données statistiques indirectes ssont utilisables. Certains chercheurs (Stéphane de Tapia, 1998, par exemple) prennent en considération ce qui relève de la « logistique des transports » en faisant l'hypothèse que l'évolution de celle-ci entre pays d'origine et pays d'accueil a quelque chose à voir avec celle de la circulation migratoire entre ces pays. Cette logistique concerne, par exemple, le nombre de lignes et de vols aériens, le nombre de lignes de cars et la fréquence de desserte, le nombre de passagers dans ces deux types de transports, le parc automobile, etc. La fluctuation de leur niveau étant supposée en rapport avec la circulation migratoire. Pour ce qui est des flux d'information, ces chercheurs portent, dans la même visée méthodologique, une attention particulière à ce que l'on pourrait appeler la « logistique satellitaire », en ceci que son évolution est un indicateur de celle des flux d'information de sens pays d'origine/ pays d'accueil et inversement. Ils ont envisagé un autre indicateur des flux d'information qui pourrait être constitué par le niveau des relations téléphoniques entre les différents pôles. Mais établir ces statistiques requiert d'avoir accès à des données qui sont difficilement accessibles car souvent considérées comme stratégiques par les sociétés d'exploitation des réseaux téléphoniques.

Certaines statistiques permettent d'approcher de plus près la circulation migratoire : celles concernant les flux d'entrées et de sorties de personnes saisies comme franchissement des frontières nationales du pays considéré. Ces données sont généralement produites par les services des polices des frontières, mais elles sont d'un accès inégal selon les pays considérés.

Les données présentées ci-dessous ne prétendent pas, tant s'en faut, couvrir l'ensemble de la circulation migratoire concernant une population. Elles ont été collectées dans le cadre de travaux qui avaient leurs objectifs précis, le plus souvent elles servaient à cadrer statistiquement une circulation migratoire qui était appréhendée principalement sur le plan qualitatif à travers la description de son fonctionnement, des itinéraires ou de la « logistique » mise en œuvre par les migrants. En outre, il faut rappeler que très peu de travaux ont eu l'étude de la circulation migratoire comme objet central, exceptés ceux de M. Poinard (1991), Guezengar et Kotlok (1998) ; Charbit, Hily et Poinard (1997) et S. de Tapia (1998).

Nous présentons dans les tableaux quelques-unes des données utilisées dans des études de la circulation migratoire.

Le cas de la Tunisie

	Données	Sources	Référence bibliographique
RETOURS DEFINITIFS			
retours définitifs de Tunisiens établis à l'étranger	1975: 753 1980 : 3800 1984: 11 281 1985 : 11 198	évaluation établies à partir des données de l'Office des Tunisiens à l'Etranger, des Douanes tunisiennes et de l'Agence de Promotion des investissements (Tunisie)	Mobilités et investissements des émigrés (Ma Mung, 1996)
retours définitifs de Tunisiens établis à l'étranger (hors Lybie)	entre 1974 et 1987: environ 60 000 retours (dont France : 66% et autres pays européens : 14%)	Enquête Migration de 1987 réalisée par l'Office des Tunisiens à l'Etranger et la Ligue Arabe	Mobilités et investissements des émigrés (Ma Mung, 1996)
causes invoquées pour le retour	22 % : le chômage 30 %: non régularisation de la situation administrative 21,4 %: réalisation d'une épargne jugée suffisante (N=64 861)	Enquête Migration de 1987 réalisée par l'Office des Tunisiens à l'Etranger et la Ligue Arabe	Mobilités et investissements des émigrés (Ma Mung, 1996)
volonté de ré-émigration	66,8% des émigrés de retour envisagent de ré-émigrer (N=230 366)	Enquête Migration de 1987 réalisée par l'Office des Tunisiens à l'Etranger et la Ligue Arabe	Mobilités et investissements des émigrés (Ma Mung, 1996)
retours définitifs entre 1966 et 1973	29 000	O.N.I. et estimation de G. Simon	L'espace des travailleurs tunisiens en France (Simon, 1979)
RETOURS TEMPORAIRES			
Entrées des Tunisiens résidant à l'étranger de 1991 à 1994 (voies aériennes)	1991 : 392 500 1992 : 402 100 1993 : 435 200 1994 : 464 600	Ministère de l'Intérieur (Tunisie)	Les vacances des Tunisiens de France (A. Oueslati, 1997)
Entrées des Tunisiens résidant à l'étranger de 1991 à 1994 (voies maritimes)	1991 : 133 500 1992 : 132 000 1993 : 122 700 1994 : 129 700	Ministère de l'Intérieur (Tunisie)	Les vacances des Tunisiens de France (A. Oueslati, 1997)
Entrées des Tunisiens résidant en France de 1991 à 1994 (voies aériennes)	1991 : 191 500 1992 : 196 200 1993 : 212 300 1994 : 226 500	Ministère de l'Intérieur (Tunisie)	Les vacances des Tunisiens de France (A. Oueslati, 1997)
Entrées des Tunisiens résidant en France de 1991 à 1994 (voies maritimes)	1991 : 64 728 1992 : 63 724 1993 : 58 376 1994 : 61 784	Ministère de l'Intérieur (Tunisie)	Les vacances des Tunisiens de France (A. Oueslati, 1997)
Entrées des Tunisiens résidant en France selon le mois en 1994 (voies maritimes)	mai : 6 487 juillet : 27 860 août : 20 326	Ministère de l'Intérieur (Tunisie)	Les vacances des Tunisiens de France (A. Oueslati, 1997)
Entrées des Tunisiens résidant en France selon le mois en 1994 (voies aériennes)	janvier: 9 000 mars: 17 000 août: 42 000	Ministère de l'Intérieur (Tunisie)	Les vacances des Tunisiens de France (A. Oueslati, 1997)

Durée du séjour (1996)	63 % : 1 à 2 mois 19 % : 15 jours à 1 mois	enquête personnelle	Les vacances des Tunisiens de France (A. Oueslati, 1997)
Etat civil des Tunisiens de retour au pays pendant les vacances en 1991	75,4 % mariés 21,7 célibataires (non réponses 2,9%) (990 personnes interrogées)	Office des Tunisiens à l'Etranger	Les vacances des Tunisiens de France (A. Oueslati, 1997)
Régularité des retours annuels des maghrébins (1997)	Marocains : 78,7 % Tunisiens 66,9% Algériens 58,7%	enquête Fondation Nationale des Sciences Politiques, n° 270, tableau 4 1977	L'espace des travailleurs tunisiens en France (Simon, 1979)

TRANSFERTS DE RICHESSES

Evolution des transferts par rapport aux placements à l'étranger de 1962 à 1981	1962: 0,4 millions DT[29] et 420 placements à l'étranger 1981: 178,3 millions DT et 7 693 placements à l'étranger	Rapports annuels de la Banque Centrale de Tunis, Institut Nationale de la Statistique (Tunisie), Office des Tunisiens à l'Etranger	Mobilités et investissements des émigrés (Ma Mung, 1996)
transferts de 1982 à 1990 en millions DT	1982: 219,6 1984 : 245,9 1986 : 287,1 1988 : 466,6 1990: 526,0	Rapports annuels de la Banque Centrale de Tunis, Institut Nationale de la Statistique (Tunisie), Office des Tunisiens à l'Etranger	Mobilités et investissements des émigrés (Ma Mung, 1996)
part des transferts licites en espèces et en nature dans le total des valeurs rapatriées en 1990	transferts en espèce : 84 % transferts en nature : 16 %	B.C.T.	Mobilités et investissements des émigrés (Ma Mung, 1996)
forme des transferts financiers licites en 1990	canal bancaire : 60 % canal postal : 40%	B.C.T.	Mobilités et investissements des émigrés (Ma Mung, 1996)

[29] DT : dinar tunisien. Un dinar tunisien valait environ 11 francs français au début des années quatre-vingt et environ 6 francs au début des années quatre-vingt-dix.

Le cas de la Turquie

	Données	Sources	Référence bibliographique
PRESENCE TURQUE EN EUROPE			
Le champ migratoire turc et son extension géographique (début des années 90)	Allemagne : 1 779 586 Pays-Bas: 228 414 France : 204 000 Autriche : 117 000 Belgique : 84 935 Suisse : 69 490	Recensements de population	Stratégies d'investissement et redéploiement spatial des émigrés dans quatre pays d'origine (Migrinter, 1993)
Les clandestins turcs en Europe	Pays-Bas : 10 000 France : 20 000 Italie : 4 700	Rapport YIHGM 1989 et 1990 EUROSTAT 1991 Bureau International du Travail	Stratégies d'investissement et redéploiement spatial des émigrés dans quatre pays d'origine (Migrinter, 1993)
SORTIES ET ENTREES EN TURQUIE			
total des entrées et sorties du territoire de ressortissants turcs en 1970 et 1990	1970: 959 000 1990: 5 623 000	Recensements et estimations intercensitaires	Stratégies d'investissement et redéploiement spatial des émigrés dans quatre pays d'origine (Migrinter, 1993)
Flux de sorties de ressortissants turcs 1986 et 1989	1986: 1 734 000 1989: 2 590 000	Recensements	Stratégies d'investissement et redéploiement spatial des émigrés dans quatre pays d'origine (Migrinter, 1993)
flux de sorties de ressortissants turcs 1984, 1990 et 1991)	1984: 2 073 905 1990: 2 926 771 1991: 2 803 618	Annuaire Statistique DIE (1993)	La circulation migratoire dans les diasporas ouvrières de la Méditerranée (De Tapia 1998)
Les "voyages d'affaires" des Turcs en Europe	1983: 63 298 1984: 172 486 1989: 155 748	*non citée*	Stratégies d'investissement et redéploiement spatial des émigrés dans quatre pays d'origine (Migrinter, 1993)
Activité des transporteurs aériens Turcs (lignes intérieures et externes) 1988 et 1990)	THY: 1988: 3 745 320 1990: 4 936 642 Tur Avrupa : 1988: 14 272 1990: 91 171	Bulletin de l'Aviation Civile (3 décembre 1993)	La circulation migratoire dans les diasporas ouvrières de la Méditerranée (De Tapia 1998)
Evolution mensuelle du trafic passager en 1992 (en millier de passagers)	total: 8 130 dont juillet: 1 032, août: 1 199 septembre 927	Bulletin de l'Aviation Civile (3 décembre 1993)	La circulation migratoire dans les diasporas ouvrières de la Méditerranée (De Tapia 1998)
Transport de passagers vers l'Europe par les autocaristes turcs en 1991	France: 566 voyages (12 459 pass.) All. : 1818 voyages (43 879 pass.) Pays-Bas: 364 voyages (9 054 pass.) Belgique: 194 voyages (6 110 pass.)	UATOD 1993, selon Ministère des Transports	La circulation migratoire dans les diasporas ouvrières de la Méditerranée (De Tapia 1998)
Situation comparative des transports de passagers vers l'Europe entre 1984 et 1987 (autocars)	1984: 10 180 voyages (232 921 pass.) 1987: 14 958 voyages (350 482 pass.)	DPT/KGM, Direction Générale des Routes	La circulation migratoire dans les diasporas ouvrières de la Méditerranée (De Tapia 1998)
RETOURS DEFINITIFS			
retours définitifs de migrants vers laTurquie entre 1965 et 1990	total : 2 290 000	esitmation S. de Tapia à partir de divers auteurs	Mobilités et investissements des émigrés (Ma Mung, 1996)
Durées de séjour à l'étranger, migrants de la région de Aydin (84 personnes enquêtées)	11-15 ans: 34 % 16-20 ans: 23 % 2-5 ans: 22 %	enquête Migrinter	Mobilités et investissements des émigrés (Ma Mung, 1996)

Répartition des retours par périodes, migrants de la région de Aydin	1981-1985: 42,7 % 1976-1980: 18,3 % 1986-1990: 17,1 %	enquête Migrinter	Mobilités et investissements des émigrés (Ma Mung, 1996)
Causes du retour en Turquie, migrants de la région de Aydin	raisons familiales: 44 % raisons de santé: 9.8 % incitation financière: 9.8 %	enquête Migrinter	Mobilités et investissements des émigrés (Ma Mung, 1996)
Année de départ, migrants d'Istanbul (80 personnes enquêtées)	1962-1965: 32.5 % 1966-1970: 25 % 1971-1975: 25 %	enquête Migrinter	Mobilités et investissements des émigrés (Ma Mung, 1996)
Année de retour, migrants d'Istanbul	1983-1986: 53 % 1987-1990: 25 %	enquête Migrinter	Mobilités et investissements des émigrés (Ma Mung, 1996)
Durée du séjour à l'étranger, migrants d'Istanbul	20-27 ans: 32.5 % 15-19 ans: 28 %	enquête Migrinter	Mobilités et investissements des émigrés (Ma Mung, 1996)
Raisons invoquées pour le retour, migrants d'Istanbul	éducation des enfants: 25 sur 76 raisons familiales: 15 sur 76 retraite chef de famille: 13 sur 76	enquête Migrinter	Mobilités et investissements des émigrés (Ma Mung, 1996)
relations des étudiants turcs avec l'ancien pays d'immigration	sur 49, 6 effectuent au moins un voyage annuel, 3 sont allés une fois, 12 aimeraient retourner en Europe pour des vacances et 5 pour suivre une formation	enquête Migrinter	Mobilités et investissements des émigrés (Ma Mung, 1996)

Le cas du Maroc

	Données	Sources	Référence bibliographique
PRESENCE MAROCAINE A L'ETRANGER			
les Marocains à l'étranger	France : 703 000 Pays Bas : 180 000 Belgique : 160 000 Italie : 130 000 Algérie : 100 000 Libye : 90 000 Allemagne : 65 000 Canada : 45 000 États unis :20 000 Grande Bretagne : 18 000	Ministère de la Communauté Marocaine à l'Étranger (MCME)	Mobilités et investissements des émigrés (Ma Mung, 1996)
clandestins marocains en Italie	1990: 37 200 (a) 1990 > 70 000 (b)	(a) MCME (b) un responsable du MCME	Stratégies d'investissement et redéploiement spatial des émigrés dans quatre pays d'origine (Migrinter, 1993)
SORTIES ET ENTREES DU MAROC			
retours annuels entre 1972 et 1982	1972 : 646 061 1978 : 838 228 1982 : 1 000 200	Direction de la Statistique	Stratégies d'investissement et redéploiement spatial des émigrés dans quatre pays d'origine (Migrinter, 1993)
raisons des retours annuels en 1985 et 1990	1985 : congés annuels : 96 sur 106 (83,6%) 1990 : congés annuels : 117 sur 140 (83,6%)	enquête de M Charef.	Stratégies d'investissement et redéploiement spatial des émigrés dans quatre pays d'origine (Migrinter, 1993)
entrées et sorties de la population marocaine 1972 et 1982	1972 : entrées : 646 061 sorties : 784 278 1982 : entrées : 1 000 200 sorties : 1 095 773	CERED 1986	Stratégies d'investissement et redéploiement spatial des émigrés dans quatre pays d'origine (Migrinter, 1993)
résidents au Maroc partant pour tourisme entre 1986 et 1989	1986 : 362 649 1987 : 377 291 1988 : 478 966 1989 : 809 571	CERED 1990	Stratégies d'investissement et redéploiement spatial des émigrés dans quatre pays d'origine (Migrinter, 1993)
passagers marocains embarqués à Algésiras du 24 juin au 11 août 1987, 1988, 1989, 1990 et 1991	1987 : 525 841 1988 : 597 193 1989 : 605 094 1990 : 605 543 1991 : 605 838	enquête de B. Lopez Garcia	Stratégies d'investissement et redéploiement spatial des émigrés dans quatre pays d'origine (Migrinter, 1993)
origine et destination des migrants marocains en transit par l'Espagne en 1989	*pays d'origine* : France (396 538), Belgique (94 460), Hollande (70 223) *région de destination* : Rif (104 194), Casablanca (88 958), Fès (88 837)	enquête de B. Lopez Garcia	Stratégies d'investissement et redéploiement spatial des émigrés dans quatre pays d'origine (Migrinter, 1993)
entrées d'étrangers clandestins chaque mois en Espagne (estimation)	1 500 à 2 000 par mois dont 40 % de maghrébins	Antonio Izquierd	Stratégies d'investissement et redéploiement spatial des émigrés dans quatre pays d'origine (Migrinter, 1993)
voyageurs transportés par autocars (lignes régulieres) entre la France et le Maroc de 1983 à 1994	1983 : 21 354 1989 : 83 933 1992 : 84 970 1994 : 82 618	société de transport Eurolines	La circulation migratoire dans les diasporas ouvrières de la Méditerranée (De Tapia 1998)
Evolution des trafics passagers, ferry et ro-ro dans le port de Tanger en 1989 et 1994	1989 : 1 131 338 passagers, 124 780 VL 20292 PL 1994 : 1 614 052 passagers, 310 125 VL 44843 PL	ODEP Tanger	La circulation migratoire dans les diasporas ouvrières de la Méditerranée (De Tapia 1998)

RETOURS DEFINITIFS

Marocains bénéficiaires d'aide au retour entre 1984 et 1987	Total : 7 018 Bénéficiaires : 3 622 Conjoints : 889 Enfants : 2 597	Office des migrations internationales	Actualités migrations n° 228, p.1 1988, cité dans « stratégies... »
durée de présence à l'étranger des émigrés en retour définitif	>20 ans : 11 sur 33 16 à 20 ans : 7 sur 33 11 à 15 ans : 7 sur 33	enquête M ; Lazaar	Stratégies d'investissement et redéploiement spatial des émigrés dans quatre pays d'origine (Migrinter, 1993)
Les retours définitifs des travailleurs migrants Soussi entre 1984 et 1990	7 984 personnes dont : 3 978 travailleurs 1 008 conjoints 9 050 enfants	enquête M. Fellat	Stratégies d'investissement et redéploiement spatial des émigrés dans quatre pays d'origine (Migrinter, 1993)
Nombre de retours définitifs pour l'ensemble des Marocains à l'étranger entre 1971 et 1982	188 000 personnes dont 43 % de femmes	Direction des Statistiques à Rabat	Stratégies d'investissement et redéploiement spatial des émigrés dans quatre pays d'origine (Migrinter, 1993)
Nombre de Marocains retournés de France au Maroc entre 1975 et 1982	20 000	Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE)	Stratégies d'investissement et redéploiement spatial des émigrés dans quatre pays d'origine (Migrinter, 1993)

Le cas du Portugal

Les chiffres présentés sont anciens car il n'y a pas eu de tentative d'approche statistique de la circulation migratoire portugaise depuis les travaux de M. Poinard (1991)

	Données	Sources	Référence bibliographique
Migrations saisonnières vers l'Europe (1977-1988)	1977: total: 4 400 dont France: 3800 et Suisse: 580 1981: total: 29 500 dont France: 10820 et Suisse: 18 800 1988: total: 49 400 dont France: 14020 et Suisse: 35 400	Office Fédéral des Etrangers, Berne Office des Migrations Internationles Paris	Les Portugais dans l'émigration: une géographie de l'absence, (Poinard, 1991)

SORTIES ET ENTREES DU PORTUGAL

Estimation du nombre de clandestins portugais entrés en France	1960-1964 : 56 000 1965-1969 : 161 300 1970-1974 : 326 000	Séminaire du Conseil de l'Europe Coimbra, 1983	La circulation migratoire entre la France et le Portugal (Guezengar, Kotlok, 1988)
estimation du trafic passager entre la France et le Portugal en 1986	2,5 millions par an dont : 400 000 par chemin de fer, 300 000 par car 300 000 par avion	SNCF, Aéroport de Paris, Ministères des Transports, Services des Douanes	La circulation migratoire entre la France et le Portugal (Guezengar, Kotlok, 1988)
Trafic ferroviaire entre la France et le Portugal en 1981 et 1985	1981 : 223 000 voyageurs 1985 : 270 200 voyageurs	Ministère des Transports (France)	La circulation migratoire entre la France et le Portugal (Guezengar, Kotlok, 1988)
Trafic ferroviaire entre le Luxembourg et le Portugal en 1982 et 1985	1982 : 19 000 voyageurs 1985 : 18 700 voyageurs	Non citée	La circulation migratoire entre la France et le Portugal (Guezengar, Kotlok, 1988)
passages au poste frontière franco-espagnol de Behobie en 1986	1 972 349 passages dont la moitié se situe pendant le trimestre estivale	Services des Douanes (France)	La circulation migratoire entre la France et le Portugal (Guezengar, Kotlok, 1988)

TRANSFERTS MIGRATOIRES

Evolution des remises d'émigrés entre 1968 et 1973 (en millions d'escudos)	1968: 7 548 1971:18 266 1973: 27 056	Banque du Portugal	Les Portugais dans l'émigration: une géographie de l'absence, (Poinard, 1991)
Remises des émigrants portugais provenant des pays de l'OCDE entre 1978 et 1986 (en millions d'escudos)	1978 : 60 953 1983 : 168 734 1986 : 282 394	Banque du Portugal	La circulation migratoire entre la France et le Portugal (Guezengar, Kotlok, 1988)
remises des émigrés selon le pays en 1982 et 1988 (en millions d'unités de compte)	France: 1982: 7 361 M de FF 1988: 5 992 M de FF Belgique: 1982: 2 573 M de FB 1988: 413 M de FB Allemagne: 1982: 150 M de DM 1988: 200 M de DM	Banques Centrales SOPEMI	Les Portugais dans l'émigration: une géographie de l'absence, (Poinard, 1991)

RETOURS DEFINITIFS

Progression des retours selon les recensements	Evolution annuelle 1960 : 6783 1970 : 13 025 (+ 92 %) 1981 : 51 000 (+ 391 %) Evolution quinquennale 1966-1970 : 22 000 1976-1981 : 126 000 (+ 471 %)	INE et C. Conim	Les Portugais dans l'émigration : une géographie de l'absence, (Poinard, 1991)

Répartition des retours selon les anciennes zones de résidence (1974-1980)	182 190 retours dont France (54.4%), Allemagne (15.8%) et reste Europe (7.5%)	I.N.E. Exploitation des données du recensement de 1981 par district	Les Portugais dans l'émigration : une géographie de l'absence, (Poinard, 1991)
Répartition des retours selon les anciennes zones de résidence (1980-1981)	60 699 retours dont France (46.5%), Allemagne (13 %) et reste Europe (11.8 %)	I.N.E. Exploitation des données du recensement de 1981 par district	Les Portugais dans l'émigration : une géographie de l'absence, (Poinard, 1991)
Durée de séjour à l'Etranger des anciens émigrés (en %)	< 5 ans: France: 8%, RFA: 17%, reste Europe: 24 % 5-9 ans: France 25 %, RFA: 35%, reste Europe: 37 % 10-14 ans: France: 35%, RFA: 32%, reste Europe: 30% 15 ans et +: France: 32 %, RFA: 16%, reste Europe: 9% (N=691)	Etude I.E.D.	Les Portugais dans l'émigration: une géographie de l'absence, (Poinard, 1991)

La circulation migratoire à travers les deux exemples de la Turquie et du Maroc

Dans leur rapport sur "*La circulation migratoire dans les diasporas ouvrieres de la Méditerranée*", Stéphane De Tapia, Catherine Gauthier et Mohamed Charef présentent deux études sur la circulation migratoire turque et marocaine.

Pour analyser la circulation migratoire turque, les auteurs ont procédé à une analyse à trois niveaux :
- une présentation du secteur turc des transports
- une analyse des différentes catégories d'acteurs présents sur le créneau de l'économie des transports
- une présentation des PTT turques (acteur souvent oublié mais très actif dans le champ migratoire)

Pour la partie marocaine, l'analyse est également construite à partir de trois angles d'approche :
- une présentation de l'ensemble des modes de transports utilisés par les migrants marocains
- les résultats d'une enquête, menée dans la région de Gibraltar, sur les conditions de voyage et de travail des autocaristes
- l'utilisation des paraboles.

Les conclusions de cette étude mettent en évidence le rôle déterminant de la logistique qui s'appuie sur tous les modes de transport (aérien, maritime, routier et ferroviaire) et l'importance croissante des nouvelles technologies de communication. Ces interconnexions des réseaux de transport et des équipements, dans une logique d'ouverture croissante, de mobilités internationales et d'échanges économiques, génèrent un accès à la modernité, le désenclavement de la Turquie et son intégration internationale.

La circulation migratoire turque génère des relations complexes, sans cesse renouvelées et amplifiées. Formée d'une multiplicité de flux et d'acteurs, la circulation migratoire s'apparente au tourisme international comme à l'économie des transports par le nombre infini de prestations, de décisions familiales et économiques.

Pour le Maroc, on constate également que les transports jouent un rôle essentiel dans le mouvement de réadaptation et de réappropriation de l'espace d'origine. Le va-et-vient entre les pays d'accueil et le Maroc se pratiquent toute l'année avec cependant une intensité particulière pendant les vacances d'été. Cette importante mobilité a engendré de profondes mutations et modernisations dans les divers réseaux de transports. De plus, les télécommunications apparaissent également comme un élément-clé dans la migration internationale en gommant les distances et "en permettant de remodeler les espaces".

La circulation migratoire marocaine est ainsi structurée à la fois par une présence humaine mais aussi par la mise en place de structures de transports qui convergent toutes vers le Maroc en général et le lieu d'origine en particulier. Elle est animée par des flux qui empruntent les axes de concentration des migrants. Les systèmes de transports modernes, malgré leur polyvalence, possèdent des spécificités socio-économiques qui les différencient les uns des autres, avec des possibilités de substitution et une concurrence plus ou moins vive.

Champ migratoire

Carte liaison

DES INDICATEURS INDIRECTS

A partir des données présentées dans les tableaux ci-dessus et des travaux coordonnés par S. de Tapia, il est possible de présenter quelques indicateurs permettant d'approcher la circulation migratoire. Ces indicateurs ne permettent pas de « mesurer » la circulation migratoire mais ils permettent d'en cerner les contours et d'en estimer, de façon indirecte et par inférence, le volume. Comme nous l'avons déjà souligné, la plus grande difficulté réside dans la mesure directe de la circulation des personnes. Celle-ci ne peut être appréhendée que par la comptabilisation des entrées et des sorties des personnes d'un territoire national, à destination ou en provenance d'un autre. Le même type de difficultés se présentent pour ce qui est des flux de biens, de services et d'informations. Ce qui suit concerne donc les indicateurs indirects de cette circulation.

le transport aérien (compagnies nationales et privées) :
- évolution du nombre d'aéroports, développement de nouvelles lignes externes, place des émigrés dans le trafic aérien, création de lignes saisonnières, prix charter, opérateurs étrangers, évolution du trafic passagers...

la navigation maritime :
- évolution des trafics passagers, ferry et ro-ro, les opérateurs du transport maritime de passagers, les car-ferries, les liaisons desservies, la place des émigrés dans le trafic maritime...

le trafic ferroviaire :
- développement du réseau ferroviaire, gares desservies, évolution du nombre de passagers, place des émigrés dans le transport ferroviaire, évolution de la vente de billets " couchettes "...

le trafic routier collectif :
- évolution du nombre de voyageurs par autocars, développement de sociétés autocaristes, évolution mensuelle du nombre de voyageurs par autocars, lignes desservies...

le trafic routier individuel :

- évolution des infrastructures routières et autoroutières, densité du trafic, évolution du nombre d'accidents impliquant des émigrés, croissance du nombre d'immatriculation, la vente de voitures neuves importées, réimmatriculation de voitures d'occasion importées, marché intérieur et importation de véhicules d'occasion et pièces de rechange par les émigrés, les itinéraires empruntés, les routes de la migration...

L'évolution et la densification de la circulation migratoire peut apparaître à travers d'autres indicateurs indirects à savoir les réseaux de télécommunication :

- les communications téléphoniques, le courrier, les nouvelles chaînes de télévision, les paraboles, Internet...

Les transferts financiers (par mandats postaux, interbancaires...) sont également des indicateurs utiles mais incomplets.

Seules des enquêtes spécifiques permettraient d'obtenir des informations quantitatives sur la circulation migratoire, mais les études sur ce thème sont peu nombreuses (voir supra).

Une connaissance de la circulation migratoire dans son aspect quantitatif demande que soient initiées des études qui feraient le point sur les données éventuellement accessibles, leur nature, le traitement que l'on peut en faire et la qualité des résultats que l'on peut en attendre. Des recherches pourraient également être suscitées qui consisteraient à établir des statistiques à partir de comptages sur un segment particulier de la circulation migratoire. Enfin, la constitution de bases de données homogénéisées afin de pouvoir établir des comparaisons, mériterait d'être encouragée.

PISTES DE RECHERCHE

De l'approche quantitative

Stéphane de Tapia[30] indique que même si certaines données statistiques, comme celles du commerce extérieur ou du tourisme, existent elles demeurent difficiles à manier car on ne peut faire la différence entre les migrants qui circulent ou les biens destinés au commerce ethnique, du tourisme réel et des produits importés destinés au marché national du pays d'accueil. Cependant, certains Etats comme l'Etat turc par exemple, recensent les motifs de départs des citoyens turcs vers l'étranger.

Stéphane de Tapia note qu'il faut donc constituer des bases de données statistiques en s'adressant aux différents organismes acteurs de la circulation migratoire, c'est-à-dire essentiellement les compagnies de transports d'individus et de marchandises (Mohamed Charef a entrepris un tel travail avec les entreprises de transports qui travaillent avec le Maroc). Il poursuit en indiquant qu'il faut donc recenser dans un premier temps les différents modes de transports utilisés par les migrants et les entreprises actrices de la circulation migratoire pour le transport des individus et des marchandises. Il faut ensuite recenser les différents points de sortie et d'entrée des migrants et des marchandises. On peut ajouter à cela les flux immatériels telles que les communications téléphoniques (s'adresser aux opérateurs téléphoniques publics et privés), ou les flux d'informations avec entre autres les antennes paraboliques pour la télévision. Les renseignements peuvent donc être trouvés auprès :

-des compagnies de transports aériens qui disposent de classifications par tarif.

-des compagnies de bus (Wasteel, Eurolines…) qui pratiquent aussi des tarifs spécifiques pour les immigrés.

-des compagnies maritimes de Ferry qui sont aussi actives dans le transports des migrants et des marchandises.

-Il ne faut pas négliger le fait que le transport de marchandises induit le plus souvent la mobilités des acteurs négociants et commerçants.

[30] Lors d'un entretien en avril 1998.

La multiplicité des prestataires rend difficile la quantification exhaustive de la circulation migratoire. De plus, la dérèglementation qui touche l'Europe depuis plusieurs années et qui s'étend de plus en plus aux pays d'Europe de l'Est ainsi qu'au Tiers Monde, ne fait que multiplier le nombre d'acteurs qui s'investissent dans la circulation migratoire. Il y a imbrication totale entre circulation migratoire et économie des transports. De ce fait l'ensemble des compagnies de transports, dont les compagnies européennes (telles que Air France, Sabena, British Airways) bénéficient grandement du développement de la circulation migratoire dans le domaine européen.

Afin de quantifier au mieux la circulation migratoire dans ses aspects humains et matériels, il convient de lancer des enquêtes directement auprès des prestataires de services de transports ou de moyens de communications (comme le téléphone ou les antennes paraboliques) en établissant des listes par transports (avion, train, bateau, bus, voiture). Pour des aspects plus qualitatifs des observations directes peuvent être réalisées directement aux passages de frontières ou tout au long des routes reliant le pays d'accueil au pays d'origine, comme l'a fait Catherine Gauthier par exemple.

Des recherches qualitatives

-D'une manière générale il conviendrait de promouvoir des recherches qui visent à mieux comprendre les phénomènes de circulation migratoire des différents groupes concernés.

-Beaucoup d'études comparatives enfin seraient à initier pour comprendre comment telle ou telle diaspora mobilise des ressources économiques, sociales et culturelles pour maintenir l'unité du groupe et articuler fonctions pratiques et fonctions symboliques. Dans cette perspective on pourrait explorer ce qui est transposé ou réinterprété des pratiques culturelles du pays d'où l'on vient qu'il soit encore accessible ou vécu sur un mode fantasmé.
- Des recherches pourraient se centrer sur le suivi des itinéraires de " migrants circulants ".

- Il conviendrait aussi de mener des recherches sur les médiations et les médiateurs dans la circulation migratoire.

- L'émergence des " agences migratoires " actuellement présentes dans plusieurs pays asiatiques est actuellement encore inexplorée.
- Des recherches enfin seraient à promouvoir sur le rôle des élites dans la gestion culturelle et politique de la circulation migratoire.

Conclusion

Au terme de ce bilan il convient de remarquer que depuis une dizaine d'année se développe dans les sciences humaines une sociologie des réseaux transnationaux, notamment en France et au Royaume-Uni. L'ensemble des débats qui les concernent retiennent en effet de plus en plus l'attention des chercheurs notamment parce que ces formes d'organisation sociales basées sur le retour à une situation d'appartenance démultipliée obligent à revisiter dans la perspective de la construction d'une « identité européenne », le concept d'intégration dans son contenu normatif, répondant aux principes et valeurs d'un seul Etat-nation. Un des recadrages de la problématique sur les migrations et la modification de ses objets de recherches s'inscrit dans le déplacement du débat de la sociologie de l'intégration vers une sociologie de la constitution de savoir-faire migratoires. Elle implique de centrer les approches vers la production de réseaux créateurs de nouvelles structures de liaisons horizontales et associatives et générateurs de nouvelles solidarités. Il ressort que la constitution de diasporas ne se mesurent pas uniquement en termes de mobilités migratoires. Elles peuvent organiser des groupes, produire de nouveaux rapports à la citoyenneté, renforcer des solidarités propices à lutter contre la précarité et l'incertitude. Elles créent aussi des expériences et des pratiques de contournement des dispositifs juridico-étatiques.

Les modalités contemporaines de la circulation migratoire mettent en évidence le lien problématique entre territorialité et mobilité. La sédentarisation des populations immigrées s'est paradoxalement accompagnée de la mise en place de réseaux sociaux et économiques plus ou moins denses selon les groupes, qui constituent des ressources pour les membres, supports de nouveaux rapports sociaux. Ces formes d'organisation sociales relativement autonomes, se basent sur la multipolarité de la migration et l'interpolarité des relations dans un espace extra-territorial. On passe ainsi de rapports entre nations à la création d'espaces transnationaux propices à de nouvelles articulations entre identité et territoire. Il s'agit donc dès lors de dépasser les constats et de mieux comprendre la signification de la

construction de réseaux transnationaux de communication, de circulation et d'échanges qui articulent en permanence différents paliers de l'organisation identitaire.

Le bilan bibliographique a porté sur une description raisonnée de l'utilisation des notions forgées dans la littérature scientifique pour rendre compte et analyser les phénomènes de dispersion et de mobilité des populations dans la migration, il a permis de mettre en évidence d'une part une lacune dans la réflexion théorique sur les recherches empiriques qui conduit le plus souvent à des emplois diffus et abusifs d'un vocabulaire à dominante descriptive dont un des dangers est de produire des catégories dont on peut interroger le degré de pertinence par rapport aux réalités complexes des phénomènes identitaires. D'autre part il a révélé la faiblesse des données statistiques et la difficulté non seulement d'obtenir des informations quantitatives sur la circulation migratoire mais de construire des indicateurs adéquats.

L'interrelation de plus en plus grande peut à terme amplifier et élargir la circulation migratoire par la densification des échanges dans l'espace européen. Les effets sur les mobilités sont encore sous-estimés, d'autant que le développement de certains pays du tiers monde peut modifier et accélérer la mobilité alternative. Notamment parce qu'une économie qui se développe en se basant sur l'exportation accélère son intégration à l'économie mondiale et augmente son interdépendance avec les autres pays : développement ne signifiant pas automatiquement réduction de la pression migratoire. De surcroît les crises économiques en bouleversant les systèmes migratoires peuvent, elles aussi, renforcer et/ou reconfigurer la circulation migratoire.

Dès lors c'est aux temporalités sociales, aux rapports des hommes à l'espace et à leur histoire identitaire qu'il faut revenir si l'on veut saisir les changements sociaux en cours. C'est l'émergence de ces nouvelles configurations migratoires où la circulation tient une place importante qu'il convient d'explorer en promouvant des recherches articulant les approches quantitatives et anthropologiques.

BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE

GENERALITES

BETEILLE Roger (1974) *Les Aveyronnais . Essai géographique sur l'espace humain*, Thèse d'Etat, Poitiers, 573 p.

BETEILLE, Roger (1981) Une nouvelle approche géographique des faits migratoires : champs, relations, espaces relationnels. *L'Espace géographique*, n°3, pp. 189-197.

CHATELAIN Abel (1977) *Les Migrants Temporaires en France .1800 -1914 . (Histoire économique et sociale des migrants temporaires des campagnes françaises au XIXè et au début du XXè siècle*, Lille, Presses Universitaires, deux volumes, 1214 p.

KAYSER Bernard (1971) *Migration de main d'oeuvre et marchés de travail*, Paris, O.C.D.E., 162 p.

FINDLAY A. (1990) A migration channels approach to the study of high level manpower movements : a theorical perspective. *International Migration*, Vol. 28 (1) pp. 15-24

GUENGANT, Jean Pierre (1996) Migrations internationales et développement : les nouveaux paradigmes. *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol. 12, n° 2, pp.107-121.

HALARY Charles (1994) *Les exilés du savoir : les migrations scientifiques internationales et leurs mobiles*, Paris, L'Harmattan, 301 p.

HAMMAR Thomas, BROCHMANN Grete, TAMAS Kristof, FAIST Thomas, (1997) *International Migration, immobility and development. Multidisciplinary perspectives*, Oxford, Berg, 316 p.

HAMMAR Thomas et al. (eds) (1997) *International Migration, immobility and development. Multidisciplinary perspectives*, Oxford, New York, Berg, 316 p.

IMR (1989) Special issue : The "explosivness" of chain migration : research and policy issues, in *International Migration Review*, 88, Vol. XXIII, n° 4, Winter, pp. 797-900

KOSINSKI Leszek A, R. MANSELL PROTHERO (eds) (1974) *People on the move. Studies on internal migration*, Londres, Methuen & Co Ltd, 389 p.

KRITZ Mary M, KEELY Charles B, TOMASI Silvano M. (eds) (1983) *Global trends in migration : Theory and research on international population movements*, New York, Center for Migration Studies, 433 p.

KRITZ Mary M., LIN Lean Leam, ZLOTNIK Hania (1992) *International Migration Systems. A Global Approach.* New York, Oxford University Press, 354 p.

LEBON André (1995) *Migrations et nationalité en France en 1994*. Ministère de l'Aménagement du Territoire, de la Ville et de l'Intégration; Direction de la Population et des Migrations (DPM), Paris, 91 p.

LEBON André (1996) *Immigration et présence étrangère en France, 1995-1996*. Ministère de l'Aménagement du Territoire, de la Ville et de l'Intégration; Direction de la Population et des Migrations (DPM), Paris, 131 p.

LIGHT Ivan, BONACICH Edna (1988) *Immigrant entrepreneurs*, Berkeley and Los Angeles, University of California Press

MA MUNG, E.(dir.) (1993) *Nouvelles stratégies d'investissement et redéploiement spatial dans quatre pays d'origine*, MIGRINTER, Poitiers, 420 p.

MOULIER-BOUTANG Yann, GARSON J-P, SILBERMAN R (1986*) Economie politique des migrations clandestines de main-d'oeuvre (Comparaisons internationales et exemple français)*, Publisud - MIRE, 276 p.

MONTAGNE Robert (1954) Etude sociologique de la migration des travailleurs musulmans d'Algérie en France. Cahier liminaire, in Robert MONTAGNE (dir.) *Etude sociologique de la migration des travailleurs musulmans d'Algérie en France (Cahier liminaire, cahier n° 1 à 8)*, pp. 3-33.

POINARD Michel (1991) *Les Portugais dans l'Emigration : une Géographie de l'Absence*, , Thèse d'Etat, Géographie, Université de Toulouse - Le Mirail, 630 p.

SALT John (1992) The future of international labor migration, in *International Migration Review*, 100, Vol. XXVI, n° 4, Winter, pp. 1077-1111.

SAYAD Abdelmalek (1977) " Les trois " âges " de l'immigration algérienne en France " in *Actes de la recherche en sciences sociales*, juin, pp. 60-79.

SIMON Gildas (1979) *L'Espace des Travailleurs Tunisiens en France (Structures et fonctionnement d'un champ migratoire international)*, Thèse d'Etat, Université de Poitiers, Imprimerie Martineau, 426 p.

SIMON Gildas (1995) *Géodynamique des Migrations Internationales dans le monde*, Paris, PUF, (Coll. Politique d'Aujourd'hui), 429 p.

SKOOG Bendt (1983) *Les immigrants et le développement culturel dans les villes européennes*, Strasbourg, Conseil de l'Europe, Coopération Culturelle, 116 p.

SORRE Max (1955) *Les migrations de peuples*, Paris, Flammarion.

TAPINOS Georges Photios (1974) *Economie des Migrations Internationales*, Paris, Economica.

WEINER Myron (ed.) (1993) *International Migration and security*, Boulder, Westview Press, 333 p.

WHITE Paul et Robert Woods eds. (1990) The Geographical Impact of Migration, Longman, Londres.

CIRCULATION MIGRATOIRE

BETEILLE Roger (1981) Une nouvelle approche géographique des faits migratoires : champs, relations, espaces relationnels, *L'Espace Géographique*, n° 3, pp. 189 - 197

BOUBAKRI Hassan (1985) Modes de gestion et réinvestissements chez les commerçants tunisiens à Paris, *Revue Européenne des Migrations Internationales*, Vol 1, n°1, pp.49-65.

CHARBIT Yves, HILY Marie-Antoinette, POINARD Michel (1997) *Le va-et-vient identitaire. Migrants Portugais et villages d'origine*, Paris, PUF, INED (Cahiers de l'Ined n°140), 144 p.

COURGEAU B. (1970) *Les champs migratoires en France*, Paris, PUF, 158 p.

ELLIS Mark, CONWAY Dennis, BAILEY Adrian J, (1996) The circular migration of Puerto Rican women : towards a gendered explanation, *International Migration*, Vol. 34 (1) pp. 31-64

GONIN Patrick (1997) *D'entre deux territoires. Circulations migratoires et développement entre le bassin du fleuve Sénégal et la France*, Thèse HDR, Université des Sciences et Technologies de Lille, 384 p.

MA MUNG Emmanuel, dir (1996) *Mobilités et investissements des émigrés, Maroc, Tunisie, Turquie, Sénégal*. L'Harmattan, Paris, 272 p.

MAROTEL Geneviève (1991) *Territoires du Marbre : Pratiques circulatoires internationales de Professionnels Italiens du Bâtiment*, Rapports INRETS, n° 141.

SIMON Gildas (1980) Réflexions sur la notion de champ migratoire international, in Hommes et Terres du nord : migrations internes et externes en Europe Occidentale. Colloque international de Lille, Numéro hors-série, pp. 58-92.

SCHWAB R. (1971) Le champ migratoire, critère d'étude de la genèse et de l'évolution et des structures régionales d'un espace, *Bulletin de l'Association des Géographes Français*, pp.365-375.

TAPIA Stéphane de (1992) Le champ migratoire turc : évolution et mutations (1974 - 1992), *Peuples Méditerranéens* (Turquie, l'ère post - kemaliste ?) n° 60, pp. 135 - 152

TAPIA, Stéphane de (1998) *La circulation migratoire dans les diasporas ouvrières de la Méditerranée. Turquie Maroc*. Rapport final d'une recherche financée par le Ministère de l'éducation nationale et de la culture, Poitiers, MIGRINTER, 2 vol., 224 p.

DIASPORA

ABDULKARIM Amir (1996) *La diaspora libanaise en France. Processus migratoire et économie ethnique*, Paris, L'Harmattan (Comprendre le Moyen-Orient), 261 p.

ARMSTRONG J.A. (1976) Mobilized and proletarian diasporas, *American Political Sciences Review*, pp. 393 - 408

BAILY S.L. (1992) The village outward approach to the study of social network: a case study of the agnonesi diaspora abroad, 1885-1989, *Studi Emigrazione*, pp. 43-68

BRUNEAU Michel (1995) *Diasporas*, Paris, Reclus, 190 p.

BRUNEAU Michel, dir. (1998) *Les Grecs pontiques. Diaspora, identité, territoires*, Paris, CNRS Editions, 247 p.

CAMPANI G. (1992) L'exemple de la diaspora italienne, *Information sur les Sciences Sociales*, pp. 333-354

CHIVALLON Christine (1997) De quelques préconstruits de la notion de diaspora à partir de l'exemple antillais, *Revue Européenne des Migration Internationales*, vol. 13, n° 1, pp. 149-160

CLAVAL Paul (1996) Diaspora and politics, an overview, in PREVELAKIS Georges (dir*) Les réseaux des diasporas. The networks of diasporas*, Nicosie, KYKEM, (Diffusé par L'Harmattan), pp. 433-444

CLIFFORD james (1994) Diasporas, *Cultural Anthropology* vol9 n°3 p. 302-338

COHEN Robin (1997) *Global diasporas. An introduction*, London, UCL Press, 228 p.

Revue *DIASPORA* (1991 et suivant) Tous les numéros.

DOOMERNIK Jeroen, AMERSFOORT Hans Van, (1996) Immigrant community or diaspora ? Turkish immigrants in the Netherlands, in PREVELAKIS Georges (dir) *Les réseaux des diasporas. The networks of diasporas*, Nicosie, KYKEM, (Diffusé par L'Harmattan), pp. 387-398

FOSSAERT Robert (1989) “ Devenir et avenir des diasporas ” in *Hérodote*, n° 53, pp. 158-168.

GUILLON, Michelle ; MA MUNG, Emmanuel ; TABOADA-LEONETTI, Isabelle (1994) “ Réseaux locaux, réseaux transnationaux des communautés d’origine immigrée en France. Le cas des populations d’origine chinoise dans la région parisienne ”, *Appel d’offres “ Prospective et territoire ”*, DATAR, lettre de commande n°2620, Groupe de sociologie du travail CNRS/Paris 7, 188 p.

HERODOTE (1989) Géopolitique des diasporas, in *Hérodote*, Paris, La découverte.

HILY Marie Antoinette; POINARD Michel (1993) Les Portugais : parcours migratoires et diasporas in BAROU Jacques & LE HUU KHOA *L'immigration entre loi et vie quotidienne*, Paris, l'Harmattan (coll. Minorités & Sociétés), pp. 127-148.

HOVANESSIAN Martine (1992) *Le lien communautaire : trois générations d'Arméniens*, Paris, Armand Colin,, 324 p.

HOVANESSIAN, Martine (1998) “ La notion de diaspora. Usages et champ sémantiques ” in *Journal des anthropologues : Nationaux, étrangers ? Logiques d’Etat et enjeux quotidiens*, n° 72-73, pp. 11-30.

LACOSTE Yves (1989) Géopolitique des Diasporas, *Hérodote*, avril - mai 1989, n° 53, pp. 158-168.

MA MUNG Emmanuel (1994) L'entreprenariat ethnique en France. *Sociologie du Travail*, 1994, n°1.

MA MUNG Emmanuel (1995) Non-lieu et utopie : la diaspora chinoise et le territoire. In Michel Bruneau (éd.), *Les diasporas*, Reclus, (collection Espaces modes d’emploi), pp.163-173.

MA MUNG Emmanuel (1992) Dispositif économique et ressources spatiales : éléments d'une économie de diaspora, *Revue Européenne des Migration Internationales*, vol. 8, n° 3, pp. 175 - 194

MA MUNG Emmanuel (1996) *La notion de diaspora et les nouvelles formes des migrations internationales*, Communication présentée au colloque international : Systèmes et dynamiques des migrations internationales ouest-africaines ORSTOM-IFEAD et MIGRINTER, Dakar 3-6 déc, 12 p.

MA MUNG Emmanuel (1998) Intégration locale et territoire global. *Cultures en mouvement*, n°10.

MA MUNG Emmanuel (1998) La dispersion comme ressource spatiale. Colloque international «*Réseaux transnationaux entre l'Europe et le Maghreb*», Aix en Provence 29 juin-1er juillet 1998 (à paraître).

MARIENSTRAS R. (1975) *Etre un peuple en diaspora*, Paris, La découverte

MEDAM Alain (1993) Diaspora / Diasporas. Archétypes et typologie, *Revue Européenne des Migration Internationales*, vol. 9, n° 1, pp. 59-66.

MOURADIAN C. (1979) L'immigration des Arméniens de la diaspora vers la RSS d'Arménie, 1946-1962, *Cahiers du monde russe et soviétique*, Vol. XX (1), pp. 79-110

PREVELAKIS Georges (sous la dir de) (1996) *Les réseaux des diasporas. The networks of diasporas*, Nicosie, KYKEM, (Diffusé par L'Harmattan), 444 p.

RIGONI Isabelle (1997) Les migrants de Turquie : Réseaux ou diaspora? *l'Homme et la Société*, n° 125, pp. 39-57.

SAFRAN W (1990) Etnic Diasporas in Industriel Societies : A Comparative Study of the political Implications of the " Homeland " Myth. In (Simon-barouh, I. et Simon P.J dir) *Les étrangers dans la ville*, Paris, L'Harmattan, pp. 163-177.

SHEFFER Gabriel (1986) *Modern Diasporas in International Politics*, Saint Martin Press

SHEFFER Gabriel (1993) *Wither the study of diasporas ? Some theorical, definitional, analytical and comparative considerations*, A paper to be presented at the international conference on the diaspora networks, Cyprus, April 1993

SIMON Gildas (1990) Les diasporas maghrébines et la construction européenne, *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol. 6, n° 2, pp. 97 - 106

TAPIA Stéphane de (1994) L'émigration turque : circulation migratoire et diasporas, *L'Espace Géographique*, vol 23, n° 1, pp. 19 - 28

TARRIUS Alain (1994) Nomadismes, diasporas, errances et réseaux internationaux de l'économie souterraine, *Journal des Anthropologues*, déc . 1994

TER MINASSIAN A. (1989) La diaspora arménienne, in *Hérodote*, 2è trim, pp. 123-127

VIEILLARD - BARON Hervé (1994) Sarcelles : un exemple d'enracinement des diasporas séfarade et turque chrétienne, *L'Espace Géographique*, vol 23, n° 1

YACOUB Joseph (1994) La diaspora assyro - chaldéenne, *L'Espace Géographique*, vol 23, n° 1, pp. 29 - 37

RESEAUX

AMSELLE Jean-Loup (1976) *Les migrations africaines : réseaux et processus migratoires*, Paris, François Maspero (Dossiers africains), 126 p.

BAROU J. (1990) Espaces migratoires pluriels des Africains de France, *Les Annales de la Recherche Urbaine*, pp. 99-103

BENVENISTE Annie (1994) "Le territoire immigré et ses réseaux" in Martine Fourier & Geneviève Vermès (dir.) *Ethnicisation des rapports sociaux. Racismes, nationalismes, ethnicismes et culturalismes*, Paris, ENS Editions Fontenay/St-Cloud, Editions L'Harmattan, pp.140-148.

BIRLEY Sue (1985) The role of networks in entrepreneurial process, *Journal of business venturing*, n° 1, pp. 107-117

BOYD Monica (1989) Family and personal networks in International Migration : recent developments and new agendas, *International Migration Review*, 87, Vol. XXIII, n°3 fall, pp. 638-670.

CAMPANI Giovanna (1990) Les réseaux familiaux, villageois et régionaux des immigrés italiens en France, *Migration. A european journal of International Migration and ethnic relations*, n° 7, pp. 93-114

CESARI Jocelyne (dir.) (1996) *Réseaux transnationaux entre l'Europe et le Maghreb*, IREMAM & Commission des Communautés Européennes, Vol. 1&2, Vol. 1 : 171 p.; Vol. 2 : 279 p.

COLONOMOS Ariel Dir. (1995) *Sociologie des réseaux transnationaux. Communautés, entreprises et individus : lien social et système international*., Paris, L'Harmattan, 300 p.

DOMENACH Hervé, PICOUET Michel (1989) “ Systèmes institutionnels et réseaux migratoires : éléments d’analyse politico-économiques dans le Bassin Caraïbe ” in *International population conference*, International union for the scientific study of population, New Delhi, 20-27 sept, vol. 2, pp. 173-183.

DURAND M.F, BADIE B, (1994) *Entre territoires et réseaux. Le défi migratoire: question de relations internationales*, Presses de la Fondation Nationale des Sc. Pol, pp. 141-157

FAIST Thomas (1997) The crucial meso-level, in HAMMAR Thomas et al. (eds) *International Migration, immobility and development. Multidisciplinary perspectives*, Oxford, New York, Berg, pp. 187-218

FAWCETT, James T. (1989) Network, linkages, and migration systems, *International Migration Review* : *an assessment for the '90s*, 87, Vol. XXIII, n°3 fall, pp. 671-680.

GARDNER Robert W. (1981) Macrolevel influences on the migration decision process, in GORDON F. DE JONG GARDNER W. G. (eds.) *Migration decision making*, New York, Pergamon

GAUTHIER Catherine (1993) La route des Marocains : les frontières d'un parcours de retour, *Revue Européenne des Migration Internationales*, vol 9, n° 1, pp. 131 - 142

GHOSH Bimal (1997) *Gains from global linkages. Trade in services and movements of persons*, Londres, St. Martin Press & IOM, 165 p.

GRAEME Hugo (1981) Village-community ties, village norms and ethnic social networks : a review of evidence from the third world, in GORDON F. DE JONG GARDNER W. G. (eds.) *Migration decision making*, New York, Pergamon

GURAK, Douglas T., CACES, Fe (1992) Migration Networks and the Shaping of Migration Systems, in KRITZ Mary M., LIN LEAN LEAM, ZLOTNIK Hania *International Migration Systems. A Global Approach*, New York, Oxford University Press, pp. 150-176.

KATUSZEWSKI Jacques, OGIEN Ruwen (1981) *Réseaux d'immigrés. Ethnographie de nulle part*, Paris, Les éditions ouvrières (coll. Politique et sociale), 185 p.

LIGHT Ivan, BHACHU Parminder, (1993) *Immigration and entrepreneurship. Culture, capital and ethnic networks*, New Brunswick, London, Transaction Publishers, 381 p.

MABOGUNJE A.L. (1970), " Systems Approach to a Theory of Rural-Urban Migration, *Geographical Analysis*, Vol 2.

MALMBERG Gunnar (1997) Time and space in *International Migration*, in HAMMAR Thomas et al. (eds) *International Migration, immobility and development. Multidisciplinary perspectives*, Oxford, New York, Berg, pp.21-48

MULLAN B. P. (1989) The impact of social networks on the occupational status of migrants, *International Migration*, Vol. 27 (1), pp. 69-86

ORIOL Michel (1996) " macro-réseaux et micro-territoires : la difficile articulation des paliers de l'organisation identitaire ", in J. L GOURDIN, E. PERRIN et A. TARRIUS (éd.), *Ville, espace et valeurs. Un séminaire du Plan Urbain*, Paris, L'Harmattan, pp. 419-427.

PIEKE F. N. (1992) Immigration et entreprenariat : les Chinois aux Pays-Bas. *Revue Européenne des Migrations Internationales*, Vol. 8, n° 3, pp. 33-50.

SILBERMAN Roxane (1991)Immigration, réseaux, marché du travail, *Communication à la deuxième conférence européenne sur l'analyse des réseaux sociaux*, Paris Sorbonne, 20-22 juin, p. 19.

SIMMONS Alan B. (1989) World system-linkages and international migration : new directions in theory and method, with an application to Canada *International population conference*, International union for the scientific study of population, New Delhi, 20-27 sept, vol. 2, pp. 159-172.

SELIMANOUSKY M.C. (1992) Trajets migratoires de l'Anatolie à l'Alsace, *Hommes et Migrations*, pp. 13-18

TARRIUS Alain (1987) L'entrée dans la ville : migrations maghrébines et recomposition des tissus urbains à Tunis et à Marseille, *Revue Européenne des Migration Internationales*, vol. 3, n° 1/2, pp. 131 - 148

TARRIUS Alain, PERALDI M, MAROTEL Geneviève, (1988) *L'Aménagement à contre - temps . Nouveaux territoires immigrés à Marseille et Tunis*, Paris, L'Harmattan, (Collection Villes et Entreprises), 152 p.

TARRIUS Alain (1992) *Les Fourmis d'Europe : Migrants riches et Migrants pauvres et nouvelles Villes internationales*, Paris, L'Harmattan, (Collection Logiques Sociales), 208 p.

WALDINGER Roger (1988) *The social networks of ethnic entrepreneurs*, Paper presented at the 1988 meeting of the national economic association, 30 december, in New York City.

ANNEXES

ANNEXE 1 : BIBLIOGRAPHIE EXHAUSTIVE

APPROCHE GENERALE

A.I.D.E.L.F. (1988) *Les migrations internationales. Problèmes de mesure, évolutions récentes et efficacité des politiques*, Paris, Association Internationale des Démographes de Langue Française, Séminaire de Calabre (8-10 sept. 1986), 513 p.

AMBROSINI M, ZANFRINI L, (1996) *Il caso di Bergamo nel contesto nazionale e lombardo. il lavoro degli Altri: gli immigrati nel sistema producttivo bergamasco*, Milan: Fondazione Cariplo ISMU, n°1, pp. 17-33

BELTRAN ANTOLIN, Joachin (1996) *Parentesco y organizacion en los procesos de migracion internacional chinos, del sur de Zhejiang a Europa y espana*, Thèse : anthropologie : Universidad Complutense de Madrid, 392 p.

BETEILLE Roger (1974) *Les Aveyronnais . Essai géographique sur l'espace humain*, Poitiers, Thèse d'Etat, imprimerie l'Union, 573 p.

BETEILLE Roger (1981) Une nouvelle approche géographique des faits migratoires : champs, relations, espaces relationnels, *L'Espace Géographique*, n° 3, pp. 189 - 197

BOUVIER Pierre (1986) *Pratiques et Représentations des Ouvriers spécialisés de la R.N.U.Renault . Le cas de leurs déplacements Transport*, CNRS, R.N.U.Renault, Poitiers, 150 p.

CASTRO-ALMEIDA C. (1989) Immigration et espaces de mobilité en Europe . Le cas de l'immigration portugaise en France, *Espaces et Sociétés*, n° 54/55, pp. 157 - 168

CHATELAIN Abel (1977) *Les Migrants Temporaires en France .1800 - 1914 . (Histoire économique et sociale des migrants temporaires des campagnes françaises au XIXè et au début du XXè siècle*, Lille, Presses Universitaires, deux volumes, 1214 p.

CORDEIRO Albano (1989) La communauté portugaise de France à l'heure de l'Europe de 93, in *Migrants formation : Quatre communautés immigrées : Africains, Asiatiques, Portugais, Turcs*, n° 76, pp. 100-110

COURGEAU B. (1970) *Les champs migratoires en France*, Paris, PUF

DEVOTO Fernando J. (1991) Algo mas sobre las cadenas migratorias de los Italianos a la Argentina, in *Estudios migratorios latinoamericanos*, vol. 6, n° 19, pp. 323-343

ELLIS Mark, CONWAY Dennis, BAILEY Adrian J, (1996) The circular migration of Puerto Rican women : towards a gendered explanation, *International Migration*, Vol. 34 (1) pp. 31-64

FARRAG Mayar (1997) Managing International Migration in developing countries, *International Migration*, Vol. 35 (3) pp. 315-336

FERGANY Nader (1989) “ The international migration process as a dynamic system ” in *International Population Conference, New Delhi (20-27 sept.)*, Vol. 2, International Union for the Scientific Study of Population, pp. 145-158.

FINDLAY A. (1990) A migration channels approach to the study of high level manpower movements : a theorical perspective, *International Migration*, Vol. 28 (1) pp. 15-24

GHOSH Bimal (1997) *Gains from global linkages. Trade in services and movements of persons*, Londres, St. Martin Press & IOM, 165 p.

HALARY Charles (1994) *Les exilés du savoir : les migrations scientifiques internationales et leurs mobiles*, Paris, L'Harmattan, 301 p.

HAMMAR Thomas, BROCHMANN Grete, TAMAS Kristof, FAIST Thomas, (1997) *International Migration, immobility and development. Multidisciplinary perspectives*, Oxford, Berg, 316 p.

IMR (1989) Special issue : The "explosivness" of chain migration : research and policy issues, in *International Migration Review*, 88, Vol. XXIII, n° 4, Winter, pp. 797-900

IMR (1989) Special issue : International migration : an assesment for the '90s, in *International Migration Review*, 87, Vol. XXIII, n° 3, Fall, pp. 393-709

International Migration (1992) Special issue : Migration and development, *International Migration*, Vol. 30 (3/4) pp. 243-456

KOSINSKI Leszek A, R. MANSELL PROTHERO (eds) (1974) *People on the move. Studies on internal migration*, Londres, Methuen & Co Ltd, 389 p.

KRITZ Mary M, KEELY Charles B, TOMASI Silvano M. (eds) (1983) *Global trends in migration : Theory and research on international population movements*, New York, Center for Migration Studies, 433 p.

KRITZ Mary M., ZLOTNIK, Hania (1992) "Global interactions : migration systems, processes, and policies" in KRITZ Mary M., LIN LEAN LEAM, ZLOTNIK, Hania *International Migration Systems. A Global Approach.* New York, Oxford University Press, pp. 177-189.

LE HUU KHOA (1989) L'immigration du sud-est asiatique : individualité, communauté et transnationalité, in *Migrants formation : Quatre communautés immigrées : Africains, Asiatiques, Portugais, Turcs*, n° 76, pp. 54-60.

LEE Everett S. (1966) A theory of migration, in *Demography*, n° 3, pp. 47-57

LOYD P.C. AWA B., Eds (1968) *The city of Ibadan*, Cambridge University Press.

LIM Lin Lean (1989) “ Process shaping international migration flows ” in *International Population Conference, New Delhi (20-27 sept.)*, Vol. 2, International Union for the Scientific Study of Population, pp. 131-144.

MOROKVASIC M. (1991) Roads to indepedence: self-employed immigrants and minority women in five european states, *Migrations Internationales*, pp. 407-419

OCDE (1979) La chaîne migratoire, in *Hommes et migrations* (documents), n°973, pp.4-20.

PELLEGRINO P, SANTOS P, (1989) Espace, identité et altérité des mobiles . La perspective du retour au Portugal, *Espaces et Sociétés*, n° 54/55, pp. 141 - 156

PENNINX Rinus (1986) International Migration in Western Europe since 1973 : developments, mechanisms and controls, in *International Migration Review*, 76, Vol. XX, n° 4, winter, pp. 951-972

POINARD Michel (1981) Retour et va -et -vient : l'exemple portugais, *Hommes et Terres du Nord (numéro spécial)* Tome 2, pp. 820 - 826

POINARD Michel (1991) *Les Portugais dans l'Emigration : une Géographie de l'Absence*, Toulouse - Le Mirail, Doctorat D’Etat en Géographie et Aménagement, 630 p.

SALT John (1983/1984) High level manpower in northwest Europe and the role of careers : an exploratory framework, in *International Migration Review*, 64, Vol. XVII, n° 4, Winter, pp. 633-652

SALT John (1987) International Migration study, *International Migration*, Vol. 25 (3) pp. 241-252

SALT John (1992) The future of international labor migration, in *International Migration Review*, 100, Vol. XXVI, n° 4, Winter, pp. 1077-112

SALT John (1992) Migration processes among highly skilled in Europe, in *International Migration Review*, 98, Vol. XXVI, n° 2, Summer, pp. 484-506

SAYAD Abdelmalek (1977) “ Les trois “ ages ” de l’immigration algérienne en France ” in *Actes de la recherche en sciences sociales*, juin, pp. 60-79.

SCHWAB R. (1971) Le champ migratoire, critère d'étude de la genèse et de l'évolution et des structures régionales d'un espace, in *Bulletin de l'Association des Géographes Français*, pp.365-375.

SIMMONS Allan B. (1989) “ World system-linkages and international migration : new directions in theory and method, with an application to Canada ” in *International Population Conference, New Delhi (20-27 sept.)*, Vol. 2, International Union for the Scientific Study of Population, pp. 159-172.

SIMON Gildas (1979) *L'Espace des Travailleurs Tunisiens en France (Structures et fonctionnement d'un champs migratoire international)*, Université de Poitiers, Thèse d'Etat, Imprimerie Martineau, 426 p.

SIMON Gildas (1980) *Réflexions sur la notion de champ migratoire international, in Hommes et Terres du nord : migrations internes et externes en Europe Occidentale*. Colloque international de Lille, Numéro hors-série, pp. 58-92.

SIMON Gildas (1986) La nouvelle donne migratoire en Europe du Sud, *Revue Européenne des Migration Internationales*, vol. 2, n° 1, pp. 9 - 36

SIMON Gildas (1987) Les phénomènes migratoires en Europe méridionale : vue d'ensemble, Paris, OCDE, *L'Avenir des Migrations*, pp. 286 - 322

SIMON Gildas (1990) Les diasporas maghrébines et la construction européenne, *Revue Européenne des Migrations Inetrnationales,* 6, n° 2, pp. 97 - 106

SIMON Gildas (1996) La France, le système migratoire et la mondialisation, in *Revue Européenne des Migration Internationales*, Vol. 12, n° 2, pp. 261-273

TARAF Souha (1988) *Le concept de champ migratoire international*, Rapport de stage du DEA Géographie et aménagement dans le monde arabe, Université de Tours / Université de Poitiers, 75 p.

VERHAEREN Raphaël-Emmanuel (1986) The role of foreign workers in the seasonal fluctuations of the french economy, in *International Migration Review*, 76, Vol. XX, n° 4, winter, pp. 856-874.

WEINER Myron (ed.) (1993) *International Migration and security*, Boulder, Westview Press, 333 p.

YUEN-FONG WOON (1993) Circulatory mobility in post-mao China : temporary migrants in Kaiping County, Pearl river delta region, in *International Migration Review*, 103, Vol. XXVII, n° 3, Fall, pp. 578-604.

CIRCULATION MIGRATOIRE

BLION R. (1995) Les Burkinabais de Côte-d'Ivoire, entre intégration et circulation migratoire, *Mondes en développement*, pp. 81-93

CHAPMAN Murray, MANSELL PROTHERO R, (1983/1984) Thems on circulation in the third world, in *International Migration Review*, 64, Vol. XVII, n° 4, Winter, pp. 597-632

DELAUNAY D. (1984) *De la captivité à l'exil: histoire et démographie des migrations paysannes dans la moyenne vallée du fleuve Sénégal*, ORSTOM, pp. 168-202

GARCIA P.R, JUTILA S.T, (1988) Socio-economic stratification generated by international migration loops, *Migrations Internationales*, pp. 57-69

GONIN Patrick (1997) *D'entre deux territoires. Circulations migratoires et développement entre le bassin du fleuve Sénégal et la France*, Université des Sciences et Technologies de Lille, Document présenté en vue de l'habilitation à diriger des recherches, 384 p.

GUEZENGUAR Hélène, KOTLOK Nathalie, (1988) *La Circulation migratoire entre la France et le Portugal*, Poitiers, Mémoire de Maîtrise de Géographie, 199 p.

MIGRINTER (1985-1986) *Rapport d'activités scientifiques*, MIGRINTER, CNRS, Université de Poitiers, 28 p.

MIGRINTER (1985-1988) *Rapport d'activités scientifiques*, MIGRINTER, CNRS, Université de Poitiers, 57 p.

MIGRINTER (1988-1990) *Rapport d'activités scientifiques*, MIGRINTER, CNRS, Université de Poitiers, 28 p.

MIGRINTER (1988-1992) *Rapport d'activités scientifiques*, MIGRINTER, CNRS, Université de Poitiers, 66 p.

MIGRINTER (1992-1994) *Rapport d'activités scientifiques*, MIGRINTER, CNRS, Université de Poitiers, 60 p.

MIGRINTER-IERS-TIDE (1996-1997) *Rapport d'activités à deux ans*, MIGRINTER, CNRS, Université de Poitiers, 162 p.

MAROTEL Geneviève (1991) *Territoires du Marbre : Pratiques circulatoires internationales de Professionnels Italiens du Bâtiment*, Rapports INRETS, n° 141.

MAROTEL Geneviève (1993) Les Marbriers de Carrare : Culture migratoire et Expansion Economique, *Revue Européenne des Migration Internationales*, vol. 9, n° 1, pp. 95 - 112

RACINE P, VOGLER B, (1996) *Les migrations des marchands italiens en Méditerranée orientale*, Presses Universitaires de Strasbourg, pp. 27-40

SIMON Gildas (1995) Solidarités communautaires et implications au Maghreb, in SAINSAULIEU Renaud & ZEHRAOUI Ahsène (eds) *Ouvriers spécialisés de Billancourt. Les derniers témoins*, Paris, L'Harmattan (Coll. Logiques sociales), pp. 95-128.

TAPIA Stéphane de (1986) Emigration et développement : les premiers pas de l'industrialisation à Yozgat, *Travaux de l'Institut de Géographie de Reims*, vol 65 / 66, pp. 157 - 167

TAPIA Stéphane de (1986) La création d'entreprises populaires par les migrants de Turquie, *Revue Européenne des Migration Internationales*, vol 2 n° 1, pp. 59 - 75

TAPIA Stéphane de (1989) Emigration, retour : mutations du champ migratoire turc, *Revue de l'Occident Musulman Méditerranéen*, n° 52 / 53, pp. 255 - 273

TAPIA Stéphane de (1989) Routes et Transports Routiers en Turquie : Tendances récentes dans le contexte international, in J. THOBIE et S. KANAL, *Turquie, Moyen - Orient, Communauté Européenne*, Paris, L'Harmattan, pp. 165 - 184

TAPIA Stéphane de (1990) Etat national, géopolitique et minorités transfrontalières : la dialectique turque de la fermeture et de l'échange, *Bulletin de l'Association Géographique Française*.

TAPIA Stéphane de (1991) Les Turcs d'Europe, minorités frontalières, minorités immigrées : éléments de géogrphie culturelle, *Revue Géographique de l'Est*, n° 2, pp. 145 - 158

TAPIA Stéphane de (1991) Epargne populaire et émigration ; une voie originale de l'industrialisation, P. DUMONT et F. GEORGEON (dir), *La Turquie au seuil de l'Europe* . L'Harmattan, pp. 47 - 66

TAPIA Stéphane de (1992) Emigration et industrialisation rurale : l'expérience turque, J. THOBIE, R. PEREZ, S. KANAL, *Agriculture et industrialisation en Turquie et au Moyen - Orient* .L'Harmattan, pp . 201 - 217

TAPIA Stéphane de (1992) *Le champ migratoire turc : évolution et mutations (1974 - 1992)*, Peuples Méditerranéens (Turquie, l'ère post - kemaliste ?) n° 60, pp. 135 - 152

TAPIA Stéphane de (1992) L'exportation des minorités ethniques : instrument de la " synthèse turco - islamique " en Anatolie, A. -L. SANGUIN, *Les Minorités Ethniques en Europe*, L'Harmattan, pp. 253 - 266

TAPIA Stéphane de (1993) *Logistique de l'émigration ou logistique d'une diaspora : les réseaux turcs d'Europe*, in PREVELAKIS Georges (dir) *Les réseaux des diasporas. The networks of diasporas*, Nicosie, L'Harmattan.

TAPIA Stéphane de (1994) L'émigration turque : circulation migratoire et diasporas, *L'Espace Géographique*, vol 23, n° 1, pp. 19 - 28

TAPIA Stéphane de (1994) Réseaux de transports et communications dans le champ migratoire turc, *Anatolia Moderna*, vol 5, pp. 173 - 181

TAPIA Stéphane de, CHAREF Mohamed, GAUTHIER Catherine, (1997) *La circulation migratoire dans les diasporas ouvrières de la méditerranée. Turquie,* Rapport final d'une recherche financée par le ministère de l'éducation nationale et de la culture, MIGRINTER, 224 p.

TRIPIER Maryse (1988) *Les conséquences sociales de la crise: la France au carrefour de plusieurs mondes*, Mutations économiques et travailleurs immigrés, 18 p

TZENG R. (1995) International labor migration through multinational enterprises, *International Migration Review*, pp. 139-154

DIASPORA

ABDULKARIM Amir (1996) *La diaspora libanaise en France. Processus migratoire et économie ethnique*, Paris, L'Harmattan (Comprendre le Moyen-Orient), 261 p.

ABDULKARIM Amir (1996) Spécificité de l'insertion économique de la diaspora libanaise en France, in PREVELAKIS Georges (dir) *Les réseaux des diasporas. The networks of diasporas*, Nicosie, L'Harmattan, pp. 373-386

ARMSTRONG J.A. (1976) Mobilized and proletarian diasporas, *American Political Sciences Review*, pp. 393 - 408

AUGE M. (1992) *Non-lieux. Introduction a une anthropologie de la surmodernité*, Paris, Seuil, 153 p.

BAILY S.L. (1992) *The village outward approach to the study of social network: a case study of the agnonesi diaspora abroad*, 1885-1989, Studi Emigrazione, pp. 43-68

BALLARD R. (1989) Differentiation and disjunction amongst the Sikhs in Britain, in BARIER N. J.; DUSENBERY V. A. (eds.) *The Sikh Diaspora*, Columbia, South Asia Publications.

BASTIDE R. (1930) Les Arméniens de Valence, in *Revue internationale de sociologie*, Vol. 39.

BRUNEAU Michel (1994) Espaces et territoires de diasporas, *L'Espace Géographique*, tome 23, n° 1, pp. 5 - 18

BRUNEAU Michel (1995) *Diasporas*, Paris, Reclus, 190 p.

BRUNEAU Michel (1996) Territoires de la diaspora pontique grecque, in PREVELAKIS Georges (dir) *Les réseaux des diasporas. The networks of diasporas*, Nicosie, L'Harmattan, pp.115-132

BRUNEAU Michel (1997) *Iconographie et marqueurs territoriaux en diaspora : les monastères des Grecs pontiques*, Bordeaux, CNRS-TIDE (non publié), 5 p.

BRUNEAU Michel, dir. (1998) Les Grecs pontiques. Diaspora, identité, territoires, Paris, CNRS Editions, 247 p.

BRUNN Stanley (1996) The internationalization of Diasporas in a shrinking world, in PREVELAKIS Georges (dir) *Les réseaux des diasporas. The networks of diasporas*, Nicosie, L'Harmattan, pp. 259-272

CAMPANI G. (1992) L'exemple de la diaspora italienne, *Information sur les Sciences Sociales*, pp. 333-354

CHIVALLON Christine (1997) De quelques préconstruits de la notion de diaspora à partir de l'exemple antillais, *Revue Européenne des Migration Internationales*, vol. 13, n° 1, pp. 149-160

CLAVAL Paul (1996) Diaspora and politics, an overview, in PREVELAKIS Georges (dir*) Les réseaux des diasporas. The networks of diasporas*, Nicosie, L'Harmattan, pp. 433-444

COHEN Robin (1995) " Rethinking 'Babylon' : iconoclastic conceptions of the diasporic experience " in *New Community* 21(1), pp. 5-18.

COHEN Robin (1997) *Global diasporas. An introduction*, London, UCL Press, 228 p.

Collectif (1991) Ils seront des Chaldéens en France, *Cahiers de la Pastorale des Migrants*, n° 43, 67p

CORM G. (1989) La diaspora libanaise, in *Hérodote*, n° 53.

DOOMERNIK Jeroen, AMERSFOORT Hans Van, (1996) Immigrant community or diaspora ? Turkish immigrants in the Netherlands, in PREVELAKIS Georges (dir) *Les réseaux des diasporas. The networks of diasporas*, Nicosie, L'Harmattan, pp. 387-398

DUMONT Gérand-François (1996) Diasporas et valeurs républicaines en France, in PREVELAKIS Georges (dir) *Les réseaux des diasporas. The networks of diasporas*, Nicosie, L'Harmattan, pp. 355-372

FOSSAERT Robert (1989) " Devenir et avenir des diasporas " in *Hérodote*, n° 53, pp. 158-168.

FRESCO N. (1981) La diaspora des cendres, in *Revue française de psychanalyse*, n° 24.

GALKINA Tamara & al. (1996) La géographie des diasporas : approche théorique et étude de cas des communautés arménienne, juive, grecque de l'ex-URSS, in *PREVELAKIS Georges (dir) Les réseaux des diasporas. The networks of diasporas*, Nicosie, L'Harmattan, pp.93-114

GORNY Yosef (1996) Center and periphery. Changing relations between the state of Israel and the jewish diaspora, in PREVELAKIS Georges (dir) *Les réseaux des diasporas. The networks of diasporas*, Nicosie, L'Harmattan, pp. 47-52

GOTTMAN Jean (1996) La généralisation des diasporas et ses conséquences, in PREVELAKIS Georges (dir) *Les réseaux des diasporas. The networks of diasporas*, Nicosie, L'Harmattan, pp. 21-28

GUILLON, Michelle ; MA MUNG, Emmanuel ; TABOADA-LEONETTI, Isabelle (1994) " Réseaux locaux, réseaux transnationaux des communautés d'origine immigrée en France. Le cas des populations d'origine chinoise dans la région parisienne ", *Appel d'offres " Prospective et territoire "*, DATAR, lettre de commande n°2620, Groupe de sociologie du travail CNRS/Paris 7, 188 p.

HELWEG A. W. (1986) The indians diaspora : influence on international relations, in SHEFFER G. *Modern diaspora in international politics*, New York, Saint Martin's Press, pp. 103-129

HERODOTE (1989) Géopolitique des diasporas, in *Hérodote*, Paris, La découverte.

HEWSEN H. R, KHOSDEGIAN C, (1982) Débris de l'indépendance nationale et diaspora (des origines au XVII siècle), in DEDEYAN G. (dir) *Histoire des Arméniens*. Toulouse, Privat, pp. 377-390

HILY Marie Antoinette; POINARD Michel (1993) Les Portugais : parcours migratoires et diasporas in BAROU Jacques & KHOA LE Huu *L'immigration entre loi et vie quotidienne*, Paris, l'Harmattan (coll. Minorités & Sociétés), pp. 127-148.

HOVANESSIAN M. (1988) Soixante ans de présence arménienne en région parisienne (le cas d'Issy-les-Moulineaux), in *Revue Européenne des Migration Internationales*, Vol. 4, n° 3, pp. 73-93

HOVANESSIAN M. (1990) L'évolution du statut de la migration arménienne en France, in *Sociétés contemporaines*, n°4

HOVANESSIAN M. (1992) L'élaboration d'un sens communautaire. Complexité de la réalité arménienne, in *Hommes et migrations*

HOVANESSIAN M. (1995) Les territoires de l'altérité : la diaspora arménienne et le mythe du retour, in BRUNEAU Michel (dir.) *Diasporas*, Paris, Reclus, pp. 42-54

HOVANESSIAN Martine (1988) Soixante ans de présence arménienne à Issy-les-Moulineaux, *Revue Européenne des Migration Internationales*, vol. 4, n°3, pp. 73-93

HOVANESSIAN Martine (1992) *Le lien communautaire : trois générations d'Arméniens*, Paris, Armand Colin,, 324 p.

HOVANESSIAN Martine (1995) *Les Arméniens et leurs territoires*, Autrement, HS n° 84.

HOVANESSIAN, Martine (1998) “ La notion de diaspora. Usages et champ sémantiques ” in *Journal des anthropologues : Nationaux, étrangers ? Logiques d'Etat et enjeux quotidiens*, n° 72-73, pp. 11-30.

KOLOSSOV V, GALKINA T, KOUIBYCHEV M, (1995) La géographie des diasporas : une approche théorique et le cas de la communauté arménienne, juive et grecque dans l'ex-URSS, in BRUNEAU Michel (dir.) *Diasporas*, Paris, Reclus, pp. 132-150

LACOSTE Yves (1989) Géopolitique des Diasporas, *Hérodote*, avril - mai 1989, n° 53, pp. 158-168.

MA MUNG Emmanuel (1992) Dispositif économique et ressources spatiales : éléments d'une économie de diaspora, *Revue Européenne des Migration Internationales*, vol. 8, n° 3, pp. 175 - 194

MA MUNG Emmanuel (1996) *La notion de diaspora et les nouvelles formes des migrations internationales*, Communication présentée au colloque international : Systèmes et dynamiques des migrations internationales ouest-africaines ORSTOM-IFEAD et MIGRINTER, Dakar 3-6 déc, 12 p.

MA MUNG Emmanuel (1998) Intégration locale et territoire global, in *Culture en mouvements*, n°10.

MARIENSTRAS R. (1975) *Etre un peuple en diaspora*, Paris, La découverte.

MEDAM A. (1992) L'actualité des diasporas, in *Les nouveaux mondes de l'Europe, résumé des communications, XIVè congrés international de l'AISLF*

MEDAM Alain (1993) Diaspora / Diasporas. Archétypes et typologie, *Revue Européenne des Migration Internationales*, vol. 9, n° 1

MEDAM Alain (1993) Dans l'espace-temps des Juifs, in *Espaces et sociétés*, n° 72, pp. 9-30

MEDAM Alain (1996) Le lieu est dans le monde, le monde est dans le lieu, in Monique Hirschorn & Jean-Michel Berthelot *Mobilités et ancrages. Vers un nouveau mode de spatialisation ?* Paris, L'Harmattan (coll. Villes et entreprises, pp. 103-114.

MOURADIAN C. (1979) L'immigration des Arméniens de la diaspora vers la RSS d'Arménie, 1946-1962, in *Cahiers du monde russe et soviétique*, Vol. XX (1) pp. 79-110

MURPHY Alexandar, LEEPER Nancy, (1996) Southeast europeans in the cities of the west : changing networks in a changing world, in PREVELAKIS Georges (dir) *Les réseaux des diasporas. The networks of diasporas*, Nicosie, L'Harmattan, pp. 273-286

PREVELAKIS Georges (1995) Les espaces de la diaspora hellenique et le territoire de l'Etat grec, in BRUNEAU Michel (dir.) *Diasporas*, Paris, Reclus, pp. 99-112

PREVELAKIS Georges (1996) *Les réseaux des diasporas. The networks of diasporas*, Nicosie, l'Harmattan, 444 p.

PREVELAKIS Georges (1996) Introduction. Les réseaux des diasporas, in PREVELAKIS Georges (dir) *Les réseaux des diasporas. The networks of diasporas*, Nicosie, L'Harmattan, pp. 29-36

PREVELAKIS Georges (1996) Les espaces de la diaspora hellénique et le territoire de l'Etat grec, in PREVELAKIS Georges (dir) *Les réseaux des diasporas. The networks of diasporas*, Nicosie, L'Harmattan, pp. 53-68

SHEFFER Gabriel (1986) *Modern Diasporas in International Politics*, Saint Martin Press

SHEFFER Gabriel (1993) *Wither the study of diasporas ? Sole theorical, definitional, analytical and comparative considerations*, A paper to be presented at the international conference on the diaspora networks, Cyprus, April 1993

SHEFFER Gabriel (1993) Ethnic diasporas : a threat to their hosts ?, in WEINER M. Ed. *International Migration and security*, Boulder, Westview press, pp. 264-285

SHEFFER Gabriel (1995) The emergence of new new ethno-national diasporas, in *Migration : a journal of International Migration and ethnic relations*, n° 28, pp. 5-28

SHEFFER Gabriel (1997) Israel diaspora relations in comparative perspective, in BARNETT Michael N. Ed. *Israel in comparative perspective : challenging the conventional wisdom*, State Universuty of New York Press, Albany, pp. 53-84

TARRIUS Alain (1994) Nomadismes, diasporas, errances et réseaux internationaux de l'économie souterraine, *Journal des Anthropologues*, déc . 1994

TER MINASSIAN A. (1989) La diaspora arménienne, in *Hérodote*, 2è trim, pp. 123-127

TER MINASSIAN A. (1992) Arméniens de France, Arméniens d'Union Soviétique. Exil et enracinement, in *Les nouveaux cahiers*, n° 108.

TER MINASSIAN A. (1995) La diaspora arménienne, in BRUNEAU Michel (dir.) *Diasporas*, Paris, Reclus, pp. 24-41

VIEILLARD - BARON Hervé (1994) Sarcelles : un exemple d'enracinement des diasporas séfarade et turque chrétienne, *L'Espace Géographique*, vol 23, n° 1

VIELLARD BARON H. (1995) Sarcelles : un exemple d'enracinement des diasporas séfarade et turque chrétienne, in BRUNEAU Michel (dir.) *Diasporas*, Paris, Reclus, pp. 68-89

YACOUB J. (1995) De Babylone à Paris : la diaspora assyro-chaldéenne, in BRUNEAU Michel (dir.) *Diasporas*, Paris, Reclus, pp. 55-67

YACOUB Joseph (1986) *Les Réfugiés Assyro - Chaldéens de Turquie*, Forcalquier, Comité Européen de Défense des Réfugiés et Immigrés, 31 p.

YACOUB Joseph (1987) Les Assyro - Chaldéens : un peuple oublié de l'Histoire, Paris, Groupement pour le droit des Minorités

YACOUB Joseph (1994) La diaspora assyro - chaldéenne, *L'Espace Géographique*, vol 23, n° 1, pp. 29 - 37

ECONOMIE DES MIGRATIONS

ABADAN Nermin (1971) *La main d'oeuvre turque en Allemagne Fédérale . Problèmes relatifs aux retours conjoncturels*, Paris, OCDE, MS/M/404/67, 91 p.

ABADAN Nermin (1972) Le non - retour à l'industrie, trait dominant de la chaîne migratoire turque, *Sociologie du Travail*, vol 14, n° 3, pp. 278 - 293

ABADAN-UNAT Nermin (1974) Turkish External Migration and Social Mobility, in P. BENEDICT, E. TÜMERTEKIN, F. MANSUR, *Turkey Geographic and Social Studies*, E.J. Brill, Leiden, pp. 362 - 402

ABADAN-UNAT Nermin (1982) The Effect of International Labor Migration on Women's Roles : the Turkish Case, in KA·ITIBAI, *Sex Roles, Family and Community in Turkey*, Indiana University Turkish Studies, n° 3, pp. 207 - 236

AKAGÜL Deniz (1992) *Envois de fonds des travailleurs émigrés turcs : évolutions et contributions au développement économique*, CEMOTI, n 13, pp. 81 - 93

AKGÜNDÜZ Ahmet (1995) Labor Migration from Turkey to Western Europe : an Analytical Review from its Commencement (early 60's) to the Recruitment Halt (1973/74), *Revue Européenne des Migration Internationales*, vol. 11, n° 1, pp. 153 - 177

BLASCHKE Jochen, ERSÖZ Ahmet, (1991) *The Turkish Economy in Berlin : a case study on problems of ethnic economics*, Berlin, Parabolis

CALLOVI Guiseppe (1990) L'Europe des Douze au défi de l'immigration, *L'Evènement Européen*, 1990/11, pp. 27 - 46

ELKIN Selim (1989) Les relations économiques et commerciales entre la Turquie et les pays islamiques depuis 1970, in J. THOBIE et S. KANAL, *"Turquie, Moyen - Orient, Communauté Européenne*", Paris, l'Harmattan, pp. 111 - 130

GITMEZ Ali S, LIEBERMANN Samuel S., RALLE Bianca, (1976) Migration de retour des travailleurs turcs : effets et implications pour une politique, Ankara, ODTÜ et Hacettepe.

GÖKALP Altan (1981) *Les Turcs : revenus de l'émigration et nouveau statut social*, Paris : P.U.F. (Travaux et Documents de l'INED "L'argent des immigrés") cahier n°94, pp. 247-266

KAYSER Bernard (1971) *Migration de main d'oeuvre et marchés de travail*, Paris, O.C.D.E., 162 p.

KAYSER Bernard (1972) *Les retours conjoncturels de travailleurs migrants et les effets de l'émigration*, Paris, OCDE, 56 p.

KEYDER A, AKSU-KO Ayhan, (1988) *External Labour Migration from Turkey and its Impact : an Evaluation of the Litterature*, Ottawa, IDRC.CRDI.CIID, 166 p.

LEANDER Anna (1995) Turkish Businessmen and the Middle East Peace Process : more of the same - maybe, in Louis Blin et Philippe Fargues, *"L'économie de la paix au Moyen-Orient, vol 2, La Palestine, entrepreneurs et entreprises*, Paris, Maisonneuve et Larose / CEDEJ, pp. 354 - 375

LIGHT Ivan, BONACICH Edna, (1988) *Immigrant entrepreneurs*, Berkeley and Los Angeles, University of California Press

MARTIN Philip L. (1991) *The Unfinished Story : Turkish Labor Migration to Western Europe*, Genève, Bureau International du Travail, (version turque) 141 p.

MA MUNG, E. (dir) (1993) *Nouvelles stratégies d'investissement et redéploiement spatial dans quatre pays d'origine*, MIGRINTER, Poitiers, 420 p.

MOULIER-BOUTANG Yann, GARSON J-P, SILBERMAN R, (1986*) Economie politique des migrations clandestines de main-d'oeuvre (Comparaisons internationales et exemple français)*, Publisud - MIRE, 276 p.

OCDE (1986) *La migration des travailleurs de Turquie et du Portugal vers le Moyen - Orient et l'Afrique du Nord*, Paris, OCDE (MAS/WP 2 (84) 7, 34 p.

PHIZACKLEA Annie (1988) Entrepreneurship, ethnicity, and gender, in WESTWOOD Sallie & BHACHU Parminder *Entreprising women*, London and New York, Routledge

PIEKE F. N. (1992) "Immigration et entreprenariat : les Chinois aux Pays-Bas" in Revue Européenne des Migrations Internationales, Vol. 8, n° 3, pp. 33-50.

SKOOG Bendt (1983) *Les immigrants et le développement culturel dans les villes européennes*, Strasbourg, Conseil de l'Europe, Coopération Culturelle, 116 p.

SOPEMI, GÖKDERE Ahmet, (1993) *Tendances des Migrations internationales, Rapports annuels*, Paris, O.C.D.E.

TAPINOS Georges Photios (1974) *Economie des Migrations Internationales*, Paris, Economica.

THOMAS E. - J. (1981) *Le phénomène migratoire et le retour des migrants en Turquie (études de cas)*, Paris, UNESCO, " Les travailleurs immigrés en Europe, quels statuts ?, pp. 183 - 214

TOEPFER Helmuth (1986) Réinsertion et comportement régional des émigrés en Turquie, *Revue Européenne des Migration Internationales*, vol 2, n° 1, pp. 77 - 93

VUDDAMALAY Vasoodeven (1990) Tendances nouvelles dans le commerce étranger en France, in *Migrations Société*, Vol. 2, n° 11, pp. 9-19.

RESEAUX

ALDRICH H. E. (1982) The origin and persistence of social networks : a comment, in MARSDEN Peter V. et LIN Nan, Eds *Social structure and network analysis*, Londres, Sage Publications Ltd, pp. 291-293

ALEXANDER J.C. Ed. (1987) *The micro-macro-link*, Berkeley, University of California Press.
AMSELLE Jean-Loup (1976) *Les migrations africaines : réseaux et processus migratoires*, Paris, François Maspero (Dossiers africains), 126 p.

Atelier Cultures Urbaines (Lyon) (1987) *Rencontre de Lyon : le migrant, acteur économique*, Lyon, Atelier Cultures Urbaines (17-18 Déc. 1987), 294 p.

BAILEY Thomas, WALDINGER Roger, (1991) Primary, secondary and enclave labor markets : a training system approach, *American sociological review*, n° 56, pp. 432-445

BAROU J. (1990) Espaces migratoires pluriels des Africains de France, *Les Annales de la Recherche Urbaine*, pp. 99-103

BEAUGE Gilbert, ORIOL M, (1980) La crise de 1974 et la remise en question des migrations tournantes, *Recherches sur les Migrations Internationales*, n°2, pp. 29-42

BENVENISTE Annie (1994) "Le territoire immigré et ses réseaux" in Martine Fourier & Geneviève Vermès (dir.) *Ethnicisation des rapports sociaux. Racismes, nationalismes, ethnicismes et culturalismes*, Paris, ENS Editions Fontenay/St-Cloud, Editions L'Harmattan, pp.140-148.

BHACHU Parminder (1985) *Twice migrants : east african sikh settlers in Britain*, London & New York, Tavistock Publishers

BIRLEY Sue (1985) The role of networks in entrpreneurial process, *Journal of business venturing*, n° 1, pp. 107-117

BOISSEVAIN J, MITCHELL J. Cl. (1973) *Network analysis : studies in human interaction*, Mounton & Co, The Hague

BOUMAZA Nadir (1994) Jeunes d'origine portugaise : du bon usage de la communauté, in *Hommes et migrations*, n° 1180, pp. 17-22.

BOYD Monica (1989) Family and personal networks in International Migration : recent developments and new agendas, in *International Migration Review*, 87, Vol. XXIII, n°3 fall, pp. 638-670.

BROWN Laurence et al. (1981) Toward a development paradigm of migration with particular references to third world settings, in GORDON F.; DE JONG; GARDNER W. G. (eds.) *Migration decision making*, New York, Pergamon

CAMPANI Giovanna (1990) Les réseaux familiaux, villageois et régionaux des immigrés italiens en France, in *Migration. A european journal of International Migration and ethnic relations*, n° 7, pp. 93-114

CESARI Jocelyne (dir.) (1996) *Réseaux transnationaux entre l'Europe et le Maghreb*, IREMAM & Commission des Communautés Européennes, Vol. 1&2, Vol. 1 : 171 p.; Vol. 2 : 279 p.

CESARI J. (1995) Réseaux transnationaux entre l'Europe et le Maghreb, *IV° Colloque National de Démographie, Poitiers*, 13p

COLONOMOS Ariel (1995) Sociologie et sciences politiques : les réseaux, théories et objets d'études., in *Revue française de Science Politique*, Vol. 44, n° 7, Fév.

COLONOMOS Ariel Dir. (1995) *Sociologie des réseaux transnationaux. Communautés, entreprises et individus : lien social et système international*., Paris, L'Harmattan, 300 p.

DA VANZO Julie (1981) Microeconomic approaches to studying migration decisions, in GORDON F.; DE JONG; GARDNER W. G. (eds.) *Migration decision making*, New York, Pergamon

DE TAPIA Stéphane (1995) La France dans l'espace transnational turc, *IV° Colloque National de Démographie, Poitiers*, 9p

DE JONG et al. (1981) Motivations for migration : an assessment and a value-expectancy research model, in GORDON F.; DE JONG; GARDNER W. G. (eds.) *Migration decision making*, New York, Pergamon

DEGENNE Alain, FORSE michel, (1994) *Les réseaux sociaux : une analyse structurale en sociologie*, Paris, Armand Collin

DOMENACH Hervé, PICOUET Michel (1989) “ Systèmes institutionnels et réseaux migratoires : éléments d’analyse politico-économiques dans le Bassin Caraïbe ” in *International population conference*, International union for the scientific study of population, New Delhi, 20-27 sept, vol. 2, pp. 173-183.

DURAND M.F, BADIE B, (1994) *Entre territoires et réseaux. Le défi migratoire: question de relations internationales*, Presses de la Fondation Nationale des Sc. Pol, pp. 141-157

FAIST Thomas (1997) The crucial meso-level, in HAMMAR Thomas et al. (eds) *International Migration, immobility and development. Multidisciplinary perspectives*, Oxford, New York, Berg, pp. 187-218

FAIST Thomas (1997) From common questions to common concepts, in HAMMAR Thomas et al. (eds) *International Migration, immobility and development. Multidisciplinary perspectives*, Oxford, New York, Berg, pp. 247-276

FAWCETT, James T. (1989) Network, linkages, and migration systems, in *International Migration Review* : *an assessment for the '90s*, 87, Vol. XXIII, n°3 fall, pp. 671-680.

FERGANY Nader (1989) “ The international migration process as a dynamic system ” in *International population conference*, International union for the scientific study of population, New Delhi, 20-27 sept, vol. 2, pp. 145-158.

FISHER Peter A, MARTIN Reiner, STAUBHAAR Thomas, (1997) Should I stay or should I go ?, in HAMMAR Thomas et al. (eds) *International Migration, immobility and development. Multidisciplinary perspectives*, Oxford, New York, Berg, pp. 49-90

GARDNER Robert W. (1981) Macrolevel influences on the migration decision process, in GORDON F.; DE JONG; GARDNER W. G. (eds.) *Migration decision making*, New York, Pergamon

GAUTHIER Catherine (1993) La route des Marocains : les frontières d'un parcours de retour, *Revue Européenne des Migration Internationales*, vol 9, n° 1, pp. 131 - 142

GOODMAN John L. (1981) Information, uncertainty, and the microeconomic model *Migration decision making*, in GORDON F.; DE JONG; GARDNER W. G. (eds.) *Migration decision making*, New York, Pergamon

GORDON F, DE JONG; GARDNER R. W. (eds.) (1981) *Migration decision-making*, New York, Academic

GOSS J, LINDQUIST B, (1995) Conceptualizing international labor migration: a structuration perspective, *International Migration Review*, pp. 317-351

GRAEME Hugo (1981) Village-community ties, village norms and ethnic social networks : a review of evidence from the third world, in GORDON F.; DE JONG; GARDNER W. G. (eds.) *Migration decision making*, New York, Pergamon

GRESLE François, PANOFF Michel, PERRIN Michel, TRIPIER Pierre (1994*) Dictionnaire des sciences humaines. Anthropologie / Sociologie*, Paris, Nathan Université (coll. Réf.), 469 p.

GRIECO Margaret (1987) Family networks and closure of employment, in LEE Gloria & LOVERIDGE Ray *The manufacture of disavantage*, Milton Keynes, England, Open University.

GURAK, Douglas T., CACES, Fe (1992) "Migration Networks and the Shaping of Migration Systems" in KRITZ Mary M., LIN LEAN LEAM, ZLOTNIK, Hania *International Migration Systems. A Global Approach.* New York, Oxford University Press, pp. 150-176.

HAMMAR Thomas, TAMAS Kristof, (1997) Why do people go or stay ?, in HAMMAR Thomas et al. (eds) *International Migration, immobility and development. Multidisciplinary perspectives*, Oxford, New York, Berg, pp. 1-20

HAMMAR Thomas et al. (eds) (1997) *International Migration, immobility and development. Multidisciplinary perspectives*, Oxford, New York, Berg, 316 p.

JOHANNISSON Bengt. (1988) *Regional variations in emerging entrepreunarial networks*, Paper presented at the 28th congress of the regional science association, 23 august, Stocholm.

KATUSZEWSKI Jacques, OGIEN Ruwen (1981) *Réseaux d'immigrés. Ethnographie de nulle part*, Paris, Les éditions ouvrières (coll. Politique et sociale), 185 p.

LE BRAS H, STORA B. Quel avenir pour les migrations internationales?, Paris, 40p

LIN LEAN LEAM (1992) "International labour movements : a perspective on economic exchanges and flows" in KRITZ Mary M., LIN LEAN LEAM, ZLOTNIK, Hania *International Migration Systems. A Global Approach.* New York, Oxford University Press, pp. 133-149.

LIN LEAN LEAM (1992) “ Processes shaping international migration flows ” in *International population conference*, International union for the scientific study of population, New Delhi, 20-27 sept, vol. 2, pp. 131-144.

LIGHT Ivan, BHACHU Parminder, (1993) *Immigration and entrepreneurship. Culture, capital and ethnic networks*, New Brunswick, London, Transaction Publishers, 381 p.

LIGHT Ivan, BHACHU Parminder, KARAGEORGIS Stavros, (1993) Migration networks and immigrant entrepreneurship, in Ivan LIGHT & Parminder BHACHU *Immigration and*

entrepreneurship. Culture, capital and ethnic networks, New Brunswick, London, Transaction Publishers, pp. 25-49

MABOGUNJE A. L. (1970) Systems approach to a theory of rural-urban migration, in *Geographical analysis*, Vol. 2, pp. 1-17.

MALMBERG Gunnar (1997) Time and space in *International Migration*, in HAMMAR Thomas et al. (eds) *International Migration, immobility and development. Multidisciplinary perspectives*, Oxford, New York, Berg, pp.21-48

MASSEY Douglas S, ESPANA Felipe Garcia, (1987) The social process of International Migration, in *Science*, n° 237, pp. 733-738

MASSEY Douglas S. (1988) Economic development and International Migration in comparative perspective, In *Population and development review*, n° 14, pp. 383-413

MASSEY Douglas S. (1988) “ Theories of international migration : a review and apraisal ” in *Population and Development Review*, 19 n° 3, pp. 431-466.

MASSEY Douglas S. (1990) Social structure, household strategies, and the cumulative causation of migration, in *Population index*, n° 56, pp. 3-26

MONTAGNE Robert (1954) Etude sociologique de la migration des travailleurs musulmans d'Algérie en France. Cahier liminaire, in Robert MONTAGNE (dir.) *Etude sociologique de la migration des travailleurs musulmans d'Algérie en France (Cahier liminaire, cahier n° 1 à 8)*, pp. 3-33.

MULLAN B. P. (1989) The impact of social networks on the occupational status of migrants, *International Migration*, Vol. 27 (1) pp. 69-86

NOGLE June Marie (1994) The systems approach to International Migration : an application of network analysis method, *International Migration*, Vol. 32 (2) pp. 329-342

ORSTOM (1991) *COLLOQUE ORSTOM : MIGRATIONS, TRAVAIL, MOBILITES SOCIALES : METHODES, RESULTATS, PROSPECTIVE, ORSTOM*, Garchy (24-27/09/1991), Non paginé

PARDO Patricia (1995) Un réseau de peintres en bâtiments colombiens, in *Hommes et Migrations : après les OS*, n° 1187, pp. 40-43

POHJOLA A. (1991) Social networks. Help or Hirchance to the migrant ?, *International Migration*, Vol. 29 (3) pp. 435-444

PORTES Alejandro, BOROCZ Joszef, (1989) Contemporary immigration : theorical perspectives on its detreminants and mode of incorporation, *International migration review*, n° 23, pp. 606-630

PRICE Ch-A. (1963) *Southern Europeans in Australia*, Melbourn, Oxford University Press.

SANTOS Milton (1997) *La nature de l'espace*, Paris, L'Harmattan, pp. 185-198.

SELIMANOUSKY M.C. (1992) Trajets migratoires de l'Anatolie à l'Alsace, *Hommes et Migrations*, pp. 13-18

SILBERMAN Roxane (1991)"Immigration, réseaux, marché du travail" *Communication à la deuxième conférence européenne sur l'analyse des réseaux sociaux*, Paris Sorbonne, 20-22 juin, p. 19.

SIMMONS Alan B. (1989) “ World system-linkages and international migration : new directions in theory and method, with an application to Canada ” in *International population conference*, International union for the scientific study of population, New Delhi, 20-27 sept, vol. 2, pp. 159-172.

TARRIUS Alain (1985) Transports autoproduits : production et reproduction du social, *Espaces et Sociétés*, n° 46, pp. 35 - 54

TARRIUS Alain (1985*) Les Transports autoproduits : minorités exposées et innovation sociale*, Grenoble, Presses Universitaires (L' autonomie sociale aujourd'hui), pp. 291 - 300

TARRIUS Alain (1987) L'entrée dans la ville : migrations maghrébines et recomposition des tissus urbains à Tunis et à Marseille, *Revue Européenne des Migration Internationales*, vol. 3, n° 1/2, pp. 131 - 148

TARRIUS Alain (1987) Identités sociales et usages du temps et des espaces dans les périphéries urbaines, *Rapports INRETS*, n° 39.
TARRIUS Alain (1988) Migrants et Aménageurs : Tunis - Marseille, Aix en Provence, Des Migrants et des Villes, *Travaux et Documents de l'IREMAM*, pp. 77 – 98.

TARRIUS Alain, PERALDI M, MAROTEL Geneviève, (1988) *L'Aménagement à contre - temps . Nouveaux territoires immigrés à Marseille et Tunis*, Paris, L'Harmattan, Collection Villes et Entreprises, 152 p.

TARRIUS Alain (1989) *Anthropologie du Mouvement*, Caen, Paradigme.

TARRIUS Alain (1992) Circulation des élites professionnelles et intégration européenne, *Revue Européenne des Migration Internationales*, vol. 8, n° 2.

TARRIUS Alain (1992) *Les Fourmis d'Europe : Migrants riches et Migrants pauvres et nouvelles Villes internationales*, Paris, L'Harmattan, Collection Logiques Sociales, 208 p.

TARRIUS Alain (1993) Territoires circulatoires des migrants et dynamiques urbaines, *Annales de la Recherche Urbaine*, n° 59 / 60.

TARRIUS Alain, MISSAOUI Lamia, (1994) Entre nomadisme et commerce : le savoir communiquer des entrepreneurs ethniques, *Réseaux*, Juillet 1994.

TARRIUS Alain (1995) Naissance d'une colonie : un comptoir commercial à Marseille, *Revue Européenne des Migration Internationales*, vol. 11, n° 1, pp. 21 - 52

TARRIUS Alain (1996) Territoires circulatoires des migrants et espaces européens in Monique Hirschorn & Jean-Michel Berthelot *Mobilités et ancrages. Vers un nouveau mode de spatialisation ?* Paris, L'Harmattan (coll. Villes et entreprises), pp. 103-114.

SELL Ralph (1983) Analyzing migration decisions : the first step -- whose decisions ?, in *Demography*, n° 20, pp. 299-311.

VIDELIER P. (1989) Des voies de la migration, Italiens et Algériens dans l'espace lyonnais, *Le Monde Alpin et Rhonadien*, pp. 9-21

WALDINGER Roger (1988) *The social networks of ethnic entrepreneurs*, Paper presented at the 1988 meeting of the national economic association, 30 december, in New York City.

ZEHRAOUI A. (1994*) L'immigration: de l'homme seul à la famille*, CIEMI, 180p

TRANSPORTS ET TELECOMMUNICATION

BAKIS Henry (1984) *Géographie des Télécommunications*, Paris, P.U.F., Que sais - je ?, n° 2152, 128 p.

BAKIS Henry (1987) *Géopolitique des Télécommunications*, Paris, P.U.F., Que sais - je ?, 128 p.

BARJONNET Pierre Emmanuel, et al., (1989) *Transports et Sciences Sociales . Questions de Méthode*, Caen, Paradigme, Transports et Communication, n° 25, 191 p.

CLEMENT Cécile (1995) *Migrants et mobilité quotidienne en Afrique de l'Ouest - Cas de Bamako et Ouagadougou*, LET/ENTPE/ Université Lumière Lyon 2/ CNRS, 193 p.

G.E.M. (Groupe d'Etude et de Mobilisation) (1993) *Réseaux et Territoires*, Montpellier, GIP Reclus, 176 p.

GUILLO Alain, PUIG Jean José, ROY Olivier, (1983) La guerre en Afghanistan : modification des déplacements traditionnels de populations et émergence de nouveaux types de circulation, *Ethnologica* Helvetica, n° 7, pp. 139 - 154

ORGANISATION DES NATIONS UNIES (1993) *Recensement de la Circulation Motorisée sur les Grandes Routes de Circulation Internationale (Europe*), O.N.U., Commission Economique pour l'Europe, 10 livrets.

SAVY Michel (1993) *Logistique et Territoire : le nouvel ESPACE DES TRANSPORTS*, MONTPELLIER, GIP RECLUS, 140 P.

ANNEXE 2
Résumé des principaux travaux sur les diasporas

Auteur(s)	Date	Concept(s) et notion(s) utilisé(s)	Idée(s) principale(s)
SHEFFER, Gabriel	1986, 1993	Diaspora ethnique	Sa définition repose sur trois points principaux : la conscience et la revendication d'une identité ethnique commune, une organisation politique ou religieuse de la communauté dispersée et des contacts réels ou imaginaires avec la patrie d'origine.
BRUNEAU, Michel	1995	Diaspora, Territoire	L'auteur, après avoir passé en revue les différentes définitions de la diaspora dans la littérature scientifique, propose une approche du concept basé sur le lien communautaire et la mémoire du territoire.
MA MUNG, Emmanuel	1995	Diaspora, Territorialité, Polarité	Deux caractères morphologiques définissent la diaspora : "la multipolarité de la migration (ou dispersion) et l'interpolarité des relations avec le pays d'origine et entre les différents pôles de la migration." Les individus en diaspora développe un sentiment d'exterritorialité, qui se produit dans un espace imaginaire construit.
MEDAM, Alain	1993	Diaspora, Typologie	A partir de l'archétype juif, l'auteur propose une typologie des diasporas basée sur le degré d'activité des diasporas et leur plus ou moins grande cristallisation.
HOVANESSIAN, Martine	1995	Diaspora, Territoire, Mémoire	L'auteur met en avant le rôle de la mémoire et de la création identitaire, qui fondent le lien communautaire, pour expliquer l'émergence et le maintien d'une diaspora.

RIGONI, Isabelle	1997	Diaspora, Réseau	L'auteur s'interroge sur les relations entre réseaux transnationaux et diaspora. Après avoir effectué une revue critique et synthétique des différentes définitions et critères qui existent sur les diasporas, elle s'interroge sur la pertinence de l'utilisation du concept de diaspora pour les migrants originaires de Turquie.
CESARI, Jocelyne	1997	Diaspora, Réseaux transnationaux, Territoire	L'auteur analyse le développemnt des réseaux transnationaux entre l'Europe et le Maghreb et envisage la constituion de diasporas maghrébines qui contribuent à développer et entretenir la circulation migratoire entre les deux rives de la Méditerrannée.
HILY, Marie-Antoinette POINARD, Michel CHARBIT, Yves	1997	"Va-et-vient identitaire", Réseaux, Mobilité	Les auteurs ont évalué les effets de recomposition des mouvements migratoires sur les sociétés locales et les nouvelles logiques de mobilité des migrants portugais dans l'espace européen. Ils ont montré la complexité des stratégies mises en oeuvre pour maintenir en pratique le dimension identitaire du village d'origine.

Principaux travaux sur les réseaux et les systèmes migratoires

Auteur(s)	Date	Concept(s), notion(s) utilisé(s)	Idée(s) principale(s)
MABOGUNJE, A. L.	1970	Système migratoire	La migration est un phénomène auto-entretenu du fait de la dynamique même du système et de la mise ne place de réseaux qui réduisent le coût économique et psychologique de la migration.
MASSEY, Douglas S.	1988	Théorie des réseaux	Il définit les réseaux migratoires comme "l'ensemble de liens interpersonnels qui relient les migrants, les futurs migrants, et les non-migrants dans les espaces d'origines et de destination, à travers les liens de parenté, d'amitié, et une origine communautaire partagée"
LIGHT, Ivan; BHACHU, Parminder; KARAGEORGIS, Stavros	1993	Réseau, Entrepreunariat ethnique	Critique de la théorie des réseaux. Rôle des réseaux de migrants dans l'élaboration d'une économie ethnique dans le pays d'accueil.
FAIST, Thomas	1997	"Meso-level", Réseau, Capital social	Il propose une analyse à un niveau intermédiaire entre l'analyse macro-structurale et micro-sociologique fondée sur l'étude des ménages, de la famille et des réseaux. Il met en rapport les réseaux et le capital social dans la décision de migrer.
MALMBERG, Gunnar	1997	Mobilité, Circulation, Push & Pull	Il critique la théorie du push & pull et propose de considérer la migration comme une des formes de comportement spatiale des populations. La mobilité et la circulation trouvent une place centrale dans son analyse.
GURAK, Douglas T., CACES, Fe	1992	Réseaux migratoires, Liens faibles, Liens forts, Circular migration	Ils définissent l'utilité des réseaux dans le processus migratoire, particulièrement pour l'adaptation et la sélection des migrants potentiels.
FINDLAY, Allan	1990	Canaux migratoires (migration channels)	L'auteur décrit la mise en place de canaux migratoires qui permettent le recrutement de personnel qualifié.

KRITZ Mary M., ZLOTNIK, Hania	1992	Système migratoire	Les auteurs proposent une analyse systémique des migrations internationales, et décrivent les processus qui mettent en relation les pays de départ et les pays d'arrivée.
LIN, Lean Leam	1992	Offre et demande, Intégration économique, Marché du travail	L'interaction entre différents marchés du travail nationaux est le résultat de l'action des firmes multinartionales et des réseaux sociaux transnationaux, qui offent des possibilités nouvelles aux migrants.
WILPERT, Czarina	1992	Réseaux sociaux, Chaîne migratoire, Minorité ethnique	L'auteur met en avant le rôle des primo-migrants dans la constitution de réseaux de migrants turcs en Allemagne. Le processus migratoire devient alors irréversible. L'efficacité du réseau est d'autant plus grande que la communauté migrante est une minorité ethnique dans son pays d'origine.
DOMENACH, Hervé; PICQUET, Michel	1988	Réversibilité de la migration, Mobilité	Les auteurs mettent en avant le caractère réversible de la migration avec l'existence de résidences multiple pour le migrant, ce qui confère au concept de mobilité plus d'efficacité que celui de migration au sens classique.
WATTELAR, Christine	1988	Aller-retours	Avec les difficultés de réinsertion des migrants dans leur pays d'origine "des aller-retours s'opèrent entre les pays émetteurs et récepteurs, créant ainsi des "relations triangulaires" entre eux".
TARRIUS, Alain	1989	Réseaux sociaux, Territoire circulatoire	Les réseaux migratoires aboutissent à la création de territoires circulatoires dans lesquels les migrants se déplacent.
MA MUNG, Emmanuel (dir.)	1996	Circulation migratoire, Réseaux migratoires, Diaspora	Plusieurs éléments participent à la densification des espaces migratoires, dont la circulation migratoire qui est définie par E. Ma Mung comme le "*va et vient, des allers et retours des populations migrantes*" générés par l'amélioration des transports individuels et le développement ainsi que la baisse des coûts des transports collectifs.

SIMON, Gildas	1995	Système migratoire, mondialisation	L'auteur étudie l'organisation du système migratoire international, et sa modification en relation avec la mondialisation. Il passe en revue en suite les différents systèmes migratoires existant.
COLONOMOS, Ariel (Dir.)	1995	Réseaux sociaux transnationaux	L'auteur propose une définition des réseaux sociaux et l'applique au domaine des relations internationales. La suite de l'ouvrage donne de nombreux exemples de fonctionnement en réseaux sociaux transnationaux.